DU RADICALISME

ÉVANGÉLIQUE.

Le Livre du Peuple,

PAR M. F. DE LA MENNAIS.

Notre dessein n'est pas de revenir ici sur l'appréciation des ouvrages et du talent de M. de La Mennais (1). Il est inutile aussi d'affirmer que la dernière production de l'éloquent écrivain n'est inférieure à rien de ce qu'il a pu tracer de plus brillant et de plus fini. *Le Livre du Peuple* est entre les mains de tous, et tous peuvent juger s'il est possible de retrouver avec plus d'art et de bonheur les formes et la concision populaire du verset évangélique. Mais laissons les titres incontestables de l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* à siéger au premier rang des prosateurs de notre siècle, pour considérer le fond de sa pensée, pour sonder toute la profondeur de la voie dans laquelle il s'engage tous les jours avec plus de constance et de passion. Dans la persévérance réfléchie d'un homme comme M. de La Mennais, il y a un fait social dont il faut avoir raison par un examen attentif.

(1) Voyez *Lettres philosophiques*, *Revue des Deux Mondes*, 1832, et *les Adversaires de M. de La Mennais*, 1834.

L'homme disparaît dans l'importance même de son œuvre, qui tient, par sa racine et ses effets, aux premiers fondemens et aux intérêts les plus positifs de la société moderne.

Si le christianisme avec lequel commence non pas l'humanité, mais seulement la société moderne, a un caractère, un signe qui le distingue de toutes les autres religions, ce signe est, à coup sûr, dans le principe sublime de la fraternité des hommes entre eux. Les autres idées de l'ordre intellectuel et moral, comme l'unité et la grandeur de Dieu, l'immortalité de l'ame, avaient été puissamment comprises et servies par d'autres religions, qui avaient développé de magnifiques cosmogonies et enchanté l'imagination des peuples par de splendides promesses. Mais le christianisme trouva son triomphe et son caractère dans l'excellence de sa morale. Il fut autre et supérieur parce qu'il fut plus humain.

Le principe de la fraternité humaine fut donc le point générateur du christianisme, son essence et son signe : *hoc signo vinces*. Mais il ne devait pas être son unique théorie et sa seule richesse. Les révolutions, soit religieuses, soit politiques, éclatent par l'unité d'un seul principe, mais elles s'accroissent et durent en ralliant à cette unité primitive les autres idées et les autres croyances humaines. Le christianisme n'a pas désobéi à cette loi. D'abord il se produit comme la prédication pure de l'égalité des hommes entre eux. Peu à peu, avec son second fondateur, avec saint Paul, il prend plus d'étendue, plus de consistance et de pratique : il s'essaie à la théologie comme au gouvernement. Bientôt la théologie chrétienne s'écrit avec la langue d'Athènes et de Rome, et trouve sa substance dans un mélange de croyances orientales et d'idées grecques. A l'éclat littéraire succède l'habileté du gouvernement, et une autorité morale, dont les siècles antérieurs n'avaient pas l'idée, s'élève sur l'ancien théâtre des violences et de la gloire de Marius et de César. Le principe fut un et simple, le développement progressif et général. Dès que la fraternité humaine eut commencé de poindre et de briller, on vit toutes les tendances de l'humanité conspirer à la suivre.

Voilà pour l'évolution directe du christianisme. Mais, sur sa route, que d'épisodes et d'aventures attestent l'éternelle activité de l'esprit humain, qui demande à la foi nouvelle la satisfaction de ses instincts et de ses passions, comme il l'a demandée aux religions précédentes. Ces épisodes et ces aventures qui traversent l'histoire d'une idée s'appellent des *hérésies*. Saint Paul était assiégé par la crainte des hérésies futures. Ce penseur vigoureux, que l'heure de sa venue

plaçait au point de départ, au berceau même de la religion nouvelle, à la source du fleuve qui devait s'épandre sur la terre, prévoyait la multiplicité des commentaires que devait recevoir la paroie qu'il prêchait; il prédit qu'il viendrait un temps où l'on ne pourrait plus souffrir la saine doctrine, où la plupart s'attacheraient à des opinions nouvelles. Mais ces hérésies ne devaient-elles pas être elles-mêmes, sous des formes diverses, autant d'actes de foi, autant d'hommages rendus à la vérité première, dont saint Paul était le second promoteur?

La doctrine du christianisme avait donné nécessairement un grand ébranlement aux esprits. Les fondemens et les perspectives de la pensée n'étaient plus les mêmes. A la prédication de la fraternité humaine étaient liés les dogmes d'un Dieu un et triple et d'une ame immortelle : noble pâture pour le cœur, puissant éveil pour l'imagination. Il était inévitable que, sous l'impulsion du christianisme, le génie humain se donnât carrière et reprit l'étude des grands problèmes que la philosophie antique laissait défaillir. Les développemens les plus contradictoires entre eux commencèrent à dériver du principe chrétien. Parmi les adeptes de la croyance nouvelle, les uns, se préoccupant avec une ardeur exclusive des rapports de l'homme avec Dieu, absorbèrent l'individualité humaine dans la contemplation passive de la Divinité, et la simplicité primitive de la parole chrétienne dans la gnose orientale. D'autres au contraire revendiquèrent en face de la foi les droits de la raison, et travaillèrent à ramener à des proportions humaines le commencement même et le premier fondateur de la religion chrétienne : c'est la grande hérésie rationnelle à laquelle Arius a donné son nom, mais qui avait commencé avant lui, et qui n'a cessé de se développer depuis la mort de Constantin. Plusieurs enfin ne purent se résoudre à ne pas demander au christianisme le bonheur terrestre, et ils prêchèrent pour l'avenir le règne politique du Christ pendant mille ans.

Nous ne saurions nous étonner de ces développemens de l'esprit humain qui embrassait à la fois le mysticisme, le rationalisme et la félicité sur la terre. Considérez l'humanité à toute époque de l'histoire, et vous la trouverez toujours engagée dans la triple poursuite des mystères divins, des lois de la raison, et des moyens de conquérir le bonheur.

La transformation des idées humaines n'est nulle part plus manifeste que dans la méthode employée par Clément d'Alexandrie, ce maître d'Origène, pour préparer les esprits au mysticisme. Il se garde bien d'injurier la philosophie; il enseigne au contraire que la philosophie

a servi aux Grecs pour les préparer à l'Évangile, comme la loi a servi aux Hébreux. La philosophie dispose donc à la foi, qui est le fondement de la science, et la vraie science, la *gnose*, est une vue claire de ce que l'on a appris par la foi. Quand l'ame est remplie de la vraie science, elle n'a plus d'autre passion que celle de Dieu. Le gnostique habite avec Dieu, quoique son corps soit sur la terre; sa vie est une fête de tous les jours; il n'a pas besoin de la solitude pour maintenir son ame à l'état divin; il accepte toutes les situations, le commandement aussi bien que l'obéissance, la pauvreté non moins que la richesse; ses pensées, comme les ailes du séraphin, l'élèvent au-dessus de la terre.

Pour servir de contrepoids à ce mysticisme, sur le fond duquel Origène sema l'ingénieuse richesse de ses allégories, la raison humaine mit en discussion la nature même du fondateur du christianisme; elle ne voulut plus la confondre avec l'essence de Dieu même, père de toutes choses; et, dans Alexandrie, où les opinions humaines, les dogmes et les systèmes semblaient se donner rendez-vous pour s'y combattre comme dans un champ clos, Arius enseigna que le fils était d'une substance différente du père, et d'une nature engendrée, variable et humaine. Les progrès de l'arianisme furent rapides; beaucoup de chrétiens en Égypte, en Libye, dans la Thébaïde supérieure et dans la Grèce, l'embrassèrent. En se répandant vers l'Occident, les doctrines d'Arius furent obligées de prendre des tempéramens qui leur servissent de voiles et de défenses. L'Orient, qui inclinait fort aux raffinemens de la théologie et de la métaphysique, avait pour les opinions du prêtre d'Alexandrie une partialité naturelle; l'Occident, au contraire, rude, barbare, peu curieux de la science, répugnait à la subtilité des discussions et se précipitait dans la foi. L'Illyrie et la Pannonie s'accommodèrent d'un semi-arianisme; mais dans l'Italie et dans les Gaules, l'orthodoxie décrétée à Nicée prévalut. L'arianisme était la protestation de la raison humaine contre un *merveilleux* que Celse avait, au second siècle, reproché aux chrétiens, en les accusant de l'avoir dérobé aux païens. Mais cette protestation venait dans un temps où l'humanité aimait mieux croire que raisonner, où la foi l'emportait sur l'intelligence: aussi elle agita le monde sans le convaincre et l'entraîner. Si à l'arianisme vous joignez les opinions de Pélage sur la liberté humaine et le péché originel, vous embrasserez l'ensemble des révoltes de la raison.

Le bonheur parut à plusieurs chrétiens, dès les premiers temps, une conséquence nécessaire des doctrines de l'Évangile. Un évêque d'Hiérapolis en Phrygie, Papias, prêchait l'établissement d'une Jé-

rusalem céleste sur la terre, où les félicités matérielles les plus abondantes seraient prodiguées aux croyans : nous trouvons la preuve de ces espérances dans ce passage d'Irénée : « Il viendra un temps où naîtront des vignes dont chacune aura dix mille sarmens, qui auront chacun dix mille grosses branches, lesquelles en pousseront chacune dix mille petites, qui donneront chacune dix mille grappes, dont chacune aura dix mille grains; et lorsqu'un des saints saisira une de ces grappes, celle d'à côté s'écriera : *Je suis une meilleure grappe; prends-moi, bénis par moi le Seigneur.* De même, chaque grain de froment produira dix mille épis, et chaque épi contiendra dix mille grains, et chaque grain dix livres d'excellente fleur de farine. Même abondance pour les autres fruits. Les animaux qui se nourriront de ces produits de la terre seront doux, et se soumettront aux hommes avec la plus grande docilité. Enfin, dans la nouvelle Jérusalem, on connaîtra tous les plaisirs des sens. » Ne croirait-on pas lire quelques-unes de ces descriptions luxuriantes dans lesquelles, de nos jours, Charles Fourier s'est complu à élever le bonheur et la puissance de l'homme à des proportions colossales? Il y avait donc, dès les premiers temps du christianisme, et sous l'inspiration même d'une religion qui communiquait aux hommes une tristesse sainte et profonde, une soif ardente de bonheur, et des imaginations qui s'allumaient à l'espoir d'un paradis terrestre.

Ces trois développemens mystique, rationnel et sensuel, du christianisme, se reproduisirent quand les nations modernes eurent commencé d'exister. Le mysticisme, durant le moyen-âge, eut de grands docteurs. N'était-il pas naturel qu'à cette époque de l'histoire la foi se fût emparée des ames avec autorité? D'ailleurs l'esprit se développait aussi dans le cercle même tracé par la croyance : il travaillait, il est vrai, à s'absorber lui-même dans la contemplation et dans l'extase, mais enfin ce dévot suicide était son propre ouvrage, et l'intuition immédiate de Dieu était préparée par l'activité philosophique. Voici le résultat le plus élémentaire du mysticisme au moyen-âge : quand l'intelligence, par ses propres efforts, a conduit l'ame au point qu'elle puisse être affectée directement par l'action divine, l'ame reçoit alors la vraie lumière, et conçoit tous les principes d'éternelle vérité et d'immuable certitude. Alors elle a dépassé le monde terrestre et humain; elle n'en veut plus qu'à Dieu; son désir de ne plus vivre que dans lui s'irrite par les progrès mêmes qu'elle fait dans la voie de perfection, et le corps n'est plus pour elle qu'un obstacle qu'elle hait, et qu'elle sent dépérir tous les jours avec une joie secrète. C'est ainsi

qu'au XIIIe et au XIVe siècle le christianisme reprenait les doctrines de Clément d'Alexandrie, qui, lui-même, s'était inspiré du mysticisme de l'Inde.

Mais à peine les doctrines mystiques avaient-elles eu leur plus grand lustre, que les protestations de la raison commencèrent à se montrer. Le XVe siècle prépara lentement le mouvement du XVIe, et Luther vint proclamer les droits de l'esprit individuel à interpréter les Écritures. Il est vrai qu'effrayé d'avoir fait sonner si haut le mot de *liberté*, il se rejeta du côté de la *grace* et se mit à reconstruire le christianisme, après l'avoir ébranlé; mais d'autres se chargèrent de tirer les conséquences qu'il désertait. Alors on vit les deux Socin en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, soumettre à la critique de la raison, pour les nier, la divinité du premier fondateur du christianisme, le dogme de la Trinité, le péché originel et la nécessité de la grace. Ainsi reparaissaient triomphantes les opinions d'Arius et de Pélage, et le christianisme revenait encore sur ce point aux hérésies des premiers siècles. Mais cette fois l'arianisme trouvait plus d'ouverture dans les esprits, qui, alors, avaient plus la curiosité de la science que le besoin de la foi, et si la secte même de Socin ne survécut pas dans sa forme à son expulsion de la Pologne en 1658, les opinions du socinianisme se répandirent partout. On croit qu'en l'état où en sont les choses, écrivait Bayle, l'Europe s'étonnerait de se trouver socinienne dans peu de temps, si de puissans princes embrassaient publiquement cette hérésie, ou si seulement ils donnaient ordre que la profession en fût déchargée de tous les désavantages temporels qui l'accompagnent. L'école de Port-Royal fut publiquement accusée, par ses adversaires, de nourrir un socinianisme secret, et de *cacher dans le cœur de terribles monstres*.

L'homme chrétien est le maître de toutes choses, et n'est soumis à personne, avait écrit Luther dans son livre *de Libertate christiana*. Ce principe que le réformateur saxon n'avait émis que dans l'intérêt purement théologique de ses controverses avec Rome, parut, à quelques esprits ardens, un appel à l'insurrection pour conquérir le bonheur. Les anabaptistes furent aussi bien les enfans de Luther que les sociniens, enfans, il est vrai, rejetés par leur père qui les maudit et appela sur leur tête de terribles répressions : mais enfin les doctrines de Muncer et de Jean de Leyde furent une des conséquences des commotions de la réforme. Elles reproduisirent aussi l'hérésie des *millènaires* des premiers siècles. Quand les anabaptistes enseignaient que les hommes, sous l'Évangile, doivent jouir d'une pleine

liberté, quand ils s'écriaient que *le royaume de Sion était proche, que tout ce qui était élevé sur la terre serait abaissé, et que tout ce qui était abaissé serait élevé*, quand ils prêchaient la communauté des biens, la pluralité des femmes, et la monarchie universelle, sous l'autorité d'un seul homme, directement inspiré par Jésus-Chrit, n'étaient-ils pas tourmentés des mêmes désirs de bonheur qui avaient traversé l'imagination de Papias et d'Irénée? Ne cherchaient-ils pas à Munster cette Jérusalem céleste, ce bonheur matériel, que plusieurs, dans l'Asie mineure, avaient, dès les commencemens, substitué au spiritualisme chrétien?

Ainsi, il est exact de dire qu'à la fin du XVIe siècle, le christianisme avait parcouru une seconde fois le cercle des hérésies des premiers temps. Quand il eut accompli cette répétition des mêmes mouvemens, il se divisa en deux grands partis, le protestantisme et le catholicisme, et il entra dans une ère de repos et de calme, où son influence changea de forme et d'application.

Le protestantisme, après avoir conquis par les luttes de la guerre de trente ans une situation légale, puissante et honorée, ne tarda pas, en Allemagne, à communiquer à l'esprit humain de la force et de la nouveauté. La science laïque et universitaire fleurit à l'ombre de son principe. Il fut dans le génie de la nation allemande d'appliquer aux spéculations désintéressées de la raison les fruits de sa victoire et du triomphe de la liberté chrétienne, pour parler la langue de Luther. Kant et Lessing, sortis de la réforme, firent accepter à leur pays la liberté absolue de la pensée. Seulement ils ne l'introduisirent pas dans le monde politique; mais, avant de mourir, ils purent voir l'application sociale entamée par la révolution française.

Durant le règne de Louis XIV, le catholicisme en France retrouva de beaux jours, mais à la condition de plusieurs sacrifices et de changemens notables. Il fut associé au gouvernement, mais il ne fut plus le gouvernement même; son chef et son arbitre ne fut plus le pape, mais un roi; il ne trouva plus son promoteur et sa gloire dans un Grégoire VII, ou dans un Innocent III, mais seulement dans un éloquent évêque, soumis à l'autorité monarchique, et Bossuet fut contraint d'être gallican et royaliste, avant d'être catholique. Il faut remarquer aussi qu'à cette époque la puissance qu'exerça le catholicisme fut encore plus littéraire que morale, et que, même sous les splendides apparences que lui prêtait l'éclat des lettres, un mouvement sourd se préparait qui devait livrer le pouvoir à un autre esprit, à l'esprit philosophique.

Si la philosophie fut puissante au dernier siècle, cette prépondérance implique et démontre la faiblesse du catholicisme et du protestantisme pendant la même époque, en ce qui touche l'influence sociale. La raison l'emporta sur la foi ; au mot de *chrétienté*, les historiens et les philosophes substituèrent le mot *humanité*, et les politiques suivirent, qui voulurent travailler au bonheur du monde, au nom seul du droit.

Depuis ce grand effort accompli par la raison humaine, l'esprit philosophique est resté maître des sociétés, en ce sens que les pouvoirs politiques lui obéissent nécessairement, même quand ils veulent lui résister, car ce n'est plus dans la foi qu'ils vont chercher leurs inspirations. Seulement, depuis vingt-cinq ans, le catholicisme, surtout en France, a fait quelques efforts pour reconquérir la puissance. En 1814, le retour des derniers princes de l'ancienne dynastie lui parut favorable à l'accomplissement de ses desseins, et servit de commencement et d'appui à un mouvement religieux. C'est dans cette entreprise catholique que M. de La Mennais se fit, dès l'origine, une place si considérable.

Mais comment M. de La Mennais, jadis si fougueux catholique, est-il devenu aujourd'hui néo-chrétien? Voilà ce qu'il faut bien comprendre avant d'examiner son néo-christianisme en lui-même.

Le christianisme, qui est un vaste système d'idées et de passions, a toujours été sollicité par les esprits énergiques qui l'ont embrassé et soutenu, de satisfaire à la vivacité de leurs désirs et de leurs pensées, et il a toujours été en mesure, par son étendue et sa profondeur, d'offrir un aliment aux diverses inclinations des hommes puissans qui l'interrogeaient. Il a des trésors infinis de mysticisme pour nourrir les tristesses et les extases des Fénelon et des Saint-Martin ; il a un bon sens et une solidité de raison qui font prévaloir dans les affaires de la vie les Suger et les Bossuet; il n'est pas dénué non plus de ces ardeurs enthousiastes et révolutionnaires qui poussent les Pierre l'Ermite et les Savonarola. Tout système qui veut durer parmi les hommes doit avoir cette capacité un peu inconséquente.

Or, il s'est trouvé qu'il était dans l'esprit et la nature de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, de chercher surtout pour le christianisme la puissance sociale et de mettre les intérêts politiques au premier rang. Il y avait encore dans son génie des dispositions irrésistibles aux polémiques violentes et aux partis extrêmes. Quand, il y a douze ans, en 1826, M. de La Mennais, ayant à se défendre devant le tribunal de police correctionnelle d'avoir attaqué la déclaration de 1682, se levait

après la plaidoirie et la réplique de son avocat, M. Berryer, pour prononcer ces mots : « Je dois à ma conscience, au caractère sacré dont je suis revêtu, de déclarer au tribunal que je demeure inébranlablement attaché au chef légal de l'église, que sa foi est ma foi, que sa doctrine est ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai de la professer et de la défendre; » il ne s'attachait si fortement au pape que parce qu'il le croyait dépositaire d'une puissance efficace. Il était alors à l'apogée de sa foi et de ses espérances dans le successeur des pontifes du moyen-âge. Mais cette opinion s'affaiblit, et sa confiance tomba peu à peu. Déjà on put remarquer, dans les *Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, des sympathies pour la liberté. C'est dans ces dispositions que le trouva la révolution de 1830. L'année suivante, il conjura le pape de ne pas se séparer de la liberté et de l'esprit du siècle; sur son refus, il parut un instant vouloir se taire et se soumettre; mais la nature de l'homme reprit le dessus: il éclata, et depuis les *Paroles d'un Croyant*, qui parurent en 1834, il a poussé toujours en avant. En 1835, il écrivait sur l'absolutisme et la liberté, et il résumait, dans une vaste préface, les principales évolutions de sa pensée. En 1836, il publiait *les Affaires de Rome*, où il accablait de ses dédains le Vatican et le catholicisme; au commencement de 1837, il s'est fait journaliste pour la seconde fois; enfin, en publiant aujourd'hui *le Livre du Peuple*, il se déclare hautement néo-chrétien.

Il est impossible de comprendre le point où en est arrivé aujourd'hui M. de La Mennais, si on ne prend en grande considération sa conviction profonde sur l'impuissance irréparable des deux partis qui divisent aujourd'hui le christianisme, le protestantisme et le catholicisme. Cette conviction a été la raison déterminante de ce qu'il a écrit et de ce qu'il a fait.

Pour le protestantisme, voici ce qu'en disait M. de La Mennais, dans *les Affaires de Rome*, en 1836 : « L'avenir du christianisme ne présentera rien non plus qui ressemble au protestantisme, système bâtard, inconséquent, étroit, qui, sous une apparence trompeuse de liberté, se résout, pour les nations, dans le despotisme brutal de la force, et pour les individus, dans l'égoïsme. » Certes, la sentence est accablante, et même elle nous semble inique dans son excessive sévérité. Nous avons nous-même, en 1835 (1), apprécié les qualités et la portée du protestantisme, et, n'écrivant que dans les intérêts de

(1) *Au-delà du Rhin*, tom. II. — IV. Deux christianismes.

la philosophie, nous avons mis dans notre critique une rigueur moins impitoyable, une équité plus bienveillante. Mais, enfin, M. de La Mennais refuse à l'œuvre de Luther tout avenir, et ce n'est pas pour adhérer au protestantisme qu'il cesse d'être catholique.

Il faut constater les degrés qu'a franchis M. de La Mennais pour se détacher entièrement du catholicisme. Le fragment le plus important dans *les Affaires de Rome* est celui où, après un épilogue poétique, l'auteur donne sa conclusion raisonnée sur les différentes phases par lesquelles il a passé. On y voit qu'en 1831, soit en rédigeant *l'Avenir*, soit en traçant les pages qui ont pour titre : *Des Maux de l'Église et de la Société, et des moyens d'y remédier*, M. de La Mennais croyait encore à la possibilité de réconcilier la hiérarchie catholique avec les peuples. Mais, en 1836, il déclare avoir tout-à-fait perdu cette espérance. Il condamne Rome à marcher jusqu'à la fin dans la ligne tracée; il démontre que la papauté est irrévocablement liée au système qu'elle a cru devoir embrasser dans ces derniers temps; et il annonce que lorsque viendra le triomphe des peuples, *il ne restera plus au pontife solitaire qu'à se creuser une tombe à l'écart avec un tronçon de sa crosse brisée*. La conséquence naturelle et que tire expressément M. de La Mennais, est que le christianisme de l'avenir ne saurait être celui qu'on nous présente sous le nom de catholicisme.

Ne voulant pas se faire protestant, cessant d'être catholique, M. de La Mennais nécessairement devenait néo-chrétien. « Nul ne saurait prévoir, il est vrai, a-t-il encore écrit dans *les Affaires de Rome*, comment s'opérera cette transformation, ou comme on voudra l'appeler, ce mouvement nouveau du christianisme au sein de l'humanité; mais il s'opérera sans doute... Voilà ce que nous n'hésitons pas à annoncer avec une conviction profonde. » Ainsi il est clair que M. de La Mennais est poussé par ses convictions à instituer de propos délibéré dans le monde des croyances et des idées, une grande hérésie, le néo-christianisme. Arius, Pélage, Luther, ont un successeur au XIXe siècle, et la France possède un illustre hérésiarque.

Quel champion lui opposera l'église? Jusqu'ici, nous n'avons guère vu descendre dans l'arène que des hommes plus bruyans que solides. Tantôt on n'a su reproduire que les argumens usés de la vieille théologie, tantôt on a essayé d'une sorte de *romantisme* catholique dont les phrases prétentieuses et vides sont allées mourir, comme des traits sans force, au pied du glorieux adversaire. Nous avouons que la tâche est rude, à combattre M. de La Mennais sans sortir des liens

de l'orthodoxie; il n'y faudrait pas moins qu'un autre saint Bernard, qu'un homme de la trempe du rival et du juge d'Abeilard; il y faudrait son génie, sa vaste discipline, sa fougue, sa foi. Oui, faites revivre le moine de Citeaux pour combattre le prêtre breton : autrement renoncez à des polémiques où la colère ne saurait remplacer la puissance, où vous-mêmes vous vous laissez envahir par la contagion de la philosophe du siècle.

Pour nous, qui n'avons point à combattre M. de La Mennais du point de vue *catholique*, mais à l'apprécier du point de vue *philosophique*, qui depuis plusieurs années avons suivi avec intérêt les développemens de sa pensée, nous nous proposons de soumettre à l'analyse son néo-christianisme, tel qu'il le produit aujourd'hui dans *le Livre du Peuple*. S'il nous arrive d'en signaler les ellipses, les inconséquences et les erreurs au milieu de sentimens généreux et de nobles idées toujours revêtues d'un magnifique langage, on aurait tort de penser que ces critiques puissent porter la moindre atteinte à notre admiration par le talent de l'auteur : tout au contraire, il faudra reconnaître dans cette liberté que nous prendrons, un témoignage de la haute valeur que nous attribuons à ses travaux et à ses écrits : M. de La Mennais, même en faisant la part de ses erreurs, remplit au milieu de nous un rôle nécessaire et une fonction sociale; ceux qui l'injurient violemment, manifestent, par leur colère, combien peu ils comprennent leur siècle; c'est à l'impartialité philosophique qu'il convient d'apprécier le néo-christianisme.

Le Livre du Peuple contient la série des propositions suivantes :

I. Toutes choses ne sont pas en ce monde comme elles devraient être. L'ordre primitif de l'humanité a été troublé. L'homme a rompu l'unité de la famille primitive. Il s'est formé des multitudes de sociétés particulières qui, au lieu de s'aider mutuellement, n'ont songé qu'à se nuire. Les nations divisées entre elles, chaque nation s'est encore divisée en elle-même. Quelques-uns ont fait des lois pour leur avantage et les ont maintenues par la force. L'amour excessif de soi a étouffé l'amour des autres. Le lien de la fraternité a été brisé. Pour les uns, le repos, l'opulence, tous les avantages; pour les autres, la fatigue, la misère et une fosse au bout.

II. Ces derniers qui souffrent, sont le peuple. Tous ceux qui fatiguent et qui peinent pour produire, dont l'action tourne au profit de la communauté entière, les classes les plus utiles à son bien-être, voilà le peuple. Le peuple c'est le genre humain. S'il disparaissait

soudain, il ne resterait que quelques rares individus dispersés sur le sol, les privilégiés.

III. Quel but doit se proposer le peuple ? Il ne doit pas se proposer de se faire individuellement un sort meilleur; car la masse resterait également souffrante et rien ne serait changé dans le monde ; non plus de substituer une domination à une autre domination : mais il doit se proposer de former la famille universelle, de construire la cité de Dieu, de réaliser par un travail ininterrompu son œuvre dans l'humanité.

IV. La sagesse consiste dans la connaissance et la pratique des vraies lois de l'humanité, et l'ensemble de ces droits est ce qu'on appelle droit et devoir. Le droit, c'est vous, votre vie, votre liberté. Mais la justice ne suffisait pas aux besoins de l'humanité. Une autre loi est nécessaire à sa conservation, et cette loi est la charité, qui est la consommation du devoir dont la justice est le premier fondement.

V. Le droit en ce qu'il a de primitif et de radical est inaliénable. Le droit de se conserver ou le droit de vivre implique le droit à tout ce qui est indispensable à l'entretien de la vie. Mais l'homme a deux sortes de vie, la vie du corps et la vie de l'esprit. La vie de l'esprit consiste dans la connaissance de la loi religieuse et morale et dans celle des lois de l'univers, et tous ont droit à cette connaissance.

VI. Comme l'individu, le peuple a le droit de vivre, le droit de se conserver, de se développer librement. Et maintenant qu'est devenu le droit du peuple en ce monde? Le droit est violé dans le peuple, car le peuple est malheureux et ignorant. Sans doute, égaux en droits, les hommes ne possèdent pas des facultés égales ; mais ils doivent tous participer au bien général qui est le résultat des aptitudes diverses de l'humanité.

VII. Comme l'individu dont la souveraineté est inaliénable, le peuple est souverain; car de la souveraineté de chaque individu naît dans la société la souveraineté collective de tous, ou la souveraineté du peuple, également inaliénable. Le souverain, c'est le peuple, essentiellement libre. Le pouvoir, qu'il soit exercé par un ou plusieurs, dérive de lui. Quand le peuple brise une domination inique, il ne trouble pas l'ordre; il le rétablit, il accomplit l'œuvre de Dieu et sa volonté toujours juste.

VIII. Les maux du peuple viennent des vices de la société, détournée de sa fin naturelle par l'égoïsme de quelques-uns, et jamais il ne sera mieux, tant que ceux-ci feront seuls des lois. La société ne doit être dans sa vérité que l'organisation de la fraternité. La loi

chrétienne a dit : *Que celui qui voudra être le premier parmi vous soit le serviteur de tous.* Donc, à qui que ce soit qui osera se dire son maître, le peuple doit répondre : non. Quand le peuple aura reconquis son droit, s'il en use avec sagesse, le monde changera de face.

IX. Il ne suffit pas de connaître ses droits; il faut aussi connaître ses devoirs. Le devoir est le principe conservateur de la société. Si le droit était respecté toujours, et le devoir toujours accompli, la terre serait heureuse.

X. Le devoir s'étend à tous les êtres. Le droit comprend la justice et la charité.

XI. Il y a des devoirs de plusieurs sortes, des devoirs généraux et particuliers. Énonciation des devoirs généraux.

XII. Les devoirs de famille figurent au premier rang des devoirs particuliers. Entre l'homme et la femme, l'époux et l'épouse, les droits sont égaux, les aptitudes et les fonctions diverses. Le but principal du mariage est de perpétuer, par la reproduction des individus, la grande famille humaine. Les parens doivent l'éducation à leurs enfans. Les enfans doivent honorer et aimer leurs parens.

XIII. La patrie est la commune mère. Le premier devoir envers la patrie est de travailler à établir dans son intégrité le principe de l'égalité absolue des droits, d'où émanent les libertés publiques et privées. Alors le peuple cessera d'être exclu de la gestion des affaires communes; alors il aura vraiment une patrie.

Au-dessus de la patrie elle-même est l'humanité; et l'ordre parfait n'existera que lorsque les nations, renversant les funestes barrières qui les séparent, ne formeront plus qu'une grande et unique société.

XIV. L'ensemble des devoirs d'où découlent la vie et des vérités qui sont le fondement éternel de ces devoirs, forme ce qu'on appelle la religion. Nier la religion, c'est nier le devoir, et puisqu'il existe de vrais devoirs, il existe une vraie religion. La religion implique la foi comme la base première. Le genre humain croît en vertu de sa nature même. La religion ne doit pas être confondue avec les diverses formes extérieures qu'elle revêt. Le christianisme, religion de l'amour, de la fraternité et de l'égalité, est la vraie religion. Il est aujourd'hui enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire, mais il reparaîtra dans la splendeur de sa vie perpétuellement jeune : il est la loi première et dernière de l'humanité.

XV. Le premier fruit du devoir est la jouissance d'un bien au-dessus de tous les biens, le calme intérieur, la paix et les joies pures. Le

premier effet du devoir est de diminuer les maux de la vie, d'en adoucir l'amertume et d'y mêler tout un ordre ineffable de jouissances inconnues à ceux que les passions mauvaises dominent ou que l'égoïsme concentre en eux-mêmes. Le devoir réalise le droit. Le peuple, pour triompher certainement, ne doit vouloir rien que de juste. La sûreté, la liberté, la propriété de tous sans exception, doivent lui être sacrées. Le peuple doit s'associer et pratiquer le devoir dans l'association.

XVI. Le peuple ne doit s'abuser ni sur le temps, ni sur les choses. Il doit se garder de rêver l'impossible. L'égalité des positions et des avantages annexés à chaque position n'est point dans les lois de la nature. Le mouvement de la vie sociale oppose un obstacle invincible à l'égalité des fortunes. L'état misérable du peuple ne peut pas non plus changer tout d'un coup. Rien de ce qui doit durer ne se fait qu'à l'aide du temps. Mais les hommes de travail doivent prendre courage. — Tableau de l'avenir. — Bonheur du peuple qui goûtera toutes les jouissances de l'art et de la contemplation du beau. L'Évangile du Christ, scellé pour un temps, sera ouvert devant les nations. On ne verra dans le criminel qu'un frère égaré, un malade. On ne connaîtra plus la peine de mort. — Le monde ne formera qu'une même cité qui saluera dans le Christ son législateur suprême et dernier. Les causes de guerre auront disparu; le bien-être de chacun, étroitement lié au bien-être de tous, croîtra par un progrès nécessaire. Cependant le mal ne sera jamais détruit ici-bas, mais le peuple ne doit pas oublier que l'ame est immortelle.

Telles sont les idées contenues dans *le Livre du Peuple*. On voit qu'en elles-mêmes elles ne sont pas très neuves ; mais elles trouvent de l'originalité dans leur enchaînement et surtout dans le caractère de celui qui s'est donné la peine de les associer dans une éclatante phraséologie. Désormais il ne saurait être douteux pour personne que M. de La Mennais a rompu définitivement les derniers liens de l'orthodoxie catholique qui pouvaient le retenir encore, et qu'il cherche les élémens d'un système nouveau. L'homme qui avait dit que le sentiment est variable et faux, que le raisonnement est trompeur, qu'une autorité extérieure est seule certaine, embrasse aujourd'hui le culte de la raison individuelle, et nous sommes obligés de dire que ce début dans l'ordre philosophique n'est pas heureux, car M. de La Mennais n'a nullement compris la théorie de l'intelligence et des lois de la raison. La souveraineté du peuple n'étant aux yeux de l'auteur que la collection des souverainetés individuelles, elle n'est plus que

la souveraineté du nombre, et voilà M. de La Mennais d'accord avec les conséquences extrêmes, non pas de la démocratie, mais de la démagogie. Prenez la première partie du livre de M. de La Mennais, où, au nom de la parole chrétienne, il appelle le peuple, c'est-à-dire les plus malheureux et les plus ignorans de l'espèce humaine, à la domination : vous croiriez lire un évangile rédigé à l'usage des anabaptistes de Munster; mais tournez la page, voici venir la théorie du devoir, la prédication du dévouement, de la charité, de la vanité des choses humaines et de l'immortalité de l'ame. Tirez les conséquences des propositions émises dans cette seconde partie, et le peuple n'aura plus de pensée que pour le travail, pour les joies intimes du cœur, pour les dogmes de la foi chrétienne, et pour les promesses d'une autre vie. Si le peuple ne lit que les premières pages, il court aux armes; s'il achève le livre, il se résigne et s'abîme dans la prière, le dévouement et l'humilité.

Voilà qui prouve invinciblement la bonne foi de M. de La Mennais et la candeur de son génie. Mélancolique, ayant l'humeur *dantesque*, comme il l'a dit en parlant de lui-même, il a vu l'humanité *pâle, malade, défaillante, couverte de vêtemens de deuil parsemés de taches de sang*, et il s'est ému profondément de cette vision qui l'obsédait. Dans ses premiers transports, il a crié vengeance; puis peu à peu il s'est calmé, d'anciens souvenirs sont rentrés dans son cœur, et le traducteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* s'est retrouvé. Du choc de ces affections contradictoires est né *le Livre du peuple*, livre de colère et de mansuétude, de sédition et d'ascétisme, tracé par un tribun et par un saint, matérialiste et mystique, se détruisant lui-même, sans unité, sans effet possible, sans danger, mais curieux monument des débats douloureux d'une grande ame qui s'est fait, de la recherche de la vérité, une *passion* immortelle.

Tout ce qui, dans l'ouvrage de M. de La Mennais, a trait aux devoirs généraux et particuliers, ne saurait avoir ni nouveauté, ni grand intérêt : c'est une page du catéchisme cousue à un lambeau du *Contrat Social*, et il n'y a de remarquable que cette association. C'est dans la première partie, qui traite du droit et des droits du peuple, qu'il faut chercher les instincts puissans et décisifs qui ont excité l'auteur. M. de La Mennais, sans peut-être en avoir conscience, se rattache à l'hérésie primitive des *millènaires*, qui demandaient au christianisme le bonheur matériel et terrestre. Il détourne et applique la parole chrétienne au profit de la souveraineté et de la félicité du peuple. Il trace un tableau de l'avenir où le mal sera, sinon tout-à-

fait anéanti, du moins beaucoup affaibli, où l'unité politique de la terre doit prédominer à l'ombre de la croix et du nom du Christ. Il est vrai qu'après ces magnifiques peintures, il ajoute que le peuple ne doit pas incarner ses sublimes espérances dans la boue qu'il foule aux pieds, qu'ici-bas il n'est entouré que de fantômes et d'ombres vaines; mais c'est une ressemblance de plus avec les *millènaires*, qui faisaient précéder la jouissance du paradis d'un règne terrestre du Christ, qui devait durer mille ans.

Ici M. de La Mennais adhère tout-à-fait à ce mouvement de l'esprit humain, qui réclame le bonheur comme le but légitime de ses tendances et de ses efforts. Quand nous avons examiné *la Déontologie* de Bentham, traité net et concis de la morale exclusive de l'intérêt, nous avons signalé le mouvement de la philosophie moderne, qui, oubliant le ciel pour la terre, parce que le christianisne avait paru oublier la terre pour le ciel, excita Hume, Hartley, le marquis de Mirabeau, Helvétius, Priestley, Condorcet, Bentham, à chercher les conditions du bien-être et de la félicité humaine. Nous pouvons ajouter à la liste de ces travailleurs les noms de Saint-Simon et de Fourier, et même celui de M. de La Mennais, qui est entièrement entré dans cette conspiration de l'esprit humain pour conquérir le bonheur. Seulement il a donné à cette opinion quelques couleurs empruntées à d'inévitables souvenirs; il y a dans le prêtre de Bretagne quelque chose du *millènaire* Papias et de l'utopiste Fourier.

Cette tendance vers le bonheur terrestre étant manifeste, suivons maintenant la méthode de M. de La Mennais pour le conquérir légitimement. Nous assistons à une conversion éclatante. L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* embrasse sans réserve la théorie de la souveraineté du peuple, telle qu'elle est formulée dans le *Contrat social;* le droit pour lui n'est autre chose que la liberté, et la souveraineté du peuple, le résultat des souverainetés individuelles. Mais cette théorie du droit est incomplète et surannée, et si notre siècle doit une partie de sa liberté et de ses progrès au génie de Rousseau, il s'est servi de ces progrès même pour améliorer l'héritage qu'il a recueilli.

Le droit n'est pas uniquement la liberté; il trouve son essence dans l'union de l'intelligence et de la volonté, comme il trouve son plus parfait développement dans l'harmonie de l'association et de l'individualité.

L'association, loin d'abolir l'individualité, n'est possible que par elle. Si le principe du droit social est dans l'esprit humain, il suit que le développement individuel est aussi nécessaire à la société qu'à

l'homme même. Un homme a l'initiative d'un grand dessein, d'une utile découverte, d'une haute pensée. Les autres hommes consentent, et ce consentement, en se perpétuant, constitue la tradition.

Initiative, consentement, tradition, voilà les trois formes de l'individualité même; elle est plus saillante dans l'initiative, mais elle n'est pas moins réelle dans le consentement et la tradition. Pourquoi les autres hommes consentent-ils à une proposition qui leur est présentée, si ce n'est parce que leur individualité a été pénétrée et convaincue? Ce n'est pas tout; en consentant à une pensée offerte, les hommes la transforment inévitablement, et l'individualité joue ici un nouveau rôle. C'est se faire une idée fausse de la tradition que de la prendre pour une acceptation muette et servile d'une pensée imposée. La tradition ne vit elle-même que par un mouvement de l'esprit humain qui, continuant de consentir à une pensée dont il a reconnu l'évidence, s'agite dans une sphère tracée dès le principe.

Il y a de l'unité dans l'histoire quand une pensée première et féconde est développée par une tradition vigoureuse. L'esprit humain embrasse avec amour la vérité qu'il a reçue; il s'attache à tirer de son sein des fruits solides et doux; il porte toutes ses forces sur un point donné, et tous ses mouvemens concourent au même but. Souvent les peuples sont en jouissance de ces résultats heureux, sans en savoir les lois et le secret; ils s'imaginent que la pensée première n'a pas changé et qu'ils vivent sous le joug de son immobilité. L'activité de l'esprit humain leur échappe, parce qu'alors elle est harmonique et non pas turbulente; mais si l'on pouvait à leurs yeux rapprocher brusquement le point de départ des doctrines et des commentaires qui dirigent la pratique de leur siècle, ils seraient éblouis par les différences, et reconnaîtraient l'éternelle mobilité du genre humain. Au surplus vient un temps où cette mobilité est irrécusable; c'est lorsque la pensée première est corrompue ou épuisée, lorsque la tradition devient mensongère ou stérile; alors l'individualité exerce une nouvelle initiative qui demande à triompher à son tour par un autre consentement et par une autre tradition.

Si donc rien ne se produit ou ne se passe sur la terre qui ne relève de l'individualité humaine, il importe de bien connaître cette individualité, qui est la racine du droit et la source des pensées et des actions de l'homme. Or, le premier fait fondamental qui constitue cette individualité, c'est l'intelligence.

Où est l'intelligence dans la théorie du droit de M. de La Mennais? Elle n'y brille que par son absence; et cette ellipse suffit pour réduire

au néant la théorie même. Veut-on, par un seul exemple, juger combien sont profondes les différences qui nous séparent de son radicalisme évangélique?

Quand M. de La Mennais dit que le peuple a le droit de vivre et de se développer, nous disons : Oui; mais quand il ajoute qu'il a le droit, à l'heure qu'il est, de gouverner la société, nous répondons : Non. Tout homme a le droit de ne pas mourir de faim, et la société est en faute quand un individu tombe d'inanition et périt de détresse. Tout homme a encore un droit imprescriptible à l'éducation et au travail, et la société lui doit les méthodes de l'éducation et les instrumens du travail. Mais au-delà le droit de l'individu ne peut s'accroître qu'avec le développement même de son intelligence.

La société doit aujourd'hui non pas livrer au peuple un pouvoir dont il ne saurait se servir que d'une manière mortelle pour lui-même et pour tous les intérêts, mais lui donner une éducation qui le mène successivement à tous les degrés de la puissance et de la souveraineté sociale. M. de La Mennais dit dans son livre (1), en s'adressant au peuple : « Quand vous aurez reconquis votre droit, *si vous en usez avec sagesse*, le monde changera de face. » Et quelle est la condition nécessaire de la sagesse du peuple, si ce n'est la science? La distribution de la science au peuple doit donc précéder son initiation au pouvoir.

Pourquoi l'astre de la science ne se lève-t-il point sur l'horizon du monde ténébreux où l'on t'a relégué? demande M. de La Mennais au peuple (2). Voilà la véritable, et aujourd'hui la seule question à poser. Le peuple est ignorant : il faut qu'il cesse de l'être; et à mesure que cette ignorance décroîtra, son droit à la puissance grandira d'autant plus. Nous reconnaissons la souveraineté du peuple, mais nous l'identifions avec la souveraineté de l'esprit humain, et, par une conséquence naturelle, nous voulons instruire le peuple avant de le couronner. M. de La Mennais, entraîné par de nobles passions, veut, du sein de l'extrême misère, pousser le peuple à l'extrême grandeur; chez lui, le sentiment l'emporte sur la raison; il y a surtout dans son talent de la colère et de la charité; il hait et il aime tour à tour les hommes et les choses plus qu'il ne les juge et ne les comprend.

Si M. de La Mennais n'a pas vu qu'il était impossible de fonder le droit social sans l'intervention première de l'intelligence, qui seule peut

(1) Pag. 85.
(2) Pag. 65.

livrer des vérités générales, tandis que la conscience de la liberté individuelle ne peut atteindre que l'intérêt de l'individu, il n'a pas moins méconnu la réalité historique. *Otez un petit nombre de privilégiés ensevelis dans la pure puissance, le peuple, c'est le genre humain.* Nous aussi nous disons : Le peuple, c'est le genre humain, parce que nous y comprenons tout le monde, le bourgeois comme l'artisan, l'industriel comme le soldat, riches et pauvres, toutes les aptitudes et toutes les fonctions sociales. Le peuple ne saurait être défini par l'extrême misère et l'extrême ignorance. Si l'on veut suivre les mouvemens de la nation française depuis le XIIe siècle, on verra notre démocratie s'élever peu à peu par le développement progressif du travail et de l'intelligence. Il y a cinq ans que, cherchant à nous rendre compte de la marche de la démocratie française, nous disions : « La révolution communale du XIIe siècle constitua les bourgeois; la révolution générale de 1789 a constitué le peuple (1). » Quelle est la conséquence, si ce n'est que le peuple se compose tant des bourgeois que des prolétaires, et de ce qui reste parmi nous d'aristocratie? Dans le peuple ainsi composé, la bourgeoisie a la prépondérance : les destinées sociales dépendent donc surtout de la direction politique que suivra cette bourgeoisie triomphante. Quelques-uns veulent l'entraîner dans l'imitation de l'ancienne aristocratie et lui inculquer son égoïsme : ceux-là prennent avec affectation le nom de *conservateurs*. D'autres, et en plus grand nombre, demandent à la bourgeoisie de garder les instincts et les sympathies populaires, de faciliter à tout travailleur prolétaire la conquête successive du bien-être et des droits politiques, et de fonder enfin un plébéianisme puissant, qui, sans parodier les travers de la vieille noblesse, sache se faire une histoire vraiment originale et vraiment utile au genre humain. La bourgeoisie est le fait nécessaire et indestructible dans lequel nous vivons tous : quel sera son génie? voilà l'intérêt social de notre siècle.

La conscience de l'histoire prépare l'esprit à juger sainement la réalité politique : mais l'auteur du *Livre du Peuple* paraît être tombé dans un grand mépris de l'histoire humaine, et ce dédain est une ressemblance de plus avec quelques philosophes et quelques *utopistes* qui ont exclusivement demandé le bonheur des sociétés à des théories conçues *à priori*. Comme Bentham, comme Charles Fourier, M. de La Mennais semble aujourd'hui ne tenir aucun compte de l'his-

(1) *Lettres philosophiques.* — Xme Lettre : — *De la Démocratie française.* 1832, *Revue des Deux Mondes.*

toire. « Y avait-il des rois, des nobles, des patriciens et des plébéiens, demande-t-il (1), avant qu'il y eût des peuples?... Patriciat, noblesse, royauté, toute prérogative en un mot qui prétend ne relever que de soi, se soustraire à la volonté, à la souveraineté du peuple, est un attentat contre la société. » Et que doit être la société? *l'organisation de la fraternité*. Or, comme l'auteur du *Livre du Peuple* ne voit encore dans aucune des sociétés humaines la fraternité organisée, il en conclut le règne absolu du mal dans le présent comme dans le passé. Cet anathème lancé contre toute l'histoire du genre humain manque de justice. Sans doute le mal est dans l'histoire, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, mais non pas d'une manière absolue; autrement la vitalité sociale serait corrompue et tarie dans sa source. Dans toute société il y a l'intention du bien et le principe du droit. Mais cette intention et ce principe sont contrariés dans leurs effets et dans leur cours, et l'histoire trouve son intérêt et sa moralité dans une succession de progrès et de chutes, de déviations et de redressemens. Que nous eussions voulu que M. de La Mennais employât la magie de sa plume à évoquer sous les yeux du peuple les principales scènes du passé, mettant à côté d'une vive peinture un enseignement grave et concis ! C'est au peuple qu'il faut conter l'histoire, pour éclairer son esprit et élever son ame : l'histoire ne sera pas avare pour lui de consolations, d'encouragemens, de jouissances; elle pourra lui inspirer du courage sans colère, de la patience sans langueur, de l'émulation sans envie; elle lui montrera avec une incorruptible équité que la vraie puissance a toujours été le prix de l'intelligence et du travail.

Il était inévitable que M. de La Mennais, ne prenant pas l'histoire pour le point de départ nécessaire des progrès qu'il désire, prêtât à l'avenir qu'il appelle, les traits les plus incertains. « Votre tâche, la voici, dit-il au peuple; elle est grande. Vous avez à former la famille universelle, à construire *la cité de Dieu*, à réaliser progressivement par un travail ininterrompu son œuvre dans l'humanité (2). » Mais qu'est-ce que la cité de Dieu? J'entends très bien qu'au ve siècle, un illustre chrétien, voulant fermer la bouche aux païens qui imputaient la ruine de l'empire aux destructeurs du culte des dieux, ait voulu établir que, dans la nature des choses, il y avait deux cités, la cité de Dieu et la cité de l'homme; que celle de l'homme avait été enfantée par

(1) Pag. 83.
(2) Pag. 33.

le mauvais génie de l'orgueil; qu'au contraire celle de Dieu, incorruptible et pure, dont l'origine remonte aux premiers jours célébrés par l'Ancien Testament, est arrivée peu à peu à descendre sur la terre par le christianisme. Mais qu'a de commun la situation de M. de La Mennais avec celle de saint Augustin? Le christianisme a aujourd'hui cet empire terrestre, dont le paganisme retenait encore une partie, quand l'évêque d'Hyppone écrivait. Augustin luttait contre les païens; M. de La Mennais lutte aujourd'hui contre les chrétiens en possession du monde politique; les chrétiens lui diront que la cité de Dieu est réalisée sur la terre, tant par le catholicisme que par le protestantisme, et toutes les opinions adjureront l'auteur du *Livre du Peuple* de découvrir les fondemens de la nouvelle cité qu'il veut substituer à l'ancienne.

Tout conduit M. de La Mennais à la nécessité de formuler un système; son radicalisme évangélique, tel qu'il se dessine dans *les Paroles d'un Croyant* et dans *le Livre du Peuple*, ne saurait suffire ni à notre siècle ni à la nature des choses. Ce radicalisme évangélique est sincère dans l'homme qui le prêche, et naturel dans l'époque où il se produit : qu'un prêtre ait été frappé des misères du peuple, qu'il ait réclamé ses droits et son bonheur au nom de l'Évangile, et qu'il ait voulu mêler et combiner les forces du christianisme et de la démocratie, voilà un fait social qui n'a rien de monstrueux, et qu'explique complètement le génie de notre siècle. Mais si ce radicalisme évangélique est un symptôme, il n'est pas une solution.

Quand en 1834 parurent *les Paroles d'un Croyant*, elles furent saluées comme un cri d'émancipation et d'indépendance; l'auteur entrait dans une vie nouvelle par une sorte de chant lyrique dont l'impétueuse allure échappait à l'analyse de l'esprit philosophique. Plus tard *les Affaires de Rome* furent comme des *Mémoires* destinés à livrer au public le secret et les détails de la révolution intérieu qui s'était accomplie dans l'ame de M. de La Mennais; enfin aujourd'hui *le Livre du Peuple* est une sorte de catéchisme populaire, dont l'auteur n'a pas décliné la lutte avec les formes même de l'Évangile. Mais il faut maintenant à la pensée de M. de La Mennais une évolution nouvelle; il nous doit un système. Qu'il se rappelle que tous les grands hérésiarques qui ont protesté puissamment contre l'orthodoxie et les opinions officielles, ont puisé leur force dans les principes métaphysiques des choses.

Jusqu'à présent le néo-christianisme, dont M. de La Mennais est, à lui seul, encore aujourd'hui, le chef et l'église, n'a eu d'autre déve-

loppement que ce radicalisme évangélique que nous avons analysé. C'était inévitable, mais ce n'est plus assez. Quand M. de La Mennais a complètement abandonné le catholicisme, quand il a accablé de ses mépris la réforme protestante, il a pris l'engagement envers son siècle de commencer et d'inaugurer un nouvel ordre de vérités religieuses. Il ne parle plus au nom de l'église catholique, dont il s'est séparé, lorsqu'il salue dans le christianisme la loi première et dernière de l'humanité; il doit donc déclarer au nom de quelles convictions il écrit aujourd'hui : autrement, pourquoi imposerait-il au peuple des croyances dont il se réserverait le secret et la raison?

La foi et la science, voilà désormais, ce nous semble, les deux objets auquel doit s'appliquer le beau génie de M. de La Mennais. Puisqu'il a brisé de ses propres mains le système qu'il avait édifié dans *l'Essai sur l'indifférence*, il a nécessairement dans l'esprit une autre méthode pour arriver à la vérité. Le néo-christianisme ne peut sortir que d'une nouvelle tentative pour concilier la science et la foi; et l'on ne saurait fermer les yeux à l'immense travail qui s'accomplit de toutes parts pour agrandir l'une et changer les conditions de l'autre. En Allemagne, les sources historiques de la religion chrétienne sont l'objet de la critique la plus profonde; on y examine avec indépendance et respect les titres de la révélation positive; les travaux ingénieux et savans de Strauss soulèvent des discussions et des polémiques qui profiteront à l'émancipation progressive de l'esprit humain. Ces mouvemens, que M. de La Mennais ne saurait ignorer, doivent lui inspirer une émulation nouvelle; puisque le vieil homme a disparu, il faut que l'homme nouveau jette les fondemens d'une école et d'une doctrine.

Y a-t-il à côté du catholicisme et du protestantisme une place dans l'avenir pour un néo-christianisme? Voilà, certes, une des plus graves questions qui puisse être posée. Strauss et M. de La Mennais sont la double conséquence, tant de l'esprit critique de la réforme que des instincts sociaux du catholicisme. Sont-ils les précurseurs d'un ordre nouveau? Doivent-ils inaugurer une nouvelle théologie, une nouvelle philosophie, une nouvelle politique pour le christianisme? Les faits de l'avenir peuvent seuls répondre; il serait puéril de vouloir prophétiser en détail les formes et les accidens par lesquels doit passer l'humanité.

Dans toutes ses situations et sur toutes ses faces, le christianisme est aujourd'hui l'objet de l'attention respectueuse du monde; il n'a point à se plaindre. Au sein même des deux orthodoxies protestante

et catholique, des travaux théologiques s'accomplissent; nous avons apprécié ailleurs l'importance du piétisme de Halle et du mysticisme de Munich; joignons à ces signes les symptômes du néo-christianisme, et enfin les tendances religieuses de la philosophie idéaliste, tant en Allemagne qu'en France, et nous n'aurons pas tort de conclure que le fait historique du christianisme remue fortement les passions et les pensées humaines, et que l'esprit du monde cherche à ses désirs et à ses ressentimens religieux une satisfaction complète et nouvelle.

A l'égard de l'esprit chrétien, soit catholique, soit protestant, soit néo-chrétien, l'esprit philosophique ne peut avoir qu'impartialité et bienveillance. Il reconnaît d'abord que la supériorité morale du christianisme, sur les différens cultes de l'antiquité, est démontrée par les hérésies même et les différens partis qui l'expriment; il y a, dans le christianisme, un esprit de liberté, puisqu'il est possible d'être chrétien de tant de façons diverses. Connaissons-nous dans l'histoire les hérésies du polythéisme chez les Grecs et les Romains? Non; la religion des Romains et des Grecs a pu avoir des phases diverses; mais elle n'était pas animée d'une liberté intérieure d'où pussent sortir de fécondes hérésies.

Puisqu'elle spécule en présence d'une religion supérieure au paganisme, la philosophie moderne doit à cet avantage un champ plus étendu pour ses théories, et aussi plus de modération et de patience dans les applications sociales. D'une part, les convictions de la société moderne étant moralement meilleures que les convictions de la société antique, la philosophie n'a plus à démontrer aujourd'hui quelques idées premières, désormais hors de toute discussion, comme l'égalité des hommes entre eux, l'unité de Dieu, la spiritualité immortelle de l'ame humaine. D'un autre côté, la philosophie moderne, par la nature même de ses principes, donne aux sociétés qu'elle veut enseigner et conduire des gages irrécusables de prudence et d'habileté.

Comment la philosophie tomberait-elle dans les écarts et les erreurs que nous avons reprochés au radicalisme évangélique, comment identifierait-elle la souveraineté du peuple avec la souveraineté du nombre, elle qui salue l'intelligence comme la première loi des sociétés humaines? Elle n'excite pas les pauvres contre les riches, la détresse contre l'opulence, parce qu'elle ne cède pas aux mouvemens passionnés d'un sentimentalisme irréfléchi; elle ne jette pas l'anathème à la face de la société moderne, parce qu'elle la comprend dans ses tendances, la sait dans ses origines, la guide dans ses progrès, et la pré-

voit dans ses développemens futurs. Elle n'excommunie pas la civilisation avec son éclat et son luxe; elle s'attache à en corriger les vices, mais elle en reconnaît avec orgueil les beautés et les grandeurs. Elle travaille à l'émancipation du peuple; elle le convie à la conquête successive des droits politiques, mais par l'éducation, par la science rendue accessible à tous; elle ne prend pas parti d'une manière exclusive et passionnée pour les intérêts prolétaires contre les intérêts bourgeois, mais elle cherche, aux difficultés qui nous divisent et nous tourmentent, des solutions impartiales et vraies. Il faut donc tomber d'accord que l'esprit philosophique, s'appliquant aux affaires humaines, est plus social et moins révolutionnaire que le radicalisme évangélique.

Mais aussi la philosophie moderne réclame, pour l'activité même de l'intelligence, une carrière infinie. Elle estime que la pensée dans son essence est supérieure à toute lettre, à l'écriture, quelle qu'elle soit. Elle trouve qu'il n'est pas raisonnable d'affirmer, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre religieux, que telle loi écrite est la dernière loi de l'humanité. Elle ne juge pas que la tradition chrétienne, si belle qu'elle paraisse, soit égale à l'universalité des choses. Mais considérant la religion comme une partie de la vérité générale acceptée par de grandes majorités, elle est pleine de respect pour elle, et aussi pleine de confiance dans l'éternel mouvement de l'esprit humain. Il est impossible à l'esprit philosophique de ne pas reconnaître, dans les travaux scientifiques et industriels qui s'accomplissent sur tous les points, un instrument de rénovation sociale et religieuse, et, par une conséquence naturelle, d'avoir sur l'avenir du monde des prévisions à la fois plus idéales et plus positives que celles indiquées dans *le Livre du Peuple*.

Voilà pourquoi il est juste d'affirmer que l'esprit philosophique est tout ensemble moins et plus révolutionnaire que le radicalisme évangélique, qui à la fois demande trop et pas assez.

Aujourd'hui l'Europe, dans l'ordre politique, nous montre les institutions dont l'origine remonte au moyen-âge envahies par l'esprit nouveau, qui entreprend, non pas de les renverser avec violence, mais de les transformer. Dans l'ordre religieux, le catholicisme s'attache à la conservation immobile du passé. Il ne serait pas équitable de méconnaître que, dans sa vieille majesté, il n'est pas sans charmes pour les imaginations et sans quelque douceur pour les ames; mais enfin, il n'a plus l'initiative sociale. Le protestantisme n'y a jamais prétendu, concentrant toujours son ambition dans la critique des

écritures et dans la spiritualité intérieure. Depuis deux siècles, la direction politique appartient donc sans partage à l'esprit laïque et philosophique, qui a régné avec d'autant plus d'autorité, qu'il ne s'est pas manifesté par une caste ou par un ordre, mais qu'il a pénétré dans tous les ordres, dans tous les rangs, dans toutes les formes de la société.

Au début du moyen-âge, au IXe siècle, après Charlemagne, la puissance appartint à l'église; après quatorze ans de durée, l'empire d'Occident se décomposait par un mouvement nécessaire; le mélange des races préparait la diversité des nations; les hommes du Nord s'abattaient de toutes parts sur l'héritage de Charles; l'esprit militaire des Francs semblait anéanti, et, dans ce chaos, l'église seule était debout. Au XIXe siècle, après Napoléon et son empire, nous avons été les témoins de la décadence passagère de l'esprit militaire et de l'avénement d'une puissance pacifique, qui n'était plus l'église, mais l'industrie. Il importe d'associer la philosophie sociale à ces développemens industriels, afin de donner à un corps jeune et robuste une forte intelligence.

Si le christianisme, dont l'originalité fut de donner le pas à la charit et à la foi sur l'intelligence et sur l'esprit, dut ses triomphes et son influence à l'heureuse souplesse avec laquelle il sut se prêter à toutes les formes et à tous les accidens politiques, l'esprit philosophique, qui salue dans l'intelligence la loi du siècle, et dans la révolution française la promulgation la plus éclatante de cette loi, ne doit se montrer ni moins habile ni moins social; il doit avoir ses phases, ses transformations; il doit fuir comme un écueil les imitations et les redites, renouveler par un mouvement continuel ses traditions, ses méthodes et son langage. Comparez le christianisme de saint Paul avec celui de Grégoire VII, et jugez quelles formes et quelles fortunes diverses peuvent traverser les idées.

LERMINIER.

FRÉDÉRIC

ET

BERNERETTE.

I.

Vers les dernières années de la restauration, un jeune homme de Besançon, nommé Frédéric Hombert, vint à Paris pour faire son droit. Sa famille n'était pas riche, et ne lui donnait qu'une modique pension; mais comme il avait beaucoup d'ordre, peu de chose lui suffisait. Il se logea dans le quartier latin, afin d'être à portée de suivre les cours; ses goûts et son humeur étaient si sédentaires, qu'il visita à peine les promenades, les places et les monumens qui sont à Paris l'objet de la curiosité des étrangers. La société de quelques jeunes gens avec lesquels il eut bientôt occasion de se lier à l'École de Droit, quelques maisons que des lettres de recommandation lui avaient ouvertes, telles étaient ses seules distractions. Il entretenait une correspondance réglée avec ses parens, et leur annonçait le succès de ses examens au fur et à mesure qu'il les subissait. Après avoir travaillé assidument pendant trois ans, il vit enfin arriver le moment où il allait être reçu avocat; il ne lui restait plus qu'à soutenir sa thèse, et il avait déjà fixé l'époque de son retour à Besançon, lorsqu'une circonstance imprévue vint pour quelque temps troubler son repos.

Il demeurait rue de la Harpe, au troisième étage, et il avait sur

sa croisée des fleurs dont il prenait soin. En les arrosant un matin, il aperçut, à une fenêtre en face de lui, une jeune fille qui se mit à rire. Elle le regardait d'un air si gai et si ouvert, qu'il ne put s'empêcher de lui faire un signe de tête. Elle lui rendit son salut de bonne grace, et, à compter de ce moment, ils prirent l'habitude de se souhaiter ainsi le bonjour tous les matins, d'un côté de la rue à l'autre. Un jour que Frédéric s'était levé de meilleure humeur que de coutume, après avoir salué sa voisine, il prit une feuille de papier qu'il plia en forme de lettre et qu'il montra de loin à la jeune fille, comme pour lui demander s'il pouvait lui écrire; mais elle secoua la tête en signe de refus et se retira d'un air fâché.

Le lendemain, le hasard fit qu'ils se rencontrèrent dans la rue. La demoiselle rentrait chez elle, accompagnée d'un jeune homme que Frédéric ne connaissait pas, et qu'il ne se rappela point avoir jamais vu parmi les étudians. A la tournure et à la toilette de sa voisine, quoiqu'elle portât un chapeau, il jugea qu'elle devait être ce qu'on appelle à Paris une grisette. Le cavalier, d'après son âge, n'était sans doute qu'un frère ou un amant, et semblait plutôt un amant qu'un frère. Quoi qu'il en fût, Frédéric résolut de ne plus songer à cette aventure. Les premiers froids étant venus, il ôta ses fleurs de la place qu'elles occupaient sur sa croisée; mais, malgré lui, il regardait toujours dehors de temps en temps; il rapprocha de la fenêtre le bureau où il travaillait, et arrangea son rideau de façon à pouvoir guetter sans être aperçu.

La voisine, de son côté, ne se montra plus le matin. Elle paraissait quelquefois à cinq heures du soir pour fermer ses persiennes, après avoir allumé sa lampe. Frédéric se hasarda un jour à lui envoyer un baiser. Il fut surpris de voir qu'elle le lui rendit aussi gaiement qu'autrefois son premier salut. Il prit de nouveau son morceau de papier qui était resté plié sur sa table, et, s'expliquant par signes du mieux qu'il put, il demanda qu'on lui écrivît, ou qu'on reçût son billet. Mais la réponse ne fut pas plus favorable que la première fois; la grisette secoua encore la tête, et il en fut de même pendant huit jours. Les baisers étaient bien venus, mais quant aux lettres, il fallait y renoncer.

Au bout d'une semaine, Frédéric, dépité d'essuyer sans cesse le même refus, déchira son papier devant sa voisine. Elle en rit d'abord, resta quelque temps indécise, puis tira de la poche de son tablier un billet qu'elle montra à son tour à l'étudiant. Vous jugez bien qu'il ne secoua pas la tête. Ne pouvant parler, il écrivit en grosses lettres, sur

une grande feuille de papier à dessin, ces trois mots : « Je vous adore! » Puis il posa la feuille sur une chaise et plaça une bougie allumée de chaque côté. La belle grisette, armée d'une lorgnette, put lire ainsi la première déclaration de son amant. Elle y répondit par un sourire, et fit signe à Frédéric de descendre pour venir chercher le billet qn'elle lui avait montré.

Le temps était obscur, et il faisait un épais brouillard. Le jeune homme descendit lestement, traversa la rue et entra dans la maison de sa voisine; la porte était ouverte, et la demoiselle était au bas de l'escalier. Frédéric, l'entourant de ses bras, fut plus prompt à l'embrasser qu'à lui parler. Elle s'enfuit toute tremblante.

— Que m'avez-vous écrit? demanda-t-il; quand et comment puis-je vous revoir?

Elle s'arrêta, revint sur ses pas, et glissant son billet dans la main de Frédéric :

— Tenez, lui dit-elle, et ne découchez plus.

Il était arrivé en effet à l'étudiant, depuis peu, de passer, malgré sa sagesse, la nuit hors du logis, et la grisette l'avait remarqué.

Quand deux amoureux sont d'accord, les obstacles sont bien peu de chose. Le billet remis à Frédéric annonçait les plus grandes précautions à prendre, parlait de dangers menaçans, et demandait où il fallait aller pour se voir. Ce ne pouvait être, disait-on, dans l'appartement du jeune homme. Il fallut donc chercher une chambrette aux alentours. Le quartier latin n'en manque pas. Le premier rendez-vous était fixé, lorsque Frédéric reçut la lettre suivante :

« Vous me dites que vous m'adorez, et vous ne me dites pas si vous me trouvez jolie. Vous m'avez mal vue, et pour pouvoir m'aimer, il faut que vous me voyiez mieux. Je vais sortir avec ma bonne; sortez de votre côté, et venez à ma rencontre dans la rue. Vous m'aborderez comme une connaissance, vous me direz quelques mots, et regardez-moi bien pendant ce temps-là. Si vous ne me trouvez pas jolie, vous me le direz, et je ne m'en fâcherai pas. C'est tout simple, et d'ailleurs je ne suis pas méchante.

« Mille baisers.

« BERNERETTE. »

Frédéric obéit aux ordres de sa maîtresse, et je n'ai que faire de dire que l'épreuve ne fut pas douteuse. Cependant Bernerette, par un raffinement de coquetterie, au lieu de se munir de tous ses atours pour cette rencontre, se présenta en négligé, les cheveux

relevés sous son chapeau. L'étudiant lui fit un respectueux salut, lui répéta qu'il la trouvait plus belle que jamais, puis rentra chez lui, ravi de sa nouvelle conquête; mais elle lui sembla bien plus belle encore le lendemain, lorsqu'elle vint au rendez-vous, et il vit là qu'elle pouvait se passer non-seulement d'atours, mais encore de toute espèce de toilette, même la plus négligée.

II.

Frédéric et Bernerette s'étaient livrés à leur amour avant d'avoir échangé presque un seul mot, et ils en étaient à se tutoyer aux premières paroles qu'ils s'adressèrent. Enlacés dans les bras l'un de l'autre, ils s'assirent près de la cheminée, où pétillait un bon feu. Là, Bernerette, appuyant sur les genoux de son amant ses joues brillantes des belles couleurs du plaisir, lui apprit qui elle était. Elle avait joué la comédie en province; elle s'appelait Louise Durand, et Bernerette était son nom de guerre; elle vivait depuis deux ans avec un jeune homme qu'elle n'aimait plus. Elle voulait, à tout prix, s'en débarrasser, et changer sa manière de vivre, soit en rentrant au théâtre, si elle trouvait quelque protection, soit en apprenant un métier. Du reste, elle ne s'expliqua ni sur sa famille, ni sur le passé. Elle annonçait seulement sa résolution de briser ses liens, qui lui étaient insupportables. Frédéric ne voulut pas la tromper, et lui peignit sincèrement la position où il se trouvait lui-même; n'étant pas riche, et connaissant peu de monde, il ne pouvait lui être que d'un bien faible secours. « Comme je ne puis me charger de toi, ajouta-t-il, je ne veux, sous aucun prétexte, devenir la cause d'une rupture; mais, comme il me serait trop cruel de te partager avec un autre, je partirai, bien à regret, et je garderai dans mon cœur le souvenir d'un heureux jour. »

A cette déclaration inattendue, Bernerette se mit à pleurer. — Pourquoi partir? dit-elle. Si je me brouille avec mon amant, ce n'est pas toi qui en seras cause, puisqu'il y a long-temps que j'y suis déterminée. Si j'entre chez une lingère pour faire mon apprentissage, est-ce que tu ne m'aimeras plus? Il est fâcheux que tu ne sois pas riche; mais, que veux-tu? nous ferons comme nous pourrons.

Frédéric allait répliquer, mais un baiser lui imposa silence. — N'en parlons plus et n'y pensons plus, dit enfin Bernerette. Quand tu voudras de moi, fais-moi signe par la fenêtre, et ne t'inquiète pas du reste, qui ne te regarde pas.

Pendant six semaines environ, Frédéric ne travailla guère. Sa thèse commencée restait sur sa table; il y ajoutait une ligne de temps en temps. Il savait que, si l'envie de s'amuser lui venait, il n'avait qu'à ouvrir sa croisée; Bernerette était toujours prête; et quand il lui demandait comment elle jouissait de tant de liberté, elle lui répondait toujours que cela ne le regardait pas. Il avait dans son tiroir quelques économies qu'il dépensa rapidement. Au bout de quinze jours, il fut obligé d'avoir recours à un ami pour donner à souper à sa maîtresse.

Quand cet ami, qui se nommait Gérard, apprit le nouveau genre de vie de Frédéric. — Prends garde à toi, lui dit il, tu es amoureux. Ta grisette n'a rien, et tu n'as pas grand'chose; je me défierais, à ta place, d'une comédienne de province; ces passions-là mènent plus loin qu'on ne pense.

Frédéric répondit en riant qu'il ne s'agissait point d'une passion, mais d'une amourette passagère. Il raconta à Gérard comment il avait fait connaissance, par sa croisée, avec Bernerette. C'est une fille qui ne pense qu'à rire, dit-il à son ami; il n'y a rien de moins dangereux qu'elle, et rien de moins sérieux que notre liaison.

Gérard se rendit à ces raisons, et engagea cependant Frédéric à travailler. Celui-ci assura que sa thèse allait être bientôt terminée, et, pour n'avoir pas fait un mensonge, il se mit en effet à l'ouvrage pendant quelques heures; mais le soir même Bernerette l'attendait. Ils allèrent ensemble à *la Chaumière*, et le travail fut laissé de côté.

La Chaumière est le Tivoli du quartier latin; c'est le rendez-vous des étudians et des grisettes. Il s'en faut que ce soit un lieu de bonne compagnie, mais c'est un lieu de plaisir : on y boit de la bière et on y danse; une gaieté franche, parfois un peu bruyante, anime l'assemblée. Les élégantes y ont des bonnets ronds, et les *fashionables* des vestes de velours; on y fume, on y trinque, on y fait l'amour en plein air. Si la police interdisait l'entrée de ce jardin aux créatures qu'elle enregistre, ce serait peut-être là seulement que se retrouverait encore à Paris cette ancienne vie des étudians, si libre et si joyeuse, dont les traditions se perdent tous les jours.

Frédéric, en sa qualité de provincial, n'était pas homme à faire le difficile sur les gens qu'il rencontrait là; et Bernerette, qui ne voulait que se divertir, ne l'en eût pas fait apercevoir. Il faut un certain usage du monde pour savoir où il est permis de s'amuser. Notre heureux couple ne raisonnait pas ses plaisirs; quand il avait dansé toute la soirée, il rentrait fatigué et content. Frédéric était si novice, que

ses premières folies de jeunesse lui semblaient le bonheur même. Quand Bernerette, appuyée à son bras, sautait en marchant sur le boulevart Neuf, il n'imaginait rien de plus doux que de vivre ainsi au jour le jour. Ils se demandaient de temps en temps l'un à l'autre où en étaient leurs affaires, mais ni l'un ni l'autre ne répondait clairement à cette question. La chambrette garnie, située près du Luxembourg, était payée pour deux mois; c'était l'important. Quelquefois, en y arrivant, Bernerette avait sous le bras un pâté enveloppé dans du papier, et Frédéric une bouteille de bon vin. Ils s'attablaient alors; la jeune fille chantait, au dessert, les couplets des vaudevilles qu'elle avait joués; si elle avait oublié les paroles, l'étudiant improvisait, pour les remplacer, des vers à la louange de son amie, et, quand il ne trouvait pas la rime, un baiser en tenait lieu. Ils passaient ainsi la nuit tête à tête sans se douter du temps qui s'écoulait.

— Tu ne fais plus rien, disait Gérard, et ton amourette passagère durera plus long-temps qu'une passion. Prends garde à toi, tu dépenses de l'argent, et tu négliges les moyens que tu as d'en gagner.

— Rassure-toi, répondait Frédéric; ma thèse avance, et Bernerette va entrer en apprentissage chez une lingère. Laisse-moi jouir en paix d'un moment de bonheur, et ne t'inquiète pas de l'avenir.

L'époque approchait cependant où il fallait imprimer la thèse. Elle fut achevée à la hâte et n'en valut pas moins pour cela. Frédéric fut reçu avocat; il adressa à Besançon plusieurs exemplaires de sa dissertation, accompagnés de son diplôme. Son père répondit à cette heureuse nouvelle par l'envoi d'une somme beaucoup plus considérable qu'il n'était nécessaire pour payer les frais du retour au pays. La joie paternelle vint donc ainsi, sans le savoir, au secours de l'amour. Frédéric put rendre à son ami l'argent que celui-ci lui avait prêté, et le convaincre de l'inutilité de ses remontrances. Il voulut faire un cadeau à Bernerette, mais elle le refusa.

— Fais-moi cadeau d'un souper, lui dit-elle; tout ce que je veux de toi, c'est toi.

Avec un caractère aussi gai que celui de cette jeune fille, dès qu'elle avait le moindre chagrin il était facile de s'en apercevoir. Frédéric la trouva triste un jour, et lui en demanda la raison. Après quelque hésitation elle tira de sa poche une lettre.

— C'est une lettre anonyme, dit-elle; le jeune homme qui demeure avec moi l'a reçue hier et me l'a donnée en me disant qu'il n'ajoutait aucune foi à des accusations non signées. Qui a écrit cela? Je l'ignore.

L'orthographe est aussi mauvaise que le style; mais ce n'en est pas moins dangereux pour moi : on me dénonce comme une fille perdue, et on va jusqu'à préciser le jour et l'heure de nos derniers rendez-vous. Il faut que ce soit quelqu'un de la maison, une portière ou une femme de chambre; je ne sais que faire ni comment me préserver du péril qui me menace.

— Quel péril? demanda Frédéric.

— Je crois, dit en riant Bernerette, qu'il n'y va pas moins que de ma vie. J'ai affaire à un homme d'un caractère violent, et s'il savait que je le trompe, il serait très capable de me tuer.

Frédéric relut en vain la lettre, et l'examina de cent façons; il ne put reconnaître l'écriture. Il rentra chez lui fort inquiet, et résolut de ne pas voir Bernerette de quelques jours; mais il reçut bientôt d'elle un billet.

« Il sait tout, écrivait-elle; je ne sais qui a parlé; je crois que c'est la portière. Il ira vous voir; il veut se battre avec vous. Je n'ai pas la force d'en dire davantage; je suis plus morte que vive. »

Frédéric passa la journée entière dans sa chambre; il s'attendait à la visite de son rival, ou du moins à une provocation. Il fut surpris de ne recevoir ni l'une ni l'autre. Le lendemain, et pendant les huit jours suivans, même silence. Il apprit enfin que M. de N***, l'amant de Bernerette, avait eu avec elle une explication, à la suite de laquelle celle-ci avait quitté la maison et s'était sauvée chez sa mère. Resté seul et désolé de la perte d'une maîtresse qu'il aimait éperdument, le jeune homme était sorti un matin et n'avait plus reparu. Au bout de quatre jours, ne le voyant pas revenir, on avait fait ouvrir la porte de son appartement; il avait laissé sur sa table une lettre qui annonçait son fatal dessein. Ce ne fut qu'une semaine plus tard qu'on trouva, dans la forêt de Meudon, les restes de cet infortuné.

III.

L'impression que ressentit Frédéric à la nouvelle de ce suicide fut profonde. Bien qu'il ne connût pas ce jeune homme et qu'il ne lui eût jamais adressé la parole, il savait son nom, qui était celui d'une famille illustre. Il vit arriver les parens, les frères en deuil, et il sut les tristes détails des recherches auxquelles on avait été obligé de se livrer pour découvrir le mort. Les scellés furent mis; bientôt après des tapissiers enlevèrent les meubles; la fenêtre auprès de laquelle

travaillait Bernerette resta ouverte, et ne montra plus que les murs d'un appartement désert.

On n'éprouve de remords que lorsqu'on est coupable, et Frédéric n'avait aucun reproche sérieux à se faire, puisqu'il n'avait trompé personne, et qu'il n'avait même jamais su clairement où en étaient les choses entre la grisette et son amant. Mais il se sentait pénétré d'horreur en se voyant la cause involontaire d'une fatalité si cruelle. Que n'est-il venu me trouver! se disait-il; que n'a-t-il tourné contre moi l'arme dont il a fait un si funeste usage! Je ne sais comment j'aurais agi ni ce qui se serait passé; mais mon cœur me dit qu'il ne serait pas arrivé un tel malheur. Que n'ai-je appris seulement qu'il l'aimait à ce point! Que n'ai-je été témoin de sa douleur! Qui sait? je serais peut-être parti, je l'aurais peut-être convaincu, guéri, ramené à la raison, par des paroles franches et amicales. Dans tous les cas, il vivrait encore, et j'aimerais mieux qu'il m'eût cassé le bras que de penser qu'en se donnant la mort il a peut-être prononcé mon nom!

Au milieu de ces tristes réflexions arriva une lettre de Bernerette; elle était malade et gardait le lit. Dans sa dernière scène avec elle, M. de N*** l'avait frappée et elle avait fait une chute dangereuse. Frédéric sortit pour aller la voir, mais il n'en eut pas le courage. En la gardant pour maîtresse, il lui semblait commettre un meurtre. Il se décida à partir; après avoir mis ordre à ses affaires, il envoya à la pauvre fille ce dont il put disposer, lui promit de ne pas l'abandonner si elle tombait dans la misère; puis il retourna à Besançon.

Son arrivée fut, comme on peut penser, un jour de fête pour sa famille. On le félicita sur son nouveau titre, on l'accabla de questions sur son séjour à Paris; son père le conduisit avec orgueil chez toutes les personnes de distinction de la ville; bientôt on lui fit part d'un projet conçu pendant son absence; on avait pensé à le marier, et on lui proposa la main d'une jeune et jolie personne dont la fortune était honorable. Il ne refusa ni n'accepta; il avait dans l'ame une tristesse que rien ne pouvait surmonter. Il se laissa mener partout où l'on voulut, répondit de son mieux à ceux qui l'interrogeaient, et s'efforça même de faire la cour à sa prétendue; mais c'était sans plaisir et presque malgré lui qu'il s'acquittait de ces devoirs: non que Bernerette lui fût assez chère pour le faire renoncer à un mariage avantageux; mais les dernières circonstances avaient agi sur lui trop fortement pour qu'il pût s'en remettre si vite. Dans un cœur troublé par le souvenir, il n'y a pas de place pour l'espérance; ces deux senti-

mens, dans leur extrême vivacité, s'excluent l'un l'autre; ce n'est qu'en s'affaiblissant qu'ils se concilient, s'adoucissent, et finissent par s'appeler mutuellement.

La jeune personne dont il s'agissait avait un caractère très mélancolique. Elle n'éprouvait pour Frédéric ni sympathie ni répugnance; c'était, comme lui, par obéissance qu'elle se prêtait aux projets de ses parens. Grace à la facilité qu'on leur laissait de causer ensemble, ils s'aperçurent tous deux de la vérité. Ils sentirent que l'amour ne leur venait pas, et l'amitié leur vint sans efforts. Un jour que les deux familles réunies avaient fait une partie de campagne, Frédéric, au retour, donna le bras à sa future. Elle lui demanda s'il n'avait pas laissé à Paris quelque affection, et il lui conta son histoire. Elle commença par la trouver plaisante et par la traiter de bagatelle; Frédéric n'en parlait pas non plus autrement que comme d'une folie sans importance; mais la fin du récit parut sérieuse à Mlle Darcy (c'était le nom de la jeune personne). Grand Dieu! dit-elle, c'est bien cruel. Je comprends ce qui s'est passé en vous, et je vous en estime davantage. Mais vous n'êtes pas coupable; laissez faire le temps. Vos parens sont aussi pressés sans doute que les miens de conclure le mariage qu'ils ont en tête; fiez-vous à moi. Je vous épargnerai le plus d'ennui possible, et, en tout cas, la peine d'un refus.

Ils se séparèrent sur ces mots. Frédéric soupçonna que Mlle Darcy avait, de son côté, une confidence à lui faire. Il ne se trompait pas. Elle aimait un jeune officier sans fortune qui avait demandé sa main, et qui avait été repoussé par la famille. Elle fit preuve de franchise à son tour, et Frédéric lui jura qu'il ne l'en ferait pas repentir. Il s'établit entre eux une convention tacite de résister à leurs parens, tout en paraissant se soumettre à leur volonté. On les voyait sans cesse l'un auprès de l'autre, dansant ensemble au bal, causant au salon, marchant à l'écart à la promenade; mais, après s'être comportés toute une journée comme deux amans, ils se serraient la main en se quittant, et se répétaient chaque soir qu'ils ne deviendraient jamais époux.

De pareilles situations sont très dangereuses. Elles ont un charme qui entraîne, et le cœur s'y livre avec confiance; mais l'amour est une divinité jalouse qui s'irrite dès qu'on cesse de la craindre, et on aime quelquefois seulement parce qu'on a promis de ne pas aimer. Au bout de quelque temps, Frédéric avait recouvré sa gaîté; il se disait qu'après tout ce n'était pas sa faute si une légère intrigue avait eu un dénouement sinistre; que tout autre, à sa place, eût agi comme

lui, et qu'enfin il faut oublier ce qu'il est impossible de réparer. Il commença à trouver du plaisir à voir tous les jours M[lle] Darcy; elle lui parut plus belle qu'au premier abord. Il ne changea pas de conduite auprès d'elle; mais il mit peu à peu dans ses discours et dans ses protestations d'amitié une chaleur à laquelle on ne pouvait se méprendre. Aussi la jeune personne ne s'y méprit-elle pas; l'instinct féminin l'avertit promptement de ce qui se passait dans le cœur de Frédéric. Elle en fut flattée et presque touchée; mais, soit qu'elle fût plus constante que lui, soit qu'elle ne voulût pas revenir sur sa parole, elle prit la détermination de rompre entièrement avec lui, et de lui ôter toute espérance. Il fallait attendre pour cela qu'il s'expliquât plus clairement, et l'occasion s'en présenta bientôt.

Un soir que Frédéric s'était montré plus enjoué qu'à l'ordinaire, M[lle] Darcy, pendant qu'on prenait le thé, alla s'asseoir dans une petite pièce reculée. Une certaine disposition romanesque, qui est souvent naturelle aux femmes, prêtait ce jour-là à son regard et à sa parole un attrait indéfinissable. Sans se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, elle se sentait la faculté de produire une impression violente, et elle cédait à la tentation d'user de sa puissance, dût-elle en souffrir elle-même. Frédéric l'avait vue sortir; il la suivit, s'approcha, et après quelques mots sur l'air de tristesse qu'il remarquait en elle :

— Eh bien! mademoiselle, lui dit-il, pensez-vous que le jour approche où il faudra nous déclarer d'une manière positive? Avez-vous trouvé quelque moyen d'éluder cette nécessité? Je viens vous consulter là-dessus. Mon père me questionne sans cesse, et je ne sais plus que lui répondre. Que puis-je objecter contre cette alliance, et comment dire que je ne veux pas de vous? Si je feins de vous trouver trop peu de beauté, de sagesse ou d'esprit, personne ne voudra me croire. Il faut donc que je dise que j'en aime une autre, et plus nous tarderons, plus je mentirai en le disant. Comment pourrait-il en être autrement? Puis-je impunément vous voir sans cesse? L'image d'une personne absente peut-elle, devant vous, ne pas s'effacer? Apprenez-moi donc ce qu'il me faut répondre, et ce que vous pensez vous-même. Vos intentions n'ont-elles pas changé? Laisserez-vous votre jeunesse se consumer dans la solitude? Resterez-vous fidèle à un souvenir, et ce souvenir vous suffira-t-il? Si j'en juge d'après moi, j'avoue que je ne puis le croire; car je sens que c'est se tromper que de résister à son propre cœur et à la destinée commune, qui veut qu'on oublie et qu'on aime. Je tiendrai ma parole, si vous l'ordonnez;

mais je ne puis m'empêcher de vous dire que cette obéissance me sera cruelle. Sachez donc que maintenant c'est de vous seule que dépend notre avenir, et prononcez.

— Je ne suis pas surprise de ce que vous me dites, répondit Mlle Darcy; c'est là le langage de tous les hommes. Pour eux, le moment présent est tout, et ils sacrifieraient leur vie entière à la tentation de faire un compliment. Les femmes ont aussi des tentations de ce genre; mais la différence est qu'elles y résistent. J'ai eu tort de me fier à vous, et il est juste que j'en porte la peine; mais quand mon refus devrait vous blesser et m'attirer votre ressentiment, vous apprendrez de moi une chose dont plus tard vous sentirez la vérité: c'est qu'on n'aime qu'une fois dans la vie, quand on est capable d'aimer. Les inconstans n'aiment pas; ils jouent avec le cœur. Je sais que, pour le mariage, on dit que l'amitié suffit; c'est possible dans certains cas; mais comment serait-ce possible pour nous, puisque vous savez que j'ai de l'amour pour quelqu'un? En supposant que vous abusiez aujourd'hui de ma confiance pour me déterminer à vous épouser, que ferez-vous de ce secret quand je serai votre femme? N'en sera-ce pas assez pour nóus rendre à tous deux le bonheur impossible? Je veux croire que vos amours parisiennes ne sont qu'une folie de jeune homme. Pensez-vous qu'elles m'aient donné bonne opinion de votre cœur, et qu'il me soit indifférent de vous connaître d'un caractère aussi frivole? Croyez-moi, Frédéric, ajouta-t-elle en prenant la main du jeune homme; croyez-moi, vous aimerez un jour, et ce jour-là, si vous vous souvenez de moi, vous aurez peut-être quelque estime pour celle qui a osé vous parler ainsi. Vous saurez alors ce que c'est que l'amour.

Mlle Darcy se leva à ces paroles, et sortit. Elle avait vu le trouble de Frédéric et l'effet que son discours produisait sur lui; elle le laissa plein de tristesse. Le pauvre garçon était trop inexpérimenté pour supposer que, dans une déclaration aussi formelle, il pût y avoir de la coquetterie. Il ne connaissait pas les mobiles étranges qui gouvernent quelquefois les actions des femmes; il ne savait pas que celle qui veut réellement refuser, se contente de dire : non, et que celle qui s'explique veut être convaincue.

Quoi qu'il en soit, cette conversation eut sur lui la plus fâcheuse influence. Au lieu de chercher à persuader Mlle Darcy, il évita, les jours suivans, toute occasion de lui parler seul à seul. Trop fière pour se repentir, elle le laissa s'éloigner en silence. Il alla trouver son père, et lui parla de la nécessité de faire son stage. Quant au mariage, ce

fut Mlle Darcy qui se chargea de répondre la première; elle n'osa refuser tout-à-fait, de peur d'irriter sa famille, mais elle demanda qu'on lui donnât le temps de réfléchir, et elle obtint qu'on la laisserait tranquille pendant un an. Frédéric se disposa donc à retourner à Paris; on augmenta un peu sa pension, et il quitta Besançon plus triste encore qu'il n'y était venu. Le souvenir de son dernier entretien avec Mlle Darcy le poursuivait comme un présage funeste, et tandis que la malle-poste l'emportait loin de son pays, il se répétait tout bas : — Vous saurez ce que c'est que l'amour.

IV.

Il ne se logea point, cette fois, dans le quartier latin; il avait affaire au Palais-de-Justice, et il prit une chambre près du quai aux Fleurs. A peine arrivé, il reçut la visite de son ami Gérard. Celui-ci, pendant l'absence de Frédéric, avait fait un héritage considérable. La mort d'un vieil oncle l'avait rendu riche; il avait un appartement dans la Chaussée d'Antin, un cabriolet et des chevaux; il entretenait en outre une jolie maîtresse; il voyait beaucoup de jeunes gens; on jouait chez lui toute la journée, et quelquefois toute la nuit. Il courait les bals, les spectacles, les promenades; en un mot, de modeste étudiant, il était devenu un jeune homme à la mode.

Sans abandonner ses études, Frédéric fut entraîné dans le tourbillon qui environnait son ami. Il y apprit bientôt à mépriser ses anciens plaisirs de la Chaumière. Ce n'est pas là qu'irait se montrer ce qu'on appelle la jeunesse dorée. C'est souvent en moins bonne compagnie, mais peu importe; il suffit de l'usage, et il est plus noble de se divertir chez Musard avec la canaille qu'au boulevart Neuf avec d'honnêtes gens. Gérard n'était pas d'une partie qu'il ne voulût y emmener Frédéric. Celui-ci résistait le plus possible, et finissait par se laisser conduire. Il fit donc connaissance avec un monde qui lui était inconnu; il vit de près des actrices, des danseuses, et l'approche de ces divinités est d'un effet immense sur un provincial; il se lia avec des joueurs, des étourdis, des gens qui parlaient en souriant de deux cents louis qu'ils avaient perdus la veille; il lui arriva de passer la nuit avec eux, et il les vit, le jour venu, après douze heures employées à boire et à remuer des cartes, se demander en faisant leur toilette quels seraient les plaisirs de leur journée. Il fut invité à des soupers où chacun avait à ses côtés une femme à soi appartenant, à laquelle on ne disait mot, et qu'on emmenait en sortant

comme on prend sa canne et son chapeau. Bref, il assista à tous les travers, à tous les plaisirs de cette vie légère, insouciante, à l'abri de la tristesse, que mènent seuls quelques élus qui ne semblent appartenir que par la jouissance au reste de la race humaine.

Il commença par s'en trouver bien, en ce qu'il y perdit toute humeur chagrine et tout souvenir importun. Et, en effet, il n'y a pas moyen, dans une sphère pareille, d'être seulement préoccupé. Il faut se divertir ou s'en aller; mais Frédéric se fit tort en même temps en ce qu'il y perdit la réflexion et ses habitudes d'ordre, la suprême sauve-garde. Il n'avait pas de quoi jouer long-temps, et il joua; son malheur voulut qu il commençât par gagner, et sur son gain il eut de quoi perdre. Il était habillé par un vieux tailleur de Besançon qui, depuis nombre d'années, servait sa famille; il lui écrivit qu'il ne voulait plus de ses habits, et il prit un tailleur à la mode. Il n'eut bientôt plus le temps d'aller au Palais; comment l'aurait-il eu avec des jeunes gens qui, dans leur désœuvrement affairé, n'ont pas le loisir de lire un journal? Il faisait donc son stage sur le boulevart; il dînait au café, allait au bois, avait de beaux habits et de l'or dans ses poches; il ne lui manquait qu'un cheval et une maîtresse, pour être un *dandy* accompli.

Ce n'est pas peu dire, il est vrai; au temps passé, un homme n'était homme, et ne vivait réellement, qu'à la condition de posséder trois choses, un cheval, une femme et une épée. Notre siècle prosaïque et pusillanime a d'abord, de ces trois amis, retranché le plus noble, le plus sûr, le plus inséparable de l'homme de cœur. Personne n'a plus l'épée au côté; mais, hélas! peu de gens ont un cheval, et il y en a qui se vantent de vivre sans maîtresse.

Un jour que Frédéric avait des dettes urgentes à payer, il s'était vu forcé de faire quelques démarches auprès de ses compagnons de plaisir qui n'avaient pu l'obliger. Il obtint enfin, sur son billet, trois mille francs d'un banquier qui connaissait son père. Lorsqu'il eut cette somme dans sa poche, se sentant joyeux et tranquille après beaucoup d'agitation, il fit un tour de boulevart avant de rentrer chez lui. Comme il passait au coin de la rue de la Paix pour s'en revenir par les Tuileries, une femme qui donnait le bras à un jeune homme se mit à rire en le voyant; c'était Bernerette. Il s'arrêta et la suivit des yeux; de son côté, elle tourna plusieurs fois la tête; il changea de route sans trop savoir pourquoi, et s'en fut au café de Paris.

Il s'y était promené une heure, et il montait pour aller dîner, quand Bernerette passa de nouveau. Elle était seule; il l'aborda, et lui de-

manda si elle voulait venir dîner avec lui. Elle accepta et prit son bras, mais elle le pria de la mener chez un traiteur moins en évidence.

— Allons au cabaret, dit-elle gaiement; je n'aime pas à dîner dans la rue.

Ils montèrent en fiacre, et comme autrefois, ils s'étaient donné mille baisers avant de se demander de leurs nouvelles.

Le tête-à-tête fut joyeux, et les tristes souvenirs en furent bannis. Bernerette se plaignit cependant que Frédéric ne fût pas venu la voir; mais il se contenta de lui répondre qu'elle devait bien savoir pourquoi. Elle lut aussitôt dans les yeux de son amant, et comprit qu'il fallait se taire. Assis près d'un bon feu, comme au premier jour, ils ne songèrent qu'à jouir en liberté de l'heureuse rencontre qu'ils devaient au hasard. Le vin de Champagne anima leur gaieté, et avec lui vinrent les tendres propos qu'inspire cette liqueur de poète, dédaignée par les délicats. Après dîner ils allèrent au spectacle. A onze heures, Frédéric demanda à Bernerette où il fallait la reconduire; elle garda quelque temps le silence, à demi honteuse et à demi craintive; puis, entourant de ses bras le cou du jeune homme, elle lui dit timidement à l'oreille :

— Chez toi.

Il témoigna quelque étonnement de la trouver libre :

— Eh! quand je ne le serais pas, répondit-elle, ne crois-tu donc pas que je t'aime? Mais je le suis, ajouta-t-elle aussitôt, voyant Frédéric hésiter; la personne qui m'accompagnait tantôt t'a peut-être donné à penser; l'as-tu regardée?

— Non, je n'ai regardé que toi.

— C'est un excellent garçon; il est marchand de nouveautés et assez riche; il veut m'épouser.

— T'épouser, dis-tu? Est-ce sérieux?

— Très sérieux; je ne l'ai pas trompé, il sait l'histoire entière de ma vie; mais il est amoureux de moi. Il connaît ma mère et il a fait sa demande il y a un mois; ma mère ne voulait rien dire sur mon compte; elle a pensé me battre quand elle a appris que je lui avais tout déclaré; il veut que je tienne son comptoir, ce serait une assez jolie place, car il gagne, par an, une quinzaine de mille francs; malheureusement cela ne se peut pas.

— Pourquoi? Y a-t-il quelque obstacle?

— Je te dirai cela; commençons par aller chez toi.

— Non; parle-moi d'abord franchement.

— C'est que tu vas te moquer de moi. J'ai de l'estime et de l'amitié

pour lui, c'est le meilleur homme de la terre; mais il est trop gros.

— Trop gros? Quelle folie!

— Tu ne l'as pas vu; il est gros et petit, et tu as une si jolie taille!

— Et sa figure, comment est-elle?

— Pas trop mal; il a un mérite, c'est d'avoir l'air bon, et de l'être. Je lui suis plus reconnaissante que je ne puis le dire, et si j'avais voulu, même sans m'épouser, il m'aurait déjà fait du bien. Pour rien au monde je ne voudrais le chagriner, et si je pouvais lui rendre un service, je le ferais de tout mon cœur.

— Épouse-le donc, s'il en est ainsi.

— Il est trop gros; c'est impossible. Allons chez toi, nous en causerons.

Frédéric se laissa entraîner, et lorsqu'il s'éveilla le lendemain, il avait oublié ses ennuis passés et les beaux yeux de Mlle Darcy.

V.

Bernerette le quitta après déjeuner, et ne voulut pas qu'il la ramenât chez elle. Il mit de côté l'argent qu'on lui avait prêté, bien résolu à payer ses dettes; mais il ne se pressa pas de les payer. Quelque temps après il fut d'un souper chez Gérard; on ne se sépara qu'au jour. Comme il sortait, Gérard l'arrêta :

— Que vas-tu faire? lui dit-il; il est trop tard pour dormir; allons déjeuner à la campagne.

La partie fut arrangée; Gérard envoya réveiller sa maîtresse, et lui fit dire de se préparer.

— C'est dommage, dit-il à son ami, que tu n'aies pas aussi quelqu'un à emmener; nous ferions partie carrée, ce serait plus gai.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Frédéric, cédant à un mouvement d'amour-propre; je vais, si tu veux, écrire un petit mot que ton groom portera ici près; quoiqu'il soit un peu matin, Bernerette viendra, je n'en doute pas.

— A merveille. Qu'est-ce que c'est que Bernerette? N'est-ce pas ta grisette d'autrefois?

— Précisément, c'est à son sujet que tu me faisais ta morale.

— Vraiment? dit Gérard en riant; mais j'avais peut-être raison, ajouta-t-il, car tu es d'un caractère constant, et c'est dangereux avec ces demoiselles.

Comme il parlait, sa maîtresse entra; Bernerette ne se fit pas attendre; elle arriva parée de son mieux; on envoya chercher une

voiture de remise, et malgré un temps assez froid, on partit pour Montmorency; le ciel était clair, le soleil brillait; les jeunes gens fumaient, les deux dames chantaient; au bout d'une lieue, elles étaient amies.

On fit une promenade à cheval; lancé au galop dans les bois, Frédéric se sentait battre le cœur; jamais il ne s'était trouvé si à l'aise; Bernerette était près de lui; il voyait avec orgueil l'impression que produisait sur Gérard le charmant visage de la jeune fille animé par la course. Après un long détour dans la forêt, ils s'arrêtèrent sur une petite éminence où se trouvaient une maisonnette et un moulin. La meunière leur donna une bouteille de vin blanc, et ils s'assirent sur une bruyère.

— Nous aurions bien dû, dit Gérard, apporter quelques gâteaux; la digestion se fait vite à cheval, et je me sens de l'appétit; nous aurions fait un petit repas sur l'herbe, avant de reprendre le chemin de l'auberge.

Bernerette tira de sa poche une talmouse qu'elle avait prise en passant à Saint-Denis, et l'offrit de si bonne grace à Gérard, qu'il lui baisa la main pour la remercier.

—Faisons mieux, dit-elle; au lieu de retourner au village, dînons ici. Cette bonne femme a bien un quartier de mouton dans sa maisonnette; d'ailleurs voilà des poules qu'on nous fera rôtir. Demandons si cela se peut; pendant que le dîner se préparera, nous ferons un tour dans le bois. Qu'en pensez-vous? Cela vaudra bien les antiques perdreaux du *Cheval Blanc.*

La proposition fut acceptée. La meunière voulait s'excuser; mais, éblouie par une pièce d'or que Gérard lui donna, elle se mit à l'œuvre aussitôt, et sacrifia sa basse-cour. Jamais dîner ne fut plus gai. Il se prolongea plus long-temps que les convives n'y avaient compté. Le soleil disparut bientôt derrière les belles collines de Saint-Leu; d'épais nuages couvrirent la vallée, et une pluie battante commença à tomber.

—Qu'allons-nous devenir? dit Gérard. Nous avons près de deux lieues à faire pour regagner Montmorency, et ce n'est pas là un orage d'été qu'on n'a qu'à laisser passer; c'est une vraie pluie d'hiver, il y en a pour toute la nuit.

— Pourquoi cela? dit Bernerette; une pluie d'hiver passe comme une autre. Faisons une partie de cartes pour nous distraire; quand la lune se lèvera, nous aurons beau temps.

La meunière, comme on peu penser, n'avait pas de cartes chez

elle; par conséquent, point de partie. Cécile, la maîtresse de Gérard, commençait à regretter l'auberge, et à trembler pour sa robe neuve. Il fallut mettre les chevaux à l'abri sous un hangard. Deux grands garçons, d'assez mauvaise mine, entrèrent dans la chambre; c'étaient les fils de la meunière; ils demandèrent à souper, peu satisfaits de trouver des étrangers. Gérard s'impatientait, Frédéric n'était pas de bonne humeur. Rien n'est plus triste que des gens qui viennent de rire, lorsqu'un contre-temps imprévu a détruit leur joie. Bernerette seule conservait la sienne, et ne semblait se soucier de rien.

— Puisque nous n'avons pas de cartes, dit-elle, je vais vous proposer un jeu. Quoique nous soyons en novembre, tâchons d'abord de trouver une mouche.

— Une mouche? dit Gérard; qu'en voulez-vous faire?

— Cherchons toujours; nous verrons après.

Tout examiné, la mouche fut trouvée. La pauvre bête était engourdie par l'approche de l'hiver. Bernerette s'en saisit délicatement, et la posa au milieu de la table. Elle fit ensuite asseoir tout le monde.

— Maintenant, dit-elle, prenons chacun un morceau de sucre et plaçons-le devant nous sur cette table. Mettons chacun une pièce de monnaie dans une assiette, ce sera l'enjeu. Que personne ne parle, ni ne bouge. Laissez la mouche se réveiller; la voilà déjà qui voltige; elle va se poser sur un des morceaux de sucre, puis le quitter, aller à un autre, revenir, selon son caprice. Toutes les fois qu'un morceau de sucre l'aura attirée et fixée, celui à qui appartiendra le morceau prendra une pièce, jusqu'à ce que l'assiette soit vide, et alors nous recommencerons.

La plaisante idée de Bernerette ramena la gaieté. On suivit ses instructions; deux ou trois autres mouches arrivèrent. Chacun, dans le plus religieux silence, les suivait des yeux, tandis qu'elles tournoyaient en l'air au-dessus de la table. Si l'une d'elles se posait sur le sucre, c'était un rire général. Une heure s'écoula ainsi, et la pluie avait cessé.

— Je ne puis souffrir une femme maussade, disait Gérard à son ami pendant le retour; il faut avouer que la gaieté est un grand bien; c'est peut-être le premier de tous, puisque avec lui on se passe des autres. Ta grisette a trouvé moyen de changer en plaisir une heure d'ennui, et cela seul me donne meilleure opinion d'elle que si elle avait fait un poème épique. Vos amours dureront-ils longtemps?

— Je ne sais, répondit Frédéric affectant la même légèreté que son compagnon; si elle te plaît, tu peux lui faire la cour.

— Tu n'es pas franc, car tu l'aimes et elle t'aime.

— Oui, par caprice, comme autrefois.

— Prends garde à ces caprices-là.

— Suivez-nous donc, messieurs, cria Bernerette, qui galopait en avant avec Cécile. Elles s'arrêtèrent sur un plateau, et la cavalcade fit une halte. La lune se levait; elle se dégageait lentement des massifs obscurs, et à mesure qu'elle montait, les nuages semblaient fuir devant elle. Au-dessous du plateau s'étendait une vallée où le vent agitait sourdement une mer de sombre verdure; le regard n'y distinguait rien, et à six lieues de Paris on aurait pu se croire devant un ravin de la Forêt-Noire. Tout à coup l'astre sortit de l'horizon; un immense rayon de lumière glissa sur la cime des bois et s'empara de l'espace en un instant; les hautes futaies, les coupes de châtaigniers, les clairières, les routes, les collines, se dessinèrent au loin comme par enchantement. Les promeneurs se regardèrent, étonnés et joyeux de se voir. Allons, Bernerette, s'écria Frédéric, une chanson!

— Triste ou gaie? demanda-t-elle.

— Comme tu voudras. Une chanson de chasse! l'écho y répondra peut être.

Bernerette rejeta son voile en arrière et entonna le refrain d'une fanfare; mais elle s'arrêta tout à coup. La brillante étoile de Vénus, qui scintillait sur la montagne, avait frappé ses yeux; et comme sous le charme d'une pensée plus tendre, elle chanta sur un air allemand les vers suivans, qu'un passage d'Ossian avait inspirés à Frédéric :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,
Dont le front sort brillant des voiles du couchant,
De ton palais d'azur, au sein du firmament,
Que regardes-tu dans la plaine?
La tempête s'éloigne et les vents sont calmés.
La forêt qui frémit pleure sur la bruyère.

Le phalène doré, dans sa course légère,
Traverse les prés embaumés.
Que cherches-tu sur la terre endormie?
Mais déjà vers les monts je te vois t'abaisser.
Tu fuis en souriant, mélancolique amie,
Et ton tremblant regard est près de s'effacer.

Étoile qui descends sur la verte colline,
Triste larme d'argent du manteau de la nuit,

Toi que regarde au loin le pâtre qui chemine,
Tandis que pas à pas son long troupeau le suit;
Étoile, où t'en vas-tu dans cette nuit immense?
Cherches-tu sur la rive un lit dans les roseaux?
Où t'en vas-tu si belle, à l'heure du silence,
Tomber comme une perle au sein profond des eaux?
Ah! si tu dois mourir, bel astre, et si ta tête
Va dans la vaste mer plonger ses blonds cheveux,
Avant de nous quitter, un seul instant arrête,
Étoile de l'amour, ne descends pas des cieux!

Tandis que Bernerette chantait, les rayons de la lune, tombant sur son visage, lui donnaient une pâleur charmante. Cécile et Gérard lui firent compliment de la fraîcheur et de la justesse de sa voix, et Frédéric l'embrassa tendrement.

On rentra à l'auberge et on soupa. Au dessert, Gérard, dont la tête s'était échauffée grace à une bouteille de vin de Madère, devint si empressé et si galant, que Cécile lui chercha querelle; ils se disputèrent avec assez d'aigreur, et Cécile ayant quitté la table, Gérard la suivit de mauvaise humeur. Resté seul avec Bernerette, Frédéric lui demanda si elle s'était trompée sur la cause de cette dispute.

— Non, répondit-elle; ce n'est pas de la poésie que ces choses-là, et tout le monde les comprend.

— Eh bien! qu'en penses-tu? Ce jeune homme a du goût pour toi; sa maîtresse l'ennuie, et pour la lui faire quitter tu n'aurais, je crois, qu'à dire un mot.

— Que nous importe? Es-tu jaloux?

— Tout au contraire; et tu sais bien que je n'ai pas le droit de l'être.

— Explique-toi; que veux-tu dire?

— Ma chère enfant, je veux dire que ni ma fortune, ni mes occupations, ne me permettent d'être ton amant. Ce n'est pas d'aujourd'hui que tu le sais, et je ne t'ai jamais trompée là-dessus. Si je voulais faire le grand seigneur avec toi, je me ruinerais sans te rendre heureuse. Ma pension me suffit à peine; il faudra d'ailleurs, d'ici à peu de temps, que je retourne à Besançon. Sur ce sujet, tu le vois, je m'explique clairement, quoique ce soit bien à contre-cœur; mais il y a de certaines choses sur lesquelles je ne puis m'expliquer ainsi: c'est à toi de réfléchir et de penser à l'avenir.

— C'est-à-dire que tu me conseilles de faire ma cour à ton ami.

— Non; c'est lui qui te fait la sienne. Gérard est riche, et je ne le suis pas; il vit à Paris, au centre de tous les plaisirs, et je ne suis

destiné qu'à faire un avocat de province. Tu lui plais beaucoup, et c'est peut-être un bonheur pour toi.

Malgré sa tranquillité apparente, Frédéric était ému en parlant ainsi. Bernerette garda le silence et alla s'appuyer contre la croisée; elle pleurait et s'efforçait de cacher ses larmes; Frédéric s'en aperçut et s'approcha d'elle.

— Laissez-moi, lui dit-elle. Vous ne daigneriez pas être jaloux de moi, je le conçois et j'en souffre sans me plaindre; mais vous me parlez trop durement, mon ami; vous me traitez tout-à-fait comme une fille, et vous me désolez sans raison.

Il avait été décidé qu'on passerait la nuit à l'auberge, et qu'on reviendrait à Paris le lendemain matin. Bernerette ôta le mouchoir qui entourait son cou, et tout en s'essuyant les yeux, elle le noua autour de la tête de son amant. S'appuyant ensuite sur son épaule, elle l'attira doucement vers l'alcôve.

— Ah! méchant! lui dit-elle en l'embrassant, il n'y a donc pas moyen que tu m'aimes?

Frédéric la serra dans ses bras. Il songea à quoi il s'exposait en cédant à un mouvement d'attendrissement; plus il était tenté de s'y livrer, plus il se défiait de lui-même. Il était prêt à dire qu'il aimait, cette dangereuse parole expira sur ses lèvres; mais Bernerette la sentit dans son cœur, et ils s'endormirent tous deux contens, l'un de ne pas l'avoir prononcée, et l'autre de l'avoir comprise.

VI.

Au retour, Frédéric, cette fois, reconduisit Bernerette chez elle. Il la trouva si pauvrement logée, qu'il comprit aisément par quel motif elle avait d'abord refusé de se laisser ramener. Elle demeurait dans une maison garnie dont l'entrée était une allée obscure. Elle n'avait que deux petites chambres à peine meublées. Frédéric essaya de lui faire quelques questions sur la position fâcheuse où elle semblait réduite, mais elle n'y répondit qu'à peine.

Quelques jours après, il venait la voir et il entrait dans l'allée, lorsqu'un bruit étrange se fit entendre en haut de l'escalier. Des femmes criaient; on appelait au secours, on menaçait, on parlait d'envoyer chercher la garde. Au milieu de ces voix confuses dominait celle d'un jeune homme que Frédéric aperçut bientôt. Il était pâle, couvert de vêtemens déchirés, ivre à la fois de vin et de colère.

— Tu me le paieras, Louise! criait-il en frappant sur la rampe; tu

me le paieras, je te retrouverai et je saurai te faire obéir ou t'arracher d'ici. Je me soucie bien de vos menaces et de ces criailleries de femmes! Comptez que dans peu vous me reverrez. — Il descendit en parlant ainsi, et sortit furieux de la maison. Frédéric hésitait à monter, lorsqu'il vit Bernerette sur le palier. Elle lui expliqua la cause de cette scène. L'homme qui venait de s'en aller était son frère.

— Vous avez entendu ce triste nom de Louise, dit-elle en pleurant, et vous savez qu'il m'appartient pour mon malheur. Mon frère a été ce soir au cabaret, et quand il en sort, voilà comme il me traite, sous le prétexte que je refuse de lui donner de l'argent pour y retourner.

Au milieu de son désordre et de ses larmes, elle apprit à Frédéric ce qu'elle avait toujours tenté de lui cacher. Ses parens étaient menuisiers, fort pauvres, et après l'avoir horriblement maltraitée durant son enfance, ils l'avaient vendue, dès l'âge de seize ans, à un homme qui n'était plus jeune. Cet homme, riche et généreux, lui avait fait donner quelque éducation; mais bientôt il était mort, et restée sans ressource, elle s'était engagée alors dans une troupe de comédiens de province. Son frère l'avait suivie de ville en ville dans ce nouvel état, la forçant à lui abandonner ce qu'elle gagnait et l'accablant de coups et d'injures lorsqu'elle ne pouvait satisfaire à ses demandes. Ayant enfin atteint l'âge de dix-huit ans, elle avait trouvé moyen de se faire émanciper; mais la protection même de la loi ne pouvait la garantir des visites de ce frère odieux qui l'épouvantait par des actes de violence et la déshonorait par sa conduite. Tel fut, en somme, à peu près, le récit que la douleur arracha à Bernerette, récit dont Frédéric ne pouvait mettre la vérité en doute, d'après la manière dont elle lui était révélée.

Quand il n'aurait pas eu d'amour pour la pauvre fille, il se serait senti touché de pitié. Il s'informa de la demeure du frère; quelques pièces d'or et un langage ferme accommodèrent les choses. La portière eut ordre de répondre que Bernerette avait changé de quartier, si le jeune homme se présentait de nouveau. Mais c'était faire bien peu que d'assurer ainsi la tranquillité d'une femme qui manquait de tout. Au lieu de payer ses propres dettes, Frédéric paya celles de Bernerette; elle essaya en vain de l'en dissuader; il ne voulut réfléchir ni à l'imprudence qu'il commettait ni aux suites qu'elle pourrait avoir; il se laissa entraîner par son cœur, et se jura, quoi qu'il pût arriver, de ne jamais se repentir de ce qu'il venait de faire.

Il fut pourtant bientôt forcé de s'en repentir, car, pour satisfaire

aux engagemens qu'il avait pris, il lui fallut en contracter de nouveaux, plus difficiles et plus onéreux que les premiers. Il n'avait pas reçu de la nature ce caractère insouciant, qui, en pareille circonstance, ôte du moins la crainte du mal à venir; tout au contraire; des qualités qu'il avait perdues, la prévoyance lui restait seule; il serait devenu sombre et taciturne si l'on pouvait l'être à son âge. Ses amis remarquèrent ce changement; il n'en voulut pas dire la cause; pour tromper les autres sur son compte, il dissimula avec lui-même, et, par faiblesse ou par nécessité, laissa faire la destinée.

Il ne changea cependant pas de langage auprès de Bernerette; il lui parlait toujours de son prochain départ; mais, tout en en parlant, il ne partait pas, et il allait chez elle tous les jours. Quand il eut l'habitude de l'escalier, il ne trouva plus l'allée si obscure; les deux chambrettes, qui lui avaient d'abord semblé si tristes, lui parurent gaies; le soleil y donnait le matin, et leur petite dimension les rendait plus chaudes; on y trouva la place d'un piano de louage. Il y avait dans le voisinage un bon restaurant d'où l'on faisait apporter à dîner. Bernerette avait un talent que les femmes seules possèdent quelquefois, celui d'être à la fois étourdie et économe; mais elle y joignait un mérite bien plus rare encore, celui d'être contente de tout et d'avoir pour toute opinion l'envie de faire plaisir aux autres.

Il faut dire aussi ses défauts; sans être paresseuse, elle vivait dans une oisiveté inconcevable. Après s'être acquittée avec une prestesse surprenante des soins de son petit ménage, elle passait la journée entière, les bras croisés, sur son canapé. Elle parlait de coudre et de broder comme Frédéric parlait de partir, c'est-à-dire qu'elle n'en faisait rien. Malheureusement bien des femmes sont ainsi, surtout dans une certaine classe qui aurait précisément besoin d'occupation plus que toute autre. Il y a à Paris telle fille née sans pain, qui n'a jamais tenu une aiguille, et qui se laisserait mourir de faim en se frottant les mains de pâte d'amande.

Quand les plaisirs du carnaval commencèrent, Frédéric, qui courait les bals, arrivait à toute heure chez Bernerette, tantôt le matin, au point du jour, tantôt au milieu de la nuit. Quelquefois, en sonnant à la porte, il se demandait, malgré lui, s'il allait la trouver seule; et si un rival l'avait supplanté, aurait-il eu le droit de se plaindre? Non, sans doute, puisque, de son propre aveu, il refusait de s'arroger ce droit. Le dirai-je? ce qu'il craignait, il le souhaitait presque en même temps. Il aurait eu alors le courage de partir, et l'infidélité de sa maîtresse l'aurait forcé de se séparer d'elle.

Mais Bernerette était toujours seule; assise au coin du feu pendant le jour, elle peignait ses longs cheveux qui lui tombaient sur les épaules; s'il était nuit quand Frédéric sonnait, elle accourait à demi nue, les yeux fermés et le rire sur les lèvres; elle se jetait à son cou encore endormie, rallumait le feu, tirait de l'armoire de quoi souper, toujours alerte et prévenante, ne demandant jamais d'où venait son amant; qui aurait pu résister à une vie si douce, à un amour si rare et si facile? Quels que fussent les soucis de la journée, Frédéric s'endormait heureux, et pouvait-il s'éveiller triste, lorsqu'il voyait sa joyeuse amie aller et venir par la chambre, préparant le bain et le déjeuner?

S'il est vrai que de rares entrevues et des obstacles sans cesse renaissans rendent les passions plus vivaces et prêtent au plaisir l'intérêt de la curiosité, il faut avouer aussi qu'il y a un charme étrange, plus doux, plus dangereux peut-être, dans l'habitude de vivre avec ce qu'on aime. Cette habitude, dit-on, amène la satiété; c'est possible, mais elle donne la confiance, l'oubli de soi-même, et lorsque l'amour y résiste, il est à l'abri de toute crainte. Les amans qui ne se voient qu'à de longs intervalles, ne sont jamais sûrs de s'entendre; ils se préparent à être heureux, ils veulent se convaincre mutuellement qu'ils le sont, et ils cherchent ce qui est introuvable, c'est-à-dire des mots pour exprimer ce qu'ils sentent; ceux qui vivent ensemble n'ont besoin de rien exprimer; ils sentent en même temps, ils échangent des regards, ils se serrent la main en marchant; ils connaissent seuls une jouissance délicieuse, la douce langueur des lendemains; ils se reposent des transports de l'amour dans l'abandon de l'amitié; j'ai quelquefois pensé à ces liens charmans en voyant deux cygnes sur une eau limpide se laisser emporter au courant.

Si un mouvement de générosité avait entraîné d'abord Frédéric, ce fut l'attrait de cette vie nouvelle pour lui qui le captiva. Malheureusement pour l'auteur de ce conte, il n'y a qu'une plume comme celle de Bernardin de Saint-Pierre qui puisse donner de l'intérêt aux détails familiers d'un amour tranquille. Encore cet habile écrivain avait-il, pour embellir ses récits naïfs, les nuits ardentes de l'Ile de France, et les palmiers dont l'ombre frissonnait sur les bras nus de Virginie. C'est en présence de la plus riche nature qu'il nous peint ses héros; dirai-je que les miens allaient tous les matins au tir du pistolet de Tivoli, de là chez leur ami Gérard, de là quelquefois dîner chez Véry, et ensuite au spectacle? dirai-je que lorsqu'ils étaient las, ils jouaient aux dames au coin du feu? qui voudrait lire

des détails si vulgaires? et à quoi bon lorsqu'un mot suffit? Ils s'aimaient, ils vivaient ensemble; cela dura trois mois, à peu près.

Au bout de ce temps, Frédéric se trouva dans une position si fâcheuse, qu'il annonça à son amie la nécessité où il était de se séparer d'elle. Elle s'y attendait depuis long-temps, et ne fit aucun effort pour le retenir. Elle savait qu'il avait fait pour elle tous les sacrifices possibles. Elle ne pouvait donc que se résigner, et lui cacher le chagrin qu'elle éprouvait. Ils dînèrent ensemble encore une fois. Frédéric glissa, en sortant, dans le manchon de Bernerette un petit papier qui renfermait tout ce qui lui restait. Elle le reconduisit chez lui, et garda le silence pendant la route. Quand le fiacre s'arrêta, elle baisa la main de son amant en répandant quelques larmes, et ils se séparèrent.

VII.

Cependant Frédéric n'avait ni l'intention ni la possibilité de partir. D'une part, les obligations qu'il avait contractées, d'une autre, son stage, le retenaient à Paris. Il travailla avec ardeur pour chasser l'ennui qui le saisissait; il cessa d'aller chez Gérard, s'enferma pendant un mois, et ne sortit plus que pour se rendre au Palais. Mais la solitude où il se trouvait tout à coup, après tant de dissipation, le plongea dans une mélancolie profonde. Il passait quelquefois des journées entières dans sa chambre à se promener de long en large sans ouvrir un livre et ne sachant que faire. Le carnaval venait de finir; aux neiges de février succédaient les pluies glaciales de mars. N'étant distrait ni par le plaisir, ni par la société de ses amis, Frédéric se livra avec amertume à l'influence de ce triste moment de l'année, qu'on nomme avec raison une *saison morte*.

Gérard vint le voir, et lui demanda le motif d'une réclusion si subite. Il n'en fit point mystère; mais il refusa les offres de service de son ami.

— Il est temps, lui dit-il, de rompre avec des habitudes qui ne peuvent que me conduire à ma perte. Il vaut mieux supporter quelque ennui que de s'exposer à des malheurs réels.

Il ne dissimula point le chagrin qu'il ressentait d'être séparé de Bernerette, et Gérard ne put que le plaindre et le féliciter en même temps de la détermination qu'il avait prise.

A la mi-carême, il alla au bal de l'Opéra. Il y trouva peu de monde. Ce dernier adieu aux plaisirs n'avait pas même la douceur d'un souvenir. L'orchestre, plus nombreux que le public, jouait dans le désert les contredanses de l'hiver. Quelques masques erraient dans le

foyer; à leur tournure et à leur langage, on s'apercevait que les femmes de bonne compagnie ne viennent plus à ces fêtes oubliées. Frédéric allait se retirer, lorsque un domino s'assit près de lui. Il reconnut Bernerette, et elle lui dit qu'elle n'était venue que dans l'espoir de le rencontrer. Il lui demanda ce qu'elle avait fait depuis qu il ne l'avait vue; elle lui répondit qu'elle avait l'espoir de rentrer au théâtre; elle apprenait un rôle pour débuter. Frédéric fut tenté de l'emmener souper; mais il pensa à la facilité avec laquelle il s'était laissé entraîner, à son retour de Besançon, par une occasion pareille; il lui serra la main, et sortit seul de la salle.

On a dit que le chagrin vaut mieux que l'ennui; c'est un triste mot malheureusement vrai. Une ame bien née trouve contre le chagrin, quel qu'il soit, de l'énergie et du courage; une grande douleur est souvent un grand bien. L'ennui, au contraire, ronge et détruit l'homme; l'esprit s'engourdit, le corps reste immobile, et la pensée flotte au hasard. N'avoir plus de raison de vivre est un état pire que la mort. Quand la prudence, l'intérêt et la raison s'opposent à une passion, il est facile au premier venu de blâmer justement celui que cette passion entraîne. Les argumens abondent sur ces sortes de sujets, et, bon gré mal gré, il faut qu'on s'y rende. Mais quand le sacrifice est fait, quand la raison et la prudence sont satisfaites, quel philosophe ou quel sophiste n'est au bout de ses argumens? et que répondre à l'homme qui vous dit: — J'ai suivi vos conseils, mais j'ai tout perdu; j'ai agi sagement, mais je souffre?

Telle était la situation de Frédéric. Bernerette lui écrivit deux fois. Dans sa première lettre, elle lui disait que la vie lui était devenue insupportable; elle le suppliait de venir la voir de temps en temps, et de ne pas l'abandonner entièrement. Il se défiait trop de lui-même pour se rendre à cette demande. La seconde lettre vint quelque temps après. « J'ai revu mes parens, disait Bernerette, et ils commencent à me traiter plus doucement. Un de mes oncles est mort, et nous a laissé quelque argent. Je me fais faire, pour mon début, des costumes qui vous plairont, et que je voudrais vous montrer. Entrez donc un instant chez moi, si vous passez devant ma porte. » Frédéric, cette fois, se laissa persuader. Il fit une visite à son amie; mais rien de ce qu'elle lui avait annoncé n'était vrai. Elle n'avait voulu que le revoir. Il fut touché de cette persévérance; mais il n'en sentit que plus tristement la nécessité d'y résister. Aux premières paroles qu'il prononça pour revenir sur ce sujet, Bernerette lui ferma la bouche.

— Je le sais, dit-elle; embrasse-moi, et va t-en.

Gérard partait pour la campagne; il y emmena Frédéric. Les premiers beaux jours, l'exercice du cheval, rendirent à celui-ci un peu de gaieté; Gérard en avait fait autant que lui; il avait, disait-il, *renvoyé* sa maîtresse; il voulait vivre en liberté. Les deux jeunes gens couraient les bois ensemble, et faisaient la cour à une jolie fermière d'un bourg voisin. Mais bientôt arrivèrent des invités de Paris; la promenade fut quittée pour le jeu; les dîners devinrent longs et bruyans; Frédéric ne put supporter cette vie qui l'avait ébloui naguère, et il revint à sa solitude.

Il reçut une lettre de Besançon. Son père lui annonçait que Mlle Darcy venait à Paris avec sa famille. Elle arriva en effet dans le courant de la semaine; Frédéric, bien qu'à contre-cœur, se présenta chez elle. Il la trouva telle qu'il l'avait laissée, fidèle à son amour secret, et prête à se servir de cette fidélité comme d'un moyen de coquetterie. Elle avoua toutefois qu'elle avait regretté quelques paroles un peu trop dures, prononcées durant le dernier entretien à Besançon. Elle pria Frédéric de lui pardonner si elle avait paru douter de sa discrétion, et elle ajouta que, ne voulant pas se marier, elle lui offrait de nouveau son amitié, mais à tout jamais cette fois. Quand on n'est ni gai ni heureux, de telles offres sont toujours bien venues; le jeune homme la remercia donc, et trouva quelque charme à passer de temps en temps ses soirées auprès d'elle.

Un certain besoin d'émotions pousse quelquefois les gens blasés à la recherche de l'extraordinaire. Il peut sembler surprenant qu'une femme aussi jeune que l'était Mlle Darcy eût ce bizarre et dangereux caractère; il est cependant vrai qu'elle était ainsi. Il ne lui fut pas difficile d'obtenir la confiance de Frédéric et de lui faire raconter ses amours. Elle aurait peut-être pu le consoler; en se montrant seulement coquette auprès de lui, elle l'eût du moins distrait de ses peines; mais il lui plut de faire le contraire. Au lieu de le blâmer de ses désordres, elle lui dit que l'amour excusait tout et que ses folies lui faisaient honneur; au lieu de le confirmer dans sa résolution, elle lui répéta qu'elle ne concevait pas qu'il l'eût prise; si j'étais homme, disait-elle, et si j'avais autant de liberté que vous, rien au monde ne pourrait me séparer de la femme que j'aimerais; je m'exposerais de bon gré à tous les malheurs, à la misère, s'il le fallait, plutôt que de renoncer à ma maîtresse.

Un pareil langage était bien étrange dans la bouche d'une jeune personne qui ne connaissait de ce monde que l'intérieur de sa famille.

Mais, par cette raison même, ce langage était plus frappant. Mlle Darcy avait deux motifs pour jouer ce rôle, qui, d'ailleurs, lui plaisait. D'une part, elle voulait faire preuve d'un grand cœur et se donner pour romanesque. D'un autre côté, elle témoignait par là que, loin de trouver mauvais que Frédéric l'eût oubliée, elle approuvait sa passion. Le pauvre garçon, pour la seconde fois, fut la dupe de ce manége féminin, et se laissa persuader par une enfant de dix-sept ans. Vous avez raison, lui répondait-il; après tout, la vie est si courte, et le bonheur est si rare ici-bas, qu'on est bien insensé de réfléchir et de s'attirer des chagrins volontaires, lorsqu'il y en a tant d'inévitables. Mlle Darcy changeait alors de thème : — Votre Bernerette vous aime-t-elle? demandait-elle d'un air de mépris. Ne me disiez-vous pas que c'est une grisette? et quel compte peut-on faire de ces sortes de femmes? Serait-elle digne de quelques sacrifices? en sentirait-elle le prix? — Je n'en sais rien, répliquait Frédéric, et je n'ai pas moi-même grand amour pour elle, ajoutait-il d'un ton léger; je n'ai jamais songé, auprès d'elle, qu'à passer le temps agréablement; je m'ennuie maintenant, voilà tout le mal. — Fi donc! s'écriait Mlle Darcy; qu'est-ce que c'est qu'une passion pareille?

Lancée sur ce sujet, la jeune personne s'exaltait; elle en parlait comme s'il se fût agi d'elle-même, et son active imagination y trouvait de quoi s'exercer. Est-ce donc aimer, disait-elle, que de chercher à passer le temps? Si vous n'aimez pas cette femme, qu'alliez-vous faire chez elle? Si vous l'aimez, pourquoi l'abandonnez-vous? elle souffre, elle pleure peut-être; comment de misérables calculs d'argent peuvent-ils trouver place dans un noble cœur? Êtes-vous donc aussi froid, aussi esclave de vos intérêts que mes parens l'ont été naguère, lorsqu'ils ont fait le malheur de ma vie? Est-ce là le rôle d'un jeune homme et n'en devriez-vous pas rougir? Mais non, vous ne savez pas vous-même si vous souffrez, ni ce que vous regrettez; la première venue vous consolerait; votre esprit n'est que désœuvré. Ah! ce n'est pas ainsi qu'on aime! je vous ai prédit, à Besançon, que vous sauriez un jour ce que c'est que l'amour; mais si vous n'avez pas plus de courage, je vous prédis aujourd'hui que vous ne le saurez jamais.

Frédéric revenait chez lui un soir, après un entretien de ce genre. Surpris par la pluie, il entra dans un café où il but un verre de punch. Lorsqu'un long ennui nous a serré le cœur, il suffit d'une légère excitation pour le faire battre, et il semble alors qu'il y ait en

nous un vase trop plein qui déborde. Quand Frédéric sortit du café, il doubla le pas. Deux mois de solitude et de privations lui pesaient; il éprouvait un besoin invincible de secouer le joug de sa raison et de respirer plus à l'aise. Il prit, sans réflexion, le chemin de la maison de Bernerette; la pluie avait cessé; il regarda, à la clarté de la lune, les fenêtres de son amie, la porte, la rue, qui lui étaient si familières. Il posa en tremblant sa main sur la sonnette, et, comme jadis, il se demanda s'il allait trouver, dans la chambrette, le feu couvert de cendres et le souper prêt. Au moment de sonner, il hésita.

— Mais quel mal y aurait-il, se dit-il à lui-même, quand je passerais là une heure, et quand je demanderais à Bernerette un souvenir de l'ancien amour? Quel danger puis-je courir? Ne serons-nous pas libres tous deux demain? Puisque la nécessité nous sépare, pourquoi craindrais-je de la revoir un instant?

Il était minuit; il sonna doucement, et la porte s'ouvrit. Comme il montait l'escalier, la portière l'appela, et lui dit qu'il n'y avait personne. C'était la première fois qu'il lui arrivait de ne pas trouver Bernerette chez elle. Il pensa qu'elle était allée au spectacle, et répondit qu'il attendrait; mais la portière s'y opposa. Après avoir hésité long-temps, elle lui avoua enfin que Bernerette était sortie de bonne heure, et qu'elle ne devait rentrer que le lendemain.

VIII.

A quoi sert de jouer l'indifférent quand on aime, sinon à souffrir cruellement le jour où la vérité l'emporte? Frédéric s'était juré tant de fois qu'il ne serait pas jaloux de Bernerette, il l'avait si souvent répété devant ses amis, qu'il avait fini par le croire lui-même. Il regagna son logis à pied, en sifflant une contredanse.

— Elle a un autre amant, se dit-il; tant mieux pour elle; c'est ce que je souhaitais. Désormais me voilà tranquille.

Mais à peine fut-il arrivé chez lui, qu'il sentit une faiblesse mortelle. Il s'assit, posa son front dans ses mains comme pour y comprimer sa pensée. Après une lutte inutile, la nature fut la plus forte; il se leva le visage baigné de larmes, et il trouva quelque soulagement à s'avouer ce qu'il éprouvait.

Une langueur extrême succéda à cette violente secousse. La solitude lui devint intolérable, et pendant plusieurs jours il passa son temps en visites, en courses sans but. Tantôt il essayait de ressaisir l'insouciance qu'il avait affectée; tantôt il s'abandonnait à une colère

aveugle, à des projets de vengeance. Le dégoût de la vie s'emparait de lui. Il se souvenait de la triste circonstance qui avait accompagné son amour naissant; ce funeste exemple était devant ses yeux.

— Je commence à le comprendre, disait-il à Gérard; je ne m'étonne plus qu'on désire la mort en pareil cas. Ce n'est pas pour une femme qu'on se tue, c'est parce qu'il est inutile et impossible de vivre quand on souffre à ce point, quelle qu'en soit la cause.

Gérard connaissait trop bien son ami pour douter de son désespoir, et il l'aimait trop pour l'y abandonner. Il trouva moyen, par des protections puissantes dont il n'avait jamais usé pour lui-même, de faire attacher Frédéric à une ambassade. Il se présenta un matin chez lui avec un ordre de départ du ministre des affaires étrangères.

— Les voyages, lui dit-il, sont le meilleur, le seul remède contre le chagrin. Pour te décider à quitter Paris, je me suis fait solliciteur, et, grace à Dieu, j'ai réussi. Si tu as du courage, tu partiras sur le champ pour Berne, où le ministre t'envoie.

Frédéric n'hésita pas. Il remercia son ami, et s'occupa aussitôt de mettre ses affaires en ordre. Il écrivit à son père pour lui apprendre ses nouveaux projets, et lui demanda son autorisation. La réponse fut favorable. Au bout de quinze jours, les dettes étaient payées; rien ne s'opposait plus au départ de Frédéric, et il alla chercher son passeport.

Mlle Darcy lui fit mille questions, mais il n'y voulait plus répondre. Tant qu'il n'avait pas vu clair dans son propre cœur, il s'était prêté par faiblesse à la curiosité de sa jeune confidente. Mais la souffrance était maintenant trop vraie pour qu'il consentît à en faire un jeu, et en s'apercevant du danger de sa passion, il avait compris combien l'intérêt qu'y prenait Mlle Darcy était frivole. Il fit donc ce que font tous les hommes en pareil cas. Pour aider lui-même à sa guérison, il prétendit qu'il était guéri, qu'une amourette avait pu l'étourdir, mais qu'il était d'un âge à penser à des choses plus sérieuses. Mlle Darcy, comme on peut croire, n'approuva pas de pareils sentimens; elle ne voyait de sérieux en ce monde que l'amour; le reste lui semblait méprisable. Tels étaient du moins ses discours. Frédéric la laissa parler, et convint de bonne grace avec elle qu'il ne saurait jamais aimer. Son cœur lui disait assez le contraire, et, en se donnant pour inconstant, il aurait voulu ne pas mentir.

Moins il se sentait de courage, plus il se hâtait de partir. Il ne pouvait cependant se défendre d'une pensée qui l'obsédait. Quel était le nouvel amant de Bernerette? Que faisait-elle? Devait-il tenter de

la revoir encore une fois? Gérard n'était pas de cet avis; il avait pour principe de ne rien faire à demi. Du moment que Frédéric était décidé à s'éloigner, il lui conseillait de tout oublier. Que veux-tu savoir? lui disait-il; ou Bernerette ne te dira rien, ou elle altérera la vérité. Puisqu'il est prouvé qu'un autre amour l'occupe, à quoi bon le lui faire avouer? Une femme n'est jamais sincère sur ce sujet avec un ancien amant, même lorsque tout rapprochement est impossible. Qu'espères-tu d'ailleurs? elle ne t'aime plus.

C'était à dessein et pour rendre à son ami un peu de force, que Gérard s'exprimait en termes aussi durs. Je laisse à ceux qui ont aimé à juger l'effet qu'ils pouvaient produire. Mais bien des gens ont aimé, qui ne le savent pas. Les liens de ce monde, même les plus forts, se dénouent la plupart du temps; quelques-uns seulement se brisent. Ceux dont l'absence, l'ennui, la satiété, ont affaibli peu à peu les amours, ne peuvent se figurer ce qu'ils eussent éprouvé si un coup subit les avait frappés. Le cœur le plus froid saigne et s'ouvre à ce coup; qui y reste insensible n'est pas homme. De toutes les blessures que la mort nous fait ici-bas avant de nous abattre, c'est la plus profonde. Il faut avoir regardé, avec des yeux pleins de larmes, le sourire d'une maîtresse infidèle pour comprendre ces mots : *Elle ne t'aime plus!* Il faut avoir long-temps pleuré pour s'en souvenir; c'est une triste expérience. Si je voulais tenter d'en donner une idée à ceux qui l'ignorent, je leur dirais que je ne sais pas lequel est le plus cruel de perdre tout à coup la femme qu'on aime par son inconstance ou par sa mort.

Frédéric ne pouvait rien répondre aux sévères conseils de Gérard; mais un instinct plus fort que la raison luttait en lui contre ces conseils. Il prit une autre voie pour parvenir à son but; sans se rendre compte de ce qu'il voulait, ni de ce qui en pourrait advenir, il chercha un moyen d'avoir, à tout prix, des nouvelles de son amie. Il portait une bague assez belle, que Bernerette avait souvent regardée d'un œil d'envie. Malgré tout son amour pour elle, il n'avait jamais pu se décider à lui donner ce bijou qu'il tenait de son père. Il le remit à Gérard, en lui disant qu'il appartenait à Bernerette, et il le pria de se charger de lui rendre cette bague qu'elle avait, disait-il, oubliée chez lui. Gérard se chargea volontiers de la commission, mais il ne se pressait pas de s'en acquitter. Frédéric insista; il fallut céder.

Les deux amis sortirent un matin ensemble, et tandis que Gérard allait chez Bernerette, Frédéric l'attendit aux Tuileries. Il se mêla assez tristement à la foule des promeneurs. Ce n'était pas sans re-

gret qu'il se séparait d'une relique de famille qui lui était chère, et quel bien en espérait-il? Qu'apprendrait-il qui pût le consoler? Gérard allait voir Bernerette, et si quelque parole, quelques larmes échappaient à celle-ci, ne croirait-il pas nécessaire de n'en rien témoigner? Frédéric regardait la grille du jardin et s'attendait à tout moment à voir revenir son ami d'un air indifférent. Qu'importe? Il aurait vu Bernerette; il était impossible qu'il n'eût rien à dire; qui sait ce que le hasard peut faire? Il aurait peut-être appris bien des choses dans cette visite. Plus Gérard tardait à paraître, et plus Frédéric espérait.

Cependant le ciel était sans nuages; les arbres commençaient à se couvrir de verdure. Il y a un arbre aux Tuileries qu'on appelle l'arbre du 20 mars. C'est un marronnier qui, dit-on, était en fleurs le jour de la naissance du roi de Rome, et qui, tous les ans, fleurit à la même époque. Frédéric s'était assis bien des fois sous cet arbre; il y retourna, par habitude, en rêvant. Le marronnier était fidèle à sa poétique renommée; ses branches répandaient les premiers parfums de l'année. Des femmes, des enfans, des jeunes gens, allaient et venaient. La gaieté du printemps respirait sur tous les visages. Frédéric réfléchissait à l'avenir, à son voyage, au pays qu'il allait voir; une inquiétude mêlée d'espérance l'agitait malgré lui; tout ce qui l'entourait semblait l'appeler à une existence nouvelle. Il pensa à son père, dont il était l'orgueil et l'appui, dont il n'avait reçu, depuis qu'il était au monde, que des marques de tendresse. Peu à peu des idées plus douces, plus saines, prirent le dessus dans son esprit. La multitude qui se croisait devant lui le fit songer à la variété et à l'inconstance des choses. N'est-ce pas en effet un spectacle étrange que celui de la foule, quand on réfléchit que chaque être a sa destinée? Y a-t-il rien qui doive nous donner une idée plus juste de ce que nous valons, et de ce que nous sommes aux yeux de la Providence? Il faut vivre, pensa Frédéric, il faut obéir au suprême guide. Il faut marcher même quand on souffre, car nul ne sait où il va. Je suis libre et bien jeune encore; il faut prendre courage et se résigner.

Comme il était plongé dans ces pensées, Gérard parut et accourut vers lui. Il était pâle et très ému :

— Mon ami, lui dit-il, il faut y aller. Vite! ne perdons pas de temps.

— Où me mènes-tu?

— Chez elle. Je t'ai conseillé ce que j'ai cru juste. Mais il y a telle occasion où le calcul est en défaut, et la prudence hors de saison.

— Que se passe-t-il donc? s'écria Frédéric.

— Tu vas le savoir ; viens, courons.

Ils allèrent ensemble chez Bernerette.

— Monte seul, dit Gérard, je reviens dans un instant; — et il s'éloigna.

Frédéric entra. La clé était à la porte; les volets étaient fermés.

— Bernerette, dit-il, où êtes-vous? — Point de réponse.

Il s'avança dans les ténèbres, et, à la lueur d'un feu à demi éteint, il aperçut son amie assise à terre près de la cheminée.

— Qu'avez-vous? demanda-t-il, qu'est-il arrivé? — Même silence.

Il s'approcha d'elle, lui prit la main.

— Levez-vous, lui dit-il, que faites-vous là?

Mais à peine avait-il prononcé ces mots, qu'il recula d'horreur. La main qu'il tenait était glacée, et un corps inanimé venait de rouler à ses pieds.

Épouvanté, il appela au secours. Gérard entrait suivi d'un médecin. On ouvrit la fenêtre; on porta Bernerette sur son lit. Le médecin l'examina, secoua la tête, et donna des ordres. Les symptômes n'étaient pas douteux, la pauvre fille avait pris du poison; mais quel poison? Le médecin l'ignorait, et cherchait en vain à le deviner. Il commença par saigner la malade; Frédéric la soutenait dans ses bras; elle ouvrit les yeux, le reconnut et l'embrassa, puis elle retomba dans sa léthargie. Le soir, on lui fit prendre une tasse de café; elle revint à elle comme si elle se fût éveillée d'un songe. On lui demanda alors quel était le poison dont elle s'était servi; elle refusa d'abord de le dire; mais, pressée par le médecin, elle l'avoua. Un flambeau de cuivre, placé sur la cheminée, portait les marques de plusieurs coups de lime; elle avait eu recours à cet affreux moyen pour augmenter l'effet d'une faible dose d'opium, le pharmacien auquel elle s'était adressée ayant refusé d'en donner davantage.

IX.

Ce ne fut qu'au bout de quinze jours qu'elle fut entièrement hors de danger. Elle commença à se lever et à prendre quelque nourriture; mais sa santé était détruite, et le médecin déclara qu'elle souffrirait toute sa vie.

Frédéric ne l'avait pas quittée. Il ignorait encore le motif qui lui avait fait chercher la mort, et il s'étonnait que personne au monde ne s'inquiétât d'elle. Depuis quinze jours, en effet, il n'avait vu venir chez elle ni un parent ni un étranger. Se pouvait-il que son nouvel

amant l'abandonnât dans une pareille circonstance? Cet abandon était il la cause du désespoir de Bernerette? Ces deux suppositions paraissaient également incroyables à Frédéric, et son amie lui avait fait comprendre qu'elle ne s'expliquerait pas sur ce sujet. Il restait donc dans un doute cruel, troublé par une jalousie secrète, retenu par l'amour et par la pitié.

Au milieu de ses douleurs, Bernerette lui témoignait la plus vive tendresse. Pleine de reconnaissance pour les soins qu'il lui prodiguait, elle était, près de lui, plus gaie que jamais, mais d'une gaieté mélancolique, et, pour ainsi dire, voilée par la souffrance. Elle faisait tous ses efforts pour le distraire, et pour lui persuader de ne pas la laisser seule. S'il s'éloignait, elle lui demandait à quelle heure il reviendrait. Elle voulait qu'il dînât à son chevet, et s'endormir en lui tenant la main. Elle lui faisait, pour le divertir, mille contes sur sa vie passée; mais, dès qu'il s'agissait du présent et de sa funeste action, elle restait muette. Aucune question, aucune prière de Frédéric n'obtenait de réponse. S'il insistait, elle devenait sombre et chagrine.

Elle était un soir au lit; on venait de la saigner de nouveau, et il sortait encore un peu de sang de la blessure mal fermée. Elle regardait en souriant couler une larme de pourpre sur son bras aussi blanc que le marbre.

— M'aimes-tu encore? dit-elle à Frédéric; est-ce que toutes ces horreurs ne te dégoûtent pas de moi?

— Je t'aime, répondit-il, et rien ne nous séparera maintenant.

— Est-ce vrai? reprit-elle en l'embrassant; ne me trompez pas; dites-moi si c'est un rêve.

— Non, ce n'est pas un rêve; non, ma belle et chère maîtresse; vivons tranquilles, soyons heureux.

— Hélas! nous ne pouvons pas, nous ne pouvons pas! s'écria-t-elle avec angoisse; puis elle ajouta à voix basse : Et si nous ne pouvons pas, c'est à recommencer.

Quoiqu'elle n'eût fait que murmurer ces dernières paroles, Frédéric les avait entendues, et il en avait frissonné. Il les répéta le lendemain à Gérard

— Mon parti est pris, lui dit-il; je ne sais ce que mon père en dira, mais je l'aime, et, quoi qu'il arrive, je ne la laisserai pas mourir.

Il prit, en effet, un parti dangereux, mais le seul qui s'offrît à lui. Il écrivit à son père, et lui confia l'histoire de ses amours. Il oublia, dans sa lettre, l'infidélité de Bernerette; il ne parla que de sa beauté,

de sa constance, de la douce opiniâtreté qu'elle avait mise à le revoir, enfin de l'horrible tentative qu'elle venait de faire sur elle-même. Le père de Frédéric, vieillard septuagénaire, aimait son fils unique plus que sa propre vie. Il accourut en toute hâte à Paris, accompagné de Mlle Hombert, sa sœur, vieille demoiselle fort dévote. Malheureusement ni le digne homme ni la bonne tante n'avait pour vertu la discrétion, en sorte que, dès leur arrivée, toutes leurs connaissances surent que Frédéric était amoureux fou d'une grisette qui s'était empoisonnée pour lui. On ajouta bientôt qu'il voulait l'épouser; les malveillans crièrent au scandale, au déshonneur de la famille; sous prétexte de défendre la cause du jeune homme, Mlle Darcy raconta tout ce qu'elle savait, avec les détails les plus romanesques. Bref, en voulant conjurer l'orage, Frédéric le vit fondre sur sa tête de tous côtés.

Il eut d'abord à comparaître devant les parens et les amis rassemblés, et à y subir une sorte d'interrogatoire: non qu'il fût traité en coupable, on lui témoignait au contraire toute l'indulgence possible; mais il lui fallut mettre son cœur à nu et entendre discuter ses secrets les plus chers. Il est inutile de dire que l'on ne put rien décider. M. Hombert voulut voir Bernerette; il alla chez elle, lui parla long-temps, et lui fit mille questions auxquelles elle sut répondre avec une grace et une naïveté qui touchèrent le vieillard. Il avait eu, comme tout le monde, ses amourettes de jeunesse. Il sortit de cet entretien fort troublé et fort inquiet. Il fit venir son fils, et lui dit qu'il était décidé à faire un petit sacrifice en faveur de Bernerette, si elle promettait, quand elle serait rétablie, d'apprendre un métier. Frédéric transmit cette proposition à son amie.

— Et toi, que feras-tu? lui dit-elle; comptes-tu rester ou partir?

Il répondit qu'il resterait; mais ce n'était pas l'avis de la famille. Sur ce point, M. Hombert fut intraitable. Il représenta à son fils le danger, la honte, l'impossibilité d'une liaison pareille; il lui fit sentir, en termes bienveillans et mesurés, qu'il se perdait de réputation, qu'il ruinait son avenir. Après l'avoir forcé de réfléchir, il employa l'irrésistible argument qui fait la toute-puissance paternelle: il supplia son fils; celui-ci promit ce qu'on voulut. Tant de secousses, tant d'intérêts divers l'avaient agité, qu'il ne savait plus à quoi se résoudre, et voyant le malheur de tous les côtés, il n'osait ni lutter ni choisir. Gérard lui-même, ordinairement ferme, cherchait vainement quelque moyen de salut, et se voyait obligé de dire qu'il fallait laisser faire le destin.

Deux évènemens inattendus changèrent tout à coup les choses. Frédéric était seul, un soir, dans sa chambre; il vit entrer Bernerette. Elle était pâle, les cheveux en désordre; une fièvre ardente faisait briller ses yeux d'un éclat effrayant; contre l'ordinaire, sa parole était brève, impérieuse. Elle venait, disait-elle, sommer Frédéric de s'expliquer.

— Voulez-vous me tuer? lui demanda-t-elle. M'aimez-vous ou ne m'aimez-vous pas? Êtes-vous un enfant? Avez-vous besoin des autres pour agir? Êtes-vous fou de consulter votre père pour savoir s'il faut garder votre maîtresse? Qu'est-ce que ces gens-là désirent? Nous séparer. Si vous le voulez comme eux, vous n'avez que faire de leur avis, et si vous ne le voulez pas, encore moins. Voulez-vous partir? emmenez-moi. Je n'apprendrai jamais un métier; je ne peux pas rentrer au théâtre. Comment le pourrais-je, faite comme je suis? Je souffre trop pour attendre; décidez-vous.

Elle parla sur ce ton pendant près d'une heure, interrompant Frédéric dès qu'il voulait répondre. Il tenta en vain de l'apaiser. Une exaltation aussi violente ne pouvait céder à aucun raisonnement. Enfin, épuisée de fatigue, Bernerette fondit en larmes. Le jeune homme la serra dans ses bras; il ne pouvait résister à tant d'amour. Il porta sa maîtresse sur son lit.

— Reste là, lui dit-il, et que le ciel m'écrase si je t'en laisse arracher! Je ne veux plus rien entendre, rien voir, si ce n'est toi. Tu me reproches ma lâcheté, et tu as raison; mais j'agirai, tu le verras. Si mon père me repousse, tu me suivras; puisque Dieu m'a fait pauvre, nous vivrons pauvrement. Je ne me soucie ni de mon nom, ni de ma famille, ni de l'avenir.

Ces mots, prononcés avec toute l'ardeur de la conviction, consolèrent Bernerette. Elle pria son ami de la reconduire chez elle à pied; malgré sa lassitude, elle voulait prendre l'air. Ils convinrent, pendant la route, du plan qu'ils avaient à suivre. Frédéric feindrait de se soumettre aux désirs de son père; mais il lui représenterait qu'avec peu de fortune il n'est pas possible de se hasarder dans la carrière diplomatique. Il demanderait donc à achever son stage; M. Hombert céderait vraisemblablement, à la condition que son fils oublierait ses folles amours. Bernerette, de son côté, changerait de quartier; on la croirait partie. Elle louerait une petite chambre dans la rue de La Harpe, ou aux environs; là, elle vivrait avec tant d'économie, que la pension de Frédéric suffirait pour tous deux. Dès que son père serait retourné à Besançon, il viendrait la rejoindre et demeurer avec elle.

Pour le reste, Dieu y pourvoirait. Tel fut le projet auquel les pauvres amans s'arrêtèrent, et dont ils crurent le succès infaillible, comme il arrive toujours en pareil cas.

Deux jours après, Frédéric, après une nuit sans sommeil, se rendit chez son amie, dès six heures du matin. Un entretien qu'il avait eu avec son père le troublait; on exigeait qu'il partît pour Berne; il venait embrasser Bernerette pour retrouver près d'elle son courage affaibli. La chambre était déserte, le lit était vide. Il questionna la portière, et apprit, à n'en pouvoir douter, qu'il avait un rival et qu'on le trompait.

Il sentit cette fois moins de douleur que d'indignation. La trahison était trop forte pour que le mépris ne vînt pas prendre la place de l'amour. Rentré chez lui, il écrivit une longue lettre à Bernerette, pour l'accabler des reproches les plus amers. Mais il déchira cette lettre au moment de l'envoyer; une si misérable créature ne lui parut pas digne de sa colère. Il résolut de partir le plus tôt possible; une place était vacante pour le lendemain à la malle-poste de Strasbourg; il la retint, et courut prévenir son père; toute la famille le félicita; on ne lui demanda pas, bien entendu, par quel hasard il obéissait si vite; Gérard seul sut la vérité; Mlle Darcy déclara que c'était une pitié, et que les hommes manqueraient toujours de cœur. Mlle Hombert augmenta de ses épargnes la petite somme qu'emportait son neveu. Un dîner d'adieu réunit toute la famille, et Frédéric partit pour la Suisse.

X.

Les plaisirs et les fatigues du voyage, l'attrait du changement, les occupations de sa nouvelle carrière, rendirent bientôt le calme à son esprit. Il ne pensait plus qu'avec horreur à la fatale passion qui avait failli le perdre. Il trouva à l'ambassade l'accueil le plus gracieux; il était bien recommandé; sa figure prévenait en sa faveur; une modestie naturelle donnait plus de prix à ses talens, sans leur ôter leur relief; il occupa bientôt dans le monde une place honorable, et le plus riant avenir s'ouvrit devant lui.

Bernerette lui écrivit plusieurs fois. Elle lui demandait gaiement s'il était parti pour tout de bon, et s'il comptait bientôt revenir. Il s'abstint d'abord de répondre; mais comme les lettres continuaient et devenaient de plus en plus pressantes, il perdit enfin patience. Il répondit et déchargea son cœur. Il demanda à Bernerette, dans les termes les plus amers, si elle avait oublié sa double trahison, et il

la pria de lui épargner à l'avenir de feintes protestations dont il ne pouvait plus être la dupe. Il ajouta que, du reste, il bénissait la Providence de l'avoir éclairé à temps; que sa résolution était irrévocable, et qu'il ne reverrait probablement la France qu'après un long séjour à l étranger. Cette lettre partie, il se sentit plus à l'aise, et entièrement délivré du passé. Bernerette cessa de lui écrire depuis ce moment, et il n'entendit plus parler d'elle.

Une famille anglaise assez riche habitait une jolie maison aux environs de Berne. Frédéric y fut présenté; trois jeunes personnes, dont la plus âgée n'avait que vingt ans, faisaient les honneurs de la maison. L'aînée était d'une beauté remarquable; elle s'aperçut bientôt de la vive impression qu'elle produisait sur le jeune *attaché*, et ne s'y montra pas insensible. Il n'était pourtant pas encore assez bien guéri pour se livrer à un nouvel amour. Mais après tant d'agitations et de chagrins, il éprouvait le besoin d'ouvrir son cœur à un sentiment calme et pur. La belle Fanny ne devint pas sa confidente comme l'avait été Mlle Darcy; mais sans qu'il lui fît le récit de ses peines, elle devina qu'il venait de souffrir, et comme le regard de ses yeux bleus semblait consoler Frédéric, elle les tournait souvent de son côté.

La bienveillance mène à la sympathie, et la sympathie à l'amour. Au bout de trois mois, l'amour n'était pas venu, mais il était bien près de venir. Un homme d'un caractère aussi tendre et aussi expansif que Frédéric ne pouvait être constant qu'à la condition d'être confiant. Gérard avait eu raison de lui dire autrefois qu'il aimerait Bernerette plus long-temps qu'il ne le croyait; mais il eût fallu pour cela que Bernerette l'aimât aussi, du moins en apparence. En révoltant les cœurs faibles, on met leur existence en question; il faut qu'ils se brisent ou qu'ils oublient, car ils n'ont pas la force d'être fidèles à un souvenir dont ils souffrent. Frédéric s'habitua donc de jour en jour à ne plus vivre que pour Fanny; il fut bientôt question de mariage. Le jeune homme n'avait pas grande fortune, mais sa position était faite, ses protections puissantes; l'amour, qui lève tout obstacle, plaidait pour lui; il fut décidé qu'on demanderait une faveur à la cour de France, et que Frédéric, nommé second secrétaire, deviendrait l'époux de Fanny.

Cet heureux jour arriva enfin; les nouveaux mariés venaient de se lever, et Frédéric, dans l'ivresse du bonheur, tenait sa femme entre ses bras. Il était assis près de la cheminée; un pétillement du feu et un jet de flamme le firent tressaillir. Par un bizarre effet de la mémoire, il se souvint tout à coup du jour où, pour la première fois,

il s'était trouvé ainsi, avec Bernerette, près de la cheminée d'une petite chambre. Je laisse à commenter ce hasard étrange à ceux dont l'imagination se plaît à admettre que l'homme pressent la destinée. Ce fut en ce moment qu'on remit à Frédéric une lettre timbrée de Paris, qui lui annonçait la mort de Bernerette. Je n'ai pas besoin de peindre son étonnement et sa douleur; je dois me contenter de mettre sous les yeux du lecteur l'adieu de la pauvre fille à son ami; on y trouvera l'explication de sa conduite en quelques lignes, écrite de ce style à moitié gai et à moitié triste qui lui était particulier :

« Hélas! Frédéric, vous saviez bien que c'était un rêve. Nous ne pouvions pas vivre tranquillement, et être heureux. J'ai voulu m'en aller d'ici; j'ai reçu la visite d'un jeune homme dont j'avais fait la connaissance en province, du temps de ma gloire; il était fou de moi à Bordeaux. Je ne sais où il avait appris mon adresse; il est venu et s'est jeté à mes pieds, comme si j'étais encore une reine de théâtre. Il m'offrait sa fortune qui n'est pas grand'chose, et son cœur, qui n'est rien du tout. C'était le lendemain, ami, souviens-t'en! tu m'avais quittée en me répétant que tu partais. Je n'étais pas trop gaie, mon cher, et je ne savais trop où aller dîner. Je me suis laissé emmener; malheureusement je n'ai pas pu y tenir; j'avais fait porter mes pantoufles chez lui; je les ai envoyé redemander, et je me suis décidée à mourir.

« Oui, mon pauvre bon, j'ai voulu te laisser là. Je ne pourrais pas vivre en apprentissage. Cependant, la seconde fois, j'étais décidée. Mais ton père est revenu chez moi, voilà ce que tu n'as pas su. Que voulais-tu que je lui dise? j'ai promis de t'oublier; je suis retournée chez mon adorateur. Ah! que je me suis ennuyée! est-ce ma faute si tous les hommes me semblent laids et bêtes depuis que je t'aime? Je ne peux pourtant pas vivre de l'air du temps. Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse?

« Je ne me tue pas, mon ami, je m'achève; ce n'est pas un grand meurtre que je fais. Ma santé est déplorable, à jamais perdue. Tout cela ne serait rien sans l'ennui. On dit que tu te maries; est elle belle? Adieu, adieu. Souviens-toi, quand il fera beau temps, du jour où tu arrosais tes fleurs; ah! comme je t'ai aimé vite! en te voyant, c'était un soubresaut en moi, une pâleur qui me prenait. J'ai été bien heureuse avec toi. Adieu.

« Si ton père l'avait voulu, nous ne nous serions jamais quittés. mais tu n'avais pas d'argent, voilà le malheur, et moi non plus. Quand

j'aurais été chez une lingère, je n'y serais pas restée; ainsi, que veux-tu? voilà maintenant deux essais que je fais de recommencer; rien ne me réussit.

« Je t'assure que ce n'est pas par folie que je veux mourir; j'ai toute raison. Mes parens (que dieu leur pardonne!) sont encore revenus. Si tu savais ce qu'on veut faire de moi, c'est trop dégoûtant d'être un jouet de misère et de se voir tirailler ainsi. Quand nous nous sommes aimés autrefois, si nous avions eu plus d'économie, cela aurait mieux été. Mais tu voulais aller au spectacle et nous amuser. Nous avons passé de bonnes soirées à la Chaumière.

« Adieu, mon cher, pour la dernière fois, adieu. Si je me portais mieux, je serais rentrée au théâtre; mais je n'ai plus que le souffle. Ne te fais jamais reproche de ma mort; je sens bien que, si tu avais pu, rien de tout cela ne serait arrivé; je le sentais, moi, et je n'osais pas le dire; j'ai vu tout se préparer, mais je ne voulais pas te tourmenter.

« C'est par une triste nuit que je t'écris; plus triste, sois-en sûr, que celle où tu es venu sonner et où tu m'as trouvée sortie. Je ne t'avais jamais cru jaloux; quand j'ai su que tu étais en colère, cela m'a fait peine et plaisir. Pourquoi ne m'as-tu pas attendue d'autorité? Tu aurais vu la mine que j'avais en rentrant de ma bonne fortune; mais c'est égal; tu m'aimais plus que tu ne le disais.

« Je voudrais finir, et je ne peux pas. Je m'attache à ce papier comme à un reste de vie; je serre mes lignes; je voudrais rassembler tout ce que j'ai de force et te l'envoyer. Non, tu n'as pas connu mon cœur. Tu m'as aimée parce que tu es bon, c'était par pitié que tu venais, et aussi un peu pour ton plaisir. Si j'avais été riche, tu ne m'aurais pas quittée, voilà ce que je me dis; c'est la seule chose qui me donne du courage. Adieu.

« Puisse mon père ne pas se repentir du mal dont il a été cause! Maintenant, je le sens, que ne donnerais-je pas pour savoir quelque chose, pour avoir un gagne-pain dans les mains! Il est trop tard. Si quand on est enfant on pouvait voir sa vie dans un miroir, je ne finirais pas ainsi; tu m'aimerais encore; mais peut-être que non, puisque tu vas te marier.

« Comment as-tu pu m'écrire une lettre si dure? Puisque ton père l'exigeait, et puisque tu allais partir, je ne croyais pas mal faire en essayant de prendre un autre amant. Jamais je n'ai rien éprouvé de pareil, et jamais je n'ai rien vu de si drôle que sa figure quand je lui ai déclaré que je retournais chez moi.

« Ta lettre m'a désolée; je suis restée au coin de mon feu pendant deux jours sans pouvoir dire un mot ni bouger. Je suis née bien malheureuse, mon ami. Tu ne saurais croire comme le bon Dieu m'a traitée depuis une pauvre vingtaine d'années que j'existe; c'est comme une gageure. Enfant, on me battait, et quand je pleurais on m'envoyait dehors : Va voir s'il pleut, disait mon père. Quand j'avais douze ans, on me faisait raboter des planches; et quand je suis devenue femme, m'a-t-on assez persécutée! Ma vie s'est passée à tâcher de vivre, et finalement à voir qu'il faut mourir.

« Que Dieu te bénisse, toi qui m'as donné mes seuls, seuls jours heureux! J'ai respiré là une bonne bouffée d'air. Que Dieu te la rende! Puisses-tu être heureux, libre, ô ami! Puisses-tu être aimé comme t'aime ta mourante, ta pauvre Bernerette!

« Ne t'afflige pas; tout va être fini. Te souviens-tu d'une tragédie allemande que tu me lisais un soir chez nous? Le héros de la pièce demande : « Qu'est-ce que nous crierons en mourant? — *Liberté!* répond le petit George. » Tu as pleuré en lisant ce mot-là. Pleure donc! c'est le dernier cri de ton amie.

« Les pauvres meurent sans testament; je t'envoie pourtant une boucle de mes cheveux. Un jour que le coiffeur me les avait brûlés avec son fer, je me rappelle que tu voulais le battre. Puisque tu ne voulais pas qu'on me brûlât mes cheveux, tu ne jetteras pas au feu cette boucle.

« Adieu, adieu encore, pour jamais.

« Ta fidèle amie

« BERNERETTE. »

On m'a dit qu'après avoir lu cette lettre, Frédéric avait fait sur lui-même une funeste tentative. Je n'en parlerai pas ici; les indifférens trouvent trop souvent du ridicule à des actes semblables, lorsqu'on y survit. Les jugemens du monde sont tristes sur ce point; on rit de celui qui essaie de mourir, et celui qui meurt est oublié.

ALFRED DE MUSSET.

LES ÉTABLISSEMENS

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

DE COPENHAGUE.

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'origine de la capitale des rois de Danemark ne remonte pas, comme celle de nos villes du midi, à une époque reculée au-delà du moyen-âge. Il y a six siècles, Copenhague n'était qu'un humble village fréquenté seulement par les pêcheurs qui y avaient bâti leur cabane, et par les pirates qui venaient dans les jours d'orage y chercher un abri. Les premiers rois de Danemark habitaient Leire près d'Issefiord. C'est là, dit-on, que Skiold, fils d'Odin, construisit sa demeure. C'est là que les guerriers se sont battus, que les scaldes ont chanté, et que la main du prêtre a égorgé sur l'autel les victimes offertes en sacrifice; c'est là que Rolf Krake a vécu avec ses douze guerriers, et Harald Hildetand, renommé pour son courage, et Regnor Lodbrok, ce héros cher aux conteurs de sagas. Leire est la terre classique du Danemark; c'est là son Latium et sa ville de Troie.

Mais quand le christianisme fut introduit dans cette contrée, les rois abandonnèrent leur demeure païenne, les prêtres détruisirent les vestiges de l'ancienne histoire, les traces de l'ancien culte. Maintenant il ne reste à Leire que des murailles en ruines et des collines tumulaires.

Les rois étaient à Roeskilde, et Copenhague appartenait aux évêques. Absalon, qui comprenait l'excellente situation de cette ville, y fit bâtir une forteresse. Peu à peu le port devint plus célèbre, la cité s'agrandit. Au XIV[e] siècle,

Valdemar III la trouva si belle, qu'il voulut y demeurer. L'évêque de Roeskilde la lui prêta pour quelque temps. Mais quand les successeurs de Valdemar s'avisèrent de traiter cette ville comme si elle leur appartenait, il y eut de grands débats entre eux et les évêques, et comme ils n'étaient pas les plus forts, ils furent obligés de transiger. Ils gardèrent Copenhague, mais ils donnèrent en échange au clergé l'île de Mœ.

Dès le XV[e] siècle, Copenhague devint la résidence royale, et tous les souverains de Danemark ont successivement travaillé à l'embellir. Chrétien IV est celui qui a le plus fait pour cette ville. Il a élargi les rues, il a creusé des canaux, il a construit le château de Rosemborg, la bourse, l'observatoire et plusieurs autres édifices.

Aujourd'hui Copenhague est une grande ville élégamment bâtie, traversée par de beaux quais, par de belles rues, et peuplée de cent mille habitans. Deux fois elle a été ravagée par l'incendie (1), et elle s'est relevée de ses ruines plus belle et plus élégante. Deux fois elle a été bloquée par une flotte ennemie (2), et le courage de ses habitans l'a sauvée, et les ressources immenses du pays lui ont fait oublier toutes ses pertes et lui ont rendu tout son éclat.

L'aspect de cette ville est riant et grandiose. D'un côté, on n'aperçoit que la mer et les navires de toute sorte qui abondent dans le port, la chaloupe qui flotte sur les vagues, les lourds vaisseaux de guerre appuyés sur leur ancre, les colonnes de fer des bateaux à vapeur qui envoient dans les airs des nuages de fumée, et les bâtimens de commerce qui déroulent au vent leurs voiles blanches; de l'autre côté, une plaine féconde parsemée de jardins et de maisons de campagne, une grande forêt de hêtres pleine d'ombre et de repos, et des églises de village qui se reflètent dans l'eau des lacs. Quand on a passé d'une de ces extrémités de la ville à l'autre, on connaît Copenhague. Là est le port, ici l'université; là est la population active, industrielle, empressée, les matelots et les marchands, les courtiers et les armateurs, qui calculent le temps, les distances, le tarif des marchandises, les frais d'achat et de transport (3); ici les savans qui se retranchent dans leur bibliothèque et reprennent le texte qu'ils doivent interpréter, ou le problème qu'ils ont entrepris de résoudre. La division de ces deux populations s'est faite d'elle-même. Les marchands ont choisi les rives de la mer, le voisinage des canaux; les professeurs et les étudians se sont retirés dans les rues silencieuses, bordées par la campagne, ombragées par les arbres. Copenhague est une ville de science et de commerce. Il y a ici peu de noblesse, c'est-à-dire peu d'oisifs. Tous ceux qui y demeurent ont à choisir entre la bourse et l'université, et tous ceux qui y viennent y sont attirés par les livres ou par les chiffres.

(1) En 1728 et 1794. Le premier détruisit 1,640 maisons; le second, 943 maisons et le palais de Christiansborg.

(2) En 1558, par les Suédois; en 1807, par les Anglais.

(3) Le nom de cette ville, tel que les Danois l'écrivent, indique encore son origine première: *Kiœbenhavn* (port marchand). Il a conservé également sa signification en suédois, en islandais, en hollandais. Il n'en a plus aucune en allemand, en anglais, en français, en italien.

Hors d'ici, on ne trouve en Danemark que des villes de peu d'importance, des écoles secondaires. Copenhague a tout absorbé, Copenhague est la reine absolue, la reine sans rivale de toutes les provinces danoises, et son université est la métropole scientifique du Nord.

Depuis que nous avons commencé à sortir de nos frontières, et à regarder autour de nous, nous n'avons encore appris à connaître que l'Angleterre et l'Allemagne; quand on fera un pas de plus, quand on viendra jusqu'en Danemark, on sera surpris de voir tout ce qu'il y a de trésors scientifiques amassés dans une ville à laquelle nous n'attribuons pas une grande influence, et d'hommes savans dispersés à travers un pays qu'un de nos journaux appelait encore dernièrement un pays presque barbare. Ici il y a de grandes bibliothèques et de riches musées; ici il y a une vie d'études sérieuse et persévérante; ici on aime vraiment la science pour la science. Les professeurs qui s'y dévouent ne reçoivent qu'un mince salaire, et les hommes qui écrivent ne s'enrichissent guère par leurs travaux. En France, en Allemagne, en Angleterre, quand un poète s'abandonne à ses inspirations, quand un savant publie un livre, il s'adresse au monde entier. En peu de temps son livre est connu, traduit et répandu d'un bout de l'Europe à l'autre. En Danemark, ce livre est tiré à quelques centaines d'exemplaires, annoncé par quelques journaux; il va de Copenhague dans les provinces, et peut-être arrive-t-il très lentement et très difficilement en Norvége et en Suède. Mais le Holstein l'ignore; les universités allemandes ne s'en occupent pas, et la France n'en entend jamais parler. Si Oehlenschlœger n'avait pas lui-même traduit ses œuvres en allemand, peut-être ne connaîtrions-nous pas Oehlenschlœger, l'un des plus grands poètes qui aient jamais existé. Nous ne connaissons pas Finn Magnussen, qui a écrit une mythologie plus érudite et plus profonde que celle de Creuzer, ni Oersted, Schlegel, Rosenvinge, qui ont éclairci le labyrinthe de la législation du Nord. Nous ne connaissons pas Grundtvig, poète original, philosophe religieux, d'une nature parfois bizarre et confuse, mais grandiose comme celle de Gœrres. Nous ne connaissons pas Rask, cet homme qui avait saisi le génie de toutes les langues, ni Muller qui s'avançait avec tant de sagacité dans l'étude des antiquités scandinaves, ni plusieurs autres savans zélés, laborieux comme Werlauff, Molbech, Engelstoft, Oersted le professeur de physique, qui ont consacré leur vie à des travaux utiles, et dont les œuvres n'ont pas traversé l'Elbe. Tous ces hommes-là ont écrit en danois, et les savans étrangers ne les ont pas lus, et le libraire ne leur a presque rien donné (1). Pourquoi tant d'efforts s'il n'y avait au fond de leur cœur un sentiment qui supplée à toute ambition littéraire, à tout intérêt matériel? Pourquoi tant d'études silencieuses, ignorées, s'ils n'aimaient réellement l'étude?

(1) Les rédacteurs du journal littéraire qui porte le titre de *Maaneds Tidskrift* reçoivent 9 à 10 écus par feuille de 16 pages (25 à 28 francs). Les trois rédacteurs des Archives de jurisprudence reçoivent 100 écus pour un volume de vingt feuilles. Le libraire donne à ces professeurs, pour un livre classique, 12 écus par feuille, et à un romancier aimé du public, 8 à 9 écus.

Il est, du reste, juste de dire que s'ils ne trouvent pas de gloire au dehors, ils sont puissamment encouragés dans leurs travaux par leurs compatriotes. Il y a ici un besoin général d'étude. L'instruction a pénétré jusque dans les dernières classes du peuple. Chaque matelot, chaque paysan sait au moins lire et écrire, et l'éducation des classes bourgeoises est tout aussi avancée qu'en Allemagne. Dans la plupart des maisons de Copenhague, les enfans parlent trois ou quatre langues vivantes; les jeunes filles passent une partie de la journée à recevoir des leçons, et le soir à écouter une lecture qui se fait en famille. Comme elles sont toutes instruites, elles ne pensent point à s'enorgueillir de leur instruction. J'ai rencontré ici beaucoup de femmes qui connaissent la langue, l'histoire, la littérature de France, d'Allemagne, d'Angleterre; je n'ai point rencontré de *blue stockings*.

L'éducation des jeunes gens est longue et sérieuse. Aucun d'eux ne peut aspirer à un emploi, s'il n'a subi divers examens. Il passe six ans au gymnase et quatre ans à l'université.

Le même roi qui établit sur le trône de Danemark la branche actuelle d'Oldenbourg, Chrétien Ier fonda en 1479 l'université de Copenhague. Il lui fit donner des statuts par l'archevêque de Lund. Il lui accorda plusieurs priviléges et la dota de quelques terres. Mais il était peu riche. Quand sa fille se maria avec Jacques III d'Écosse, il engagea, pour payer sa dot, les îles Orcades et Shetland, et jamais il n'a pu les recouvrer. L'université languit faute de secours. Pendant l'espace de soixante ans, elle eut si peu de vie, que son histoire à cette époque est à peine connue. Mais au commencement du XVIe siècle, lorsque la réformation eut pénétré en Danemark, Chrétien III prit en pitié la pauvre école si long-temps oubliée. Il l'enrichit des biens enlevés au clergé, et lui donna, en 1539, un nouveau réglement. En 1788, Chrétien VII augmenta le nombre des professeurs, et remplaça les anciens statuts par une ordonnance qui subsiste encore aujourd'hui, sauf quelques modifications.

Les élèves qui veulent suivre les cours de l'université ont trois examens à subir.

Le premier est l'*examen artium*. L'étudiant ne peut être inscrit sur les registres de l'université avant d'avoir été soumis à cette épreuve. On l'interroge sur les principes de la religion et l'histoire de la Bible, sur l'histoire universelle, l'arithmétique, la géométrie, et sur la littérature grecque et latine. Il doit faire une composition danoise, une version latine, une composition latine, une version française et allemande. Son examen a lieu en public, oralement et par écrit. L'examen oral dure quatre jours, et l'examen écrit quatre jours.

Le résultat de ces examens présente trois caractères différens : *laudabilis*, *haud illaudabilis*, *non contemnendus*. Les noms des élèves sont imprimés avec le caractère qu'ils ont obtenu.

Une année après, l'élève subit le second examen (*examen philosophicum*). Jusque-là il n'a fait que suivre les cours généraux de mathématiques, d'his-

toire, de philosophie. C'est à partir de cette épreuve qu'il est inscrit dans une des quatre facultés. Cet examen a lieu deux fois par an, de la même manière que le précédent; mais il est plus sévère que le premier.

A la fin des cours universitaires, l'élève qui veut obtenir ou un emploi public, ou le diplôme d'avocat, ou celui de médecin, ou celui de professeur, est soumis à l'examen décisif appelé *embedsexamen* (1).

Six mois avant de se présenter à cet examen, l'étudiant adresse au vice-chancelier de l'université une lettre dans laquelle il doit dire quel a été l'objet principal de ses études et quel caractere il a obtenu dans les deux premiers examens.

Dans la faculté de théologie, les professeurs ordinaires chargés de faire cet examen sont assistés par un des prêtres de la ville et un des prédicateurs; dans celle de jurisprudence, par le procureur général et un des assesseurs de la cour suprême; dans celle de médecine, par deux membres du collége médical. Comme il n'y a point d'école normale en Danemark, les jeunes gens qui aspirent à devenir recteurs ou professeurs dans un des gymnases de province, sont obligés de suivre les cours de l'université, et de subir devant les professeurs de la faculté de philosophie l'*embedsexamen*, auquel assistent l'évêque de Seelande et le recteur de l'école de Copenhague.

Cet examen se fait en grande partie en danois. Cependant il a lieu en latin dans la faculté de théologie pour tout ce qui a rapport à l'exégèse; dans celle de jurisprudence, pour le droit romain et le droit naturel; dans celle de médecine, pour la technologie; dans celle de philosophie, pour la langue et la littérature latines. Il est excessivement sévère et il doit l'être. Il donne au théologien, au philologue, le droit de demander un presbytère, une chaire de professeur, au juriste celui d'exercer comme avocat, ou d'attendre un emploi, au médecin celui de pratiquer la médecine. Les emplois publics sont accordes aux éleves, selon le caractère qu'ils ont reçu. Le théologien de troisième classe ne peut obtenir qu'une cure de troisième classe. Il en est de même du candidat aux chaires de professeurs. Il y a quelque chose de l'institution des mandarins dans cette hiérarchie des droits acquis à l'université. L'examen de jurisprudence est nécessaire, non-seulement pour parvenir aux emplois de la magistrature, mais à tous les principaux emplois administratifs. Au reste, la promotion aux grades universitaires n'est pas nécessaire, et le titre de licencié ou de docteur n'est guère qu'une qualification honorifique qu'on obtient en soutenant une thèse et en payant quatre-vingts écus.

Sept à huit cents étudians fréquentent annuellement l'université. Plus de deux cents jouissent d'un stipende fondé par des rois ou des particuliers.

En 1569, Frédéric II établit la communauté où cent étudians devaient être logés et nourris gratuitement. Il lui assigna un cloître à Copenhague, des biens en Seelande et à Falster, et des dîmes.

(1) Le même qu'en Prusse: *Amtsexamen*.

En 1623, Chrétien IV fonda pour cent étudians le collége de la Régence qui existe encore.

Plus tard, d'importantes modifications ont eu lieu dans ces institutions. Cent étudians logent encore à la Régence, mais on ne les nourrit plus. On leur paie une certaine somme. Il y a soixante stipendes à un écu par semaine, quarante à un écu et demi, trente à deux écus. L'élève peut solliciter le moindre de ces stipendes dès qu'il a passé son examen philosophique, et il obtient successivement les autres. Les fonds de la communauté sont employés à payer une partie de ces stipendes; et comme elle était trop riche, on a pris sur ses revenus pour subvenir aux besoins de l'université. Les revenus de l'université s'élèvent chaque année à 62,000 écus, ses dépenses à 72,000. La communauté comble le déficit.

Il y a, outre ces fondations royales, trois colléges établis par des particuliers, et où seize élèves sont logés et reçoivent par an une somme de 50 à 60 écus.

Holberg le poète a aussi fait un legs à l'université. Il lui a donné une rente de 500 écus pour marier les filles de professeurs.

Tous les stipendes d'étudians sont accordés par le consistoire à la pluralité des voix, quand il a été bien constaté que l'élève n'a pas de fortune et qu'il a le goût du travail. Autrefois les bénéficiaires étaient obligés de soutenir de temps à autre des thèses latines, et, sous Frédéric II, ils devaient jouer les comédies de Térence (1). Maintenant ils sont seulement tenus d'assister avec exactitude aux cours et de remplir leur devoir.

Dès l'ordonnance de fondation de Chrétien Ier, les étudians ont été soumis à la juridiction universitaire. Cette juridiction est exercée par le consistoire, composé de seize professeurs ordinaires : trois de théologie, trois de médecine, trois de jurisprudence, sept de philosophie. Le plus jeune remplit les fonctions de secrétaire. Les professeurs de la faculté entrent dans le consistoire par droit d'ancienneté. Le recteur est choisi par les membres du consistoire, une année dans chacune des trois facultés, et deux années dans celle de philosophie.

Il y a aussi douze professeurs extraordinaires : un de théologie, un de jurisprudence, un de médecine, neuf de philosophie, et trois professeurs de littérature française, anglaise, allemande. D'après l'assimilation de grade à laquelle tous les fonctionnaires de Danemark sont soumis, les professeurs ordinaires ont le rang de lieutenant-colonel, les professeurs extraordinaires le rang de major.

Leur traitement varie selon la faculté à laquelle ils appartiennent et leur rang d'ancienneté. Ainsi, le premier professeur de la faculté de théologie et de la faculté de jurisprudence reçoit. . . . . 2,000 écus (2).

Le second. . . . . 1,800 —

(1) En 1577, ils furent appelés à jouer au château pour le jour de la naissance de Chrétien IV.

(2) L'écu vaut un peu moins de 3 francs.

Le troisième.	1,500	écus.
Le quatrième.	1,000	—
Dans la faculté de philosophie, les deux premiers professeurs reçoivent chacun.	2,000	—
Deux.	1,800	—
Deux.	1,600	—
Trois.	1,400	—
Deux.	1,200	—
Deux.	1,000	—
Trois.	800	—
Le premier professeur de la faculté de médecine reçoit.	1,400	—
Le second.	1,200	—
Le troisième.	1,000	—
Le quatrième.	800	—
Les professeurs de littérature étrangère ont chacun	600	—

Les membres du consistoire ont, en outre, une maison à eux, ou une indemnité de logement de 3 à 400 écus par an. S'ils joignent une autre place à leurs fonctions universitaires, leur traitement de professeur reste le même; mais celui du nouvel emploi dont ils sont investis est réglé par une ordonnance spéciale. C'est ainsi, par exemple, qu'un professeur de jurisprudence qui est membre de la direction des écoles, ne reçoit à ce titre que 800 écus par an; c'est ainsi que M. Werlauft, professeur, ne reçoit, comme bibliothécaire, que 800 écus, tandis que le troisième adjoint en a 1,000.

Chaque professeur fait un cours public gratuit et un cours particulier, pour lequel les élèves paient 4 écus par semestre; mais ceux qui ne sont pas riches demandent à être exemptés de cette rétribution et l'obtiennent facilement.

Les biens de l'administration sont régis par un questeur sous la surveillance de deux membres du consistoire, qui portent le titre d'inspecteurs.

L'administration de l'université, ainsi que celle des écoles, est confiée à une direction composée de trois membres, qui transmet ses rapports directement au roi.

En 1829, on a joint à l'université un établissement d'instruction pratique qui porte le titre d'*Institut polytechnique*. Mais on se tromperait si, d'après le nom qui lui a été donné, on le rangeait à côté de notre École polytechnique. Il ressemble beaucoup plus à nos écoles d'arts et métiers. Le but des fondateurs est d'élever les jeunes gens dans la théorie et la pratique des sciences physiques et industrielles. Six professeurs et un chef d'atelier sont attachés à cet institut. Ils enseignent :

1° Les mathématiques, l'algèbre, la trigonométrie, la géométrie, le calcul intégral et le calcul différentiel.

2° La chimie, et surtout la chimie pratique.

3° La physique. Leçons sur la chaleur, l'électricité, le galvanisme, le magnétisme, la physique du globe.

4º Mécanique et technologie.
5º Histoire naturelle, minéralogie, botanique, zoologie.
6º Dessin géométrique et dessin de machines.

Les cours durent deux ans et sont publics. Mais les jeunes gens qui veulent être inscrits comme élèves, et suivre la carrière que cet établissement leur ouvre, doivent subir un examen sur l'histoire, sur la géographie, sur la géométrie et les logarithmes. Ils doivent aussi savoir assez bien le français et l'allemand, pour pouvoir lire un livre écrit dans une de ces deux langues.

Cette institution doit beaucoup à l'esprit intelligent, au zèle éclairé de M. le professeur Oersted, qui en est le directeur, et, depuis sa fondation, elle a déjà porté d'excellens fruits. Vingt-deux jeunes gens y sont entrés comme élèves, et plus de deux cents personnes ont suivi assidument les cours de physique.

Le malheur est qu'en sortant de là les élèves trouvent difficilement une occasion de mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises. Il n'y a pas en Danemark de grandes fabriques où ils puissent être employés, et le gouvernement a peu de places à leur donner. Ils sont donc réduits, pour la plupart, à redescendre en quelque sorte au-dessous de l'éducation qu'ils ont reçue, à devenir, dans quelques médiocres manufactures, chefs d'atelier, s'ils n'aiment mieux s'expatrier. Cette perspective n'est pas fort encourageante.

L'université de Copenhague a été illustrée plusieurs fois par d'importans travaux, par des noms chers au Danemark. Les sciences naturelles y ont été cultivées de bonne heure et avec succès. L'histoire, et surtout l'histoire du Nord, y a trouvé d'éloquens interprètes. Ole Worm et Bartholin ont tous deux enseigné ici la médecine; Holberg y a donné des leçons de littérature, et, en 1574, Tycho-Brahé y a fait un cours sur la théorie des planètes. A deux lieues de Copenhague est l'île de Hveen, où l'illustre astronome avait construit son observatoire, sa forteresse d'Uranie (*Uranienborg*). Il avait là une forge pour fabriquer ses instrumens, une papeterie et une imprimerie. Auprès de sa tour astronomique s'élevaient l'église de village et les maisons des paysans qui étaient venus s'abriter autour de la demeure du savant, comme des vassaux autour de leur seigneur. Tous les savans, tous les étrangers de distinction qui voyageaient en Danemark, faisaient un pélerinage à Hveen, et s'enorgueillissaient d'avoir vu Tycho-Brahé dans son observatoire. Les instrumens qu'il avait inventés, les constructions qu'il avait fait faire, étaient, pour les temps où il vivait, de vrais prodiges. Il fallait que le peuple l'aimât beaucoup pour ne pas l'accuser de sorcellerie. Mais il avait des ennemis à la cour, et ces ennemis le perdirent. Un jour il fut obligé de quitter la solitude qu'il s'était choisie, la terre silencieuse où il avait passé tant de nuits consacrées à la science, tant d'heures de travail et de contemplation. Il fut obligé de quitter le sol de Danemark, où il était revenu avec amour, où il avait bâti l'édifice de sa gloire. Quand il s'en alla, il ne prononça point le mot d'*ingrata patria;* il écrivit ces vers, que l'on ne saurait lire sans émotion :

Dania, quid merui, quo te, mea patria, læsi?
Usque adeo ut rebus sit minus æqua meis.

Et ceux-ci où respire une noble fierté :

Scilicet illud erat, tibi quo nocuisse reprendar,
Quo majus per me nomen in orbe geras.
Dic, age, quis pro te tot tantaque fecerat ante,
Ut veheret famam cuncta per astra tuam?

Il mourut, comme on sait, en 1601, à Prague, à la cour de l'empereur Rodolphe II, qui lui fit faire des funérailles dignes d'un roi. Avant de mourir, il avait travaillé pour l'avenir de la science; il avait pris pour disciple Jean Keppler.

Le peuple de Danemark a conservé dans ses traditions le souvenir de Tycho-Brahé. On raconte qu'il était très superstitieux. Il croyait qu'il y avait dans l'année trente-deux jours néfastes pendant lesquels il ne fallait rien entreprendre, si l'on ne voulait pas s'exposer à quelque catastrophe. On les appelle encore à Copenhague les jours de Tycho-Brahé. Un de ces jours-là, il s'était marié, lui, descendant d'une vieille et noble famille, avec la fille d'un paysan, et il avait été malheureux. Un de ces jours-là, il avait rencontré Parsbierg dans une noce à Wittemberg, et Parsbierg, d'un coup de sabre, lui trancha le bout du nez.

La maison de Tycho-Brahé est tombée en ruines; sa forteresse d'Uranie s'est écroulée. Il ne reste de cet édifice scientifique que quelques pierres couvertes de mousse. La tour ronde de Copenhague, au haut de laquelle Pierre Ier monta, dit-on, en voiture, a servi d'observatoire dans le temps où l'on croyait que plus un observatoire était élevé, plus il était facile d'y faire des expériences. On a construit depuis un autre observatoire à Copenhague, qui est occupé par M. Olufssen, et un autre à Altona, qui est occupé par M. Schumacher.

La bibliothèque de l'université fut fondée vers le milieu du XVIe siècle. Un grand nombre de savans, de professeurs, se plurent à l'enrichir. Un siècle après sa fondation, elle pouvait passer pour une des plus belles bibliothèques universitaires de l'Europe. L'incendie de 1728 l'anéantit en un jour. Il fallut en créer une toute nouvelle. Mais plus la catastrophe était grande, et plus les Danois mirent de zèle à la réparer. La bibliothèque joignit en peu de temps plusieurs dotations importantes à celles qu'elle possédait déjà. Le roi vint à son secours, et Arne Magnussen lui légua l'inestimable trésor qu'il avait sauvé des flammes, c'est-à-dire deux mille manuscrits islandais, danois et suédois. Plus de deux mille autres étaient brûlés.

La bibliothèque possède aujourd'hui environ quatre-vingt mille volumes bien choisis et une précieuse collection de manuscrits. Les legs qui lui ont été faits sont malheureusement assujétis à diverses conditions. D'après les vœux des donataires, certaines collections particulières ne doivent être ni dé-

placées, ni mêlées à d'autres collections, et certaines rentes ne peuvent être employées qu'à des achats prescrits d'avance. Ce sont autant d'obstacles pour le classement régulier des livres et les acquisitions que le temps, les progrès de la science, la direction nouvelle des études, lui prescrivent. Mais elle est dirigée avec soin, avec habileté, et s'enrichit chaque année d'une manière notable.

La bibliothèque du roi est beaucoup plus importante. Elle renferme près de quatre cent mille volumes, plusieurs manuscrits islandais d'un très grand prix, notamment les deux Edda, et vingt mille manuscrits orientaux que Niebuhr, Rask et Fuglesang ont rapportés de leurs voyages. Elle fut fondée par Frédéric III, qui travailla sans cesse à l'agrandir. Mais elle doit plus encore à la générosité de quelques particuliers qu'à la munificence des rois. Tholt, qui avait formé une bibliothèque de cent vingt mille volumes, lui légua vingt mille volumes de paléotypes; Suhm lui légua, pour une rente annuelle de trois mille écus, sa bibliothèque, composée de cent mille volumes, et mourut un an après. Elle a recueilli en outre les collections de plusieurs savans, tels que Puffendorf, Luxdorph, Anker, Stampe. Elle était d'abord fermée au public; mais, vers le milieu du XVIII[e] siècle, elle fut ouverte deux fois par semaine, et depuis 1793, elle est ouverte chaque jour pendant trois heures.

Le roi lui donne sur sa cassette 6,500 écus par an; le gouvernement environ 2,000 écus; 4,000 écus sont consacrés aux achats de livres, le reste aux appointemens des employés.

Il y a un premier bibliothécaire qui ne reçoit, comme je l'ai dit, que 800 écus; un second, qui est aussi professeur, en reçoit 900; un troisième, 1,100; un secrétaire, 400; un garçon de salle, 300; un copiste, 250. En tout, 3,750 écus (environ 10,500 fr.).

Le bibliothécaire actuel est M. Werlauft, à qui l'on doit plusieurs publications d'ouvrages islandais, des dissertations sur les antiquités scandinaves, et une excellente histoire de la bibliothèque.

Un de ses prédécesseurs a été Schumacher, devenu célèbre sous le nom de Griffenfeld. Ce fut lui qui rédigea, en 1660, l'acte mémorable qui consacrait le droit de succession dans la famille d'Oldenbourg et enlevait par là aux nobles le privilége d'élire leur roi. Ce fut lui qui, sous le règne de deux souverains, gouverna les affaires de Danemark. Son élévation rapide et sa chute plus rapide encore en ont fait un de ces personnages singuliers qui apparaissent dans l'histoire comme une fiction.

Il naquit à Copenhague en 1635. Son père était marchand de vins. A l'âge de reize ans, il t entra à l'université. A l'âge de quinze ans, il soutint une thèse que les savans admirèrent. L'évêque Brochmann, frappé de ses rares dispositions, le fit venir chez lui et le garda. Frédéric III, qui aimait la conversation des hommes instruits, allait souvent rendre visite à Brochmann et ne dédaignait pas de s'asseoir à sa table. Là, il vit le jeune étudiant; il se plut à causer avec lui, et lui donna de l'argent pour voyager. Schumacher

voyagea pendant sept années, en Allemagne, en Hollande, en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, visitant partout les bibliothèques, les savans, les universités, s'arrêtant partout où il trouvait un nouveau sujet d'instruction, un nouveau lien scientifique. Il avait commencé par étudier la théologie et la médecine; il étudia ensuite la jurisprudence et la politique. Il revint, à vingt-trois ans, dans son pays, riche de science, plein d'ardeur et d'ambition. Son premier protecteur était mort, et le roi était alors si occupé de ses guerres avec la Suède, qu'il ne put arriver jusqu'à lui. Il entra comme secrétaire chez le conseiller intime Holger Vind. Un jour Vind le chargea de remettre une lettre importante au château. Schumacher, au lieu de la confier au gentilhomme de service, la porta directement au roi, et lui rappela qui il était. Le roi se souvint de lui avec plaisir, et, dans l'espace de quelques instans, Schumacher étala avec habileté tout ce qu'il avait vu et appris. La dépêche du conseiller intime était d'une nature grave, et Frédéric en paraissait embarrassé. Le futur ministre d'état s'offrit à y répondre et revint une demi-heure après apportant un projet de lettre qui tranchait toutes les difficultés. Le roi le nomma secrétaire de chancellerie; puis, il lui confia les archives, la bibliothèque. Là, il allait souvent le voir et passait de longues heures à s'entretenir avec lui sur des questions de science et de politique. En 1668, il l'éleva au poste de secrétaire de cabinet, et en mourant il le recommanda à son successeur comme un homme digne d'occuper les plus hauts emplois. Sous le règne de Chrétien V, la faveur de Schumacher ne fit que s'accroître. Il devint en peu de temps ministre et ministre tout-puissant. Il fut nommé conseiller intime, chancelier, et chevalier de l'ordre de l'Éléphant. En 1672, il reçut des lettres de noblesse et changea son nom bourgeois de Schumacher (qui signifie cordonnier) contre le nom de Griffenfeld. Il exerçait non seulement une influence presque absolue dans son pays, mais il était aimé et considéré dans les autres cours. Hoffmann rapporte que Louis XIV dit au ministre de Danemark Meiercrone : « Je ne saurais m'empêcher de vous témoigner l'estime infinie que j'ai pour le mérite du chancelier de la couronne de Danemark. Il est sans doute l'un des plus grands ministres du monde. » Griffenfeld avait auprès des puissances étrangères des émissaires particuliers qui le prévenaient de tout évènement grave, et il pouvait par là prendre ses mesures d'avance. Un jour il dit au roi . « Il arrivera ici un envoyé d'Autriche qui est chargé de telle mission; voici ce que vous lui répondrez. » Les choses se passèrent comme il l'avait prévu, et l'envoyé disait en s'en allant : « Quel homme admirable que le roi de Danemark! Je lui apporte une dépêche qui me semblait devoir exiger de longues négociations, et dès qu'il l'a lue, il y répond sans hésiter. »

Que Griffenfeld, ce fils de marchand de vins, devenu le favori du roi, eût des ennemis, c'est ce qu'il est facile de concevoir. Mais ils se sentaient trop faibles pour l'attaquer. Un évènement imprévu vint leur donner la force dont ils avaient besoin. La reine voulait marier Griffenfeld avec une princesse d'Augustembourg. Les démarches préliminaires étaient faites et le consente-

ment accordé, quand tout à coup Griffenfeld devint amoureux d'une princesse de Trémouille, qui, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, avait cherché un refuge en Danemark Il renonça à la riche alliance que la reine lui avait proposée, et les princes d'Augustembourg, humiliés de son refus, jurèrent de se venger, et se liguèrent avec plusieurs courtisans pour le perdre. La fortune qu'il avait amassée fut un des plus puissans griefs employés contre lui. On le peignit aux yeux du roi comme un homme qui avait abusé de son pouvoir, qui avait placé ses créatures, ou distribué les fonctions publiques à prix d'argent. A force d'entendre répéter cette accusation, le roi finit par y croire, et Griffenfeld fut arrêté. On s'empara de ses papiers. On fit des perquisitions dans sa demeure, et l'on y trouva, dit la chronique, quinze tonnes d'or. Il fut jugé comme concussionnaire et criminel de lèse-majesté. Les témoignages portés contre lui ne paraissent pas avoir grande valeur. Pour prouver le crime de concussion, on fit venir un bourgmestre qui prétendait lui avoir donné 400 écus pour obtenir une place, et un prêtre qui assurait lui en avoir donné 500 pour être nommé à une cure. Pour prouver le crime de lèse-majesté, on présenta aux juges un carnet où Griffenfeld avait l'habitude de noter tout ce qui lui arrivait, et où il avait écrit: « Aujourd'hui le roi a raisonné, dans le conseil, comme un enfant. »

Après l'exposé de tous ces crimes, Griffenfeld fut condamné à mort. Chrétien V commua la sentence, et le condamna à la prison perpétuelle. Le malheureux aurait mieux aimé mourir. Il demanda à renoncer à tous ses titres, et à servir comme simple soldat dans un régiment; mais cette grace lui fut refusée. Ses ennemis le redoutaient même en prison. Plus d'une fois le roi s'était écrié : « Hélas! que n'ai-je encore Griffenfeld! Il comprenait mieux lui seul les affaires de Danemark que tout mon conseil d'état réuni. » Ceux qui l'avaient perdu ne voulurent pas lui donner l'occasion de rentrer en faveur. Ils l'avaient d'abord tenu enfermé dans la citadelle de Copenhague; ils le firent transporter à Munckholm. Après avoir passé dix-neuf ans en prison, il recouvra sa liberté, et mourut à Drontheim. Les Danois l'appellent leur Richelieu.

Il y a encore à Copenhague une autre bibliothèque publique fort intéressante, c'est celle qui a été fondée par le général Classen. On y trouve une nombreuse collection de voyages, de livres d'histoire, de géographie, de mathématiques. M. Classen, en l'abandonnant à la ville, a légué en même temps une somme assez considérable pour l'agrandir.

J'ai parlé dans ma dernière lettre du musée des antiquaires du Nord. Je dois en signaler encore deux autres. Le premier renferme les monnaies et les médailles. Il fut fondé au XVIIe siècle par Frédéric III. Dans l'espace d'une centaine d'années, il s'est considérablement enrichi. On y trouve aujourd'hui une collection assez curieuse de médailles grecques et romaines, et une collection fort complète de toutes les médailles et monnaies danoises, depuis les amulettes païennes et depuis les bracteates. Ce musée n'a point de revenu déterminé. Tous ses achats doivent être réglés par le roi. Mais il est placé

sous la direction d'un archéologue de grand mérite, qui a déjà fait beaucoup pour l'agrandir, et qui y travaille sans cesse avec un nouveau zèle. C'est M. Brœndsted, l'auteur du *Voyage en Grèce*, publié à Paris en 1826 (1).

Le second musée, dirigé par M. Spingles, renferme des objets d'art, des pierres gravées, des antiquités scandinaves, et surtout une riche collection d'ouvrages sculptés en ivoire, la plus riche, la plus belle collection de ce genre qui existe en Europe. Ce musée doit être un jour transporté au château et réuni à celui des antiquaires du Nord.

Les voyageurs qui viennent ici dans le but de s'instruire, ne quitteront pas Copenhague sans visiter le cabinet d'histoire naturelle dont M. Reinhardt est le directeur, la collection de vases étrusques du prince Chrétien, et sa précieuse collection de coquilles et de minéraux, souvent citée par les savans. Le prince Chrétien est un des hommes les plus instruits de Danemark. Il a puissamment encouragé, dans ce pays, l'étude des sciences, et surtout des sciences naturelles.

Après avoir parlé de ces collections, je ne dois pas oublier de mentionner les diverses associations établies dans cette ville pour le progrès des sciences et de la littérature. Il y a ici une société de médecine, fondée en 1772; une société de littérature islandaise qui publie chaque année un recueil sous le titre de *Skirnirs;* une société d'antiquaires qui publie les anciennes sagas; une société de littérature danoise, qui a pour but d'encourager les travaux des écrivains et de faire réimprimer, quand il en est besoin, les anciens ouvrages; une société pour la langue et l'histoire du Nord : c'est celle qui a été fondée en 1744, par Langebek, et qui rédige le *Magasin Danois.* Le roi donne cent écus pour la publication de chaque volume; le reste des frais est couvert par des souscriptions particulières. Il y avait encore une société de littérature qui a distribué des prix et fait imprimer plusieurs livres; elle n'existe plus depuis près de dix années.

La première de toutes ces sociétés est l'Académie royale des sciences de Danemark. Fréderic V la fonda en 1743. Elle se compose de trente-huit membres ordinaires, et d'un nombre indéterminé de membres correspondans, parmi lesquels je remarque les noms de MM. Sylvestre de Sacy, Arago, Pardessus. M. Hauch, le grand maréchal de la cour, en est le président; M. Carsted, le secrétaire. Elle se divise en deux sections, section des sciences, section des lettres, qui publient chacune un recueil de mémoires. En hiver, la société se rassemble tous les quinze jours. Les séances ne sont pas publiques. Elle met chaque année quatre questions au concours, et distribue quatre prix de 450 francs chacun. Les dotations qu'elle a reçues lui donnent un revenu de 18,000 francs, qui est employé à la publication des mémoires, à la distribution des prix annuels, et à des expériences de physique ou de chimie. Le gouvernement lui donne 4,000 francs par an pour la confection des cartes dont elle a la direction.

(1) Les appointemens des employés sont ici, comme dans les autres établissemens scientifiques, fort peu élevés. Le directeur reçoit 2,400 francs; les inspecteurs, 1,500.

Il y a aussi à Copenhague une académie de beaux arts, une école de peinture et d'architecture. L'exposition à laquelle j'ai assisté m'a paru bien pauvre. Mais une grande gloire rayonne sur cette école : elle a produit Thorvaldsen.

Bertel Thorvaldsen est né le 19 novembre 1770. Son aïeul était pasteur en Islande. Son père vint dans sa jeunesse à Copenhague et s'y maria avec la fille d'un prêtre. Il y gagnait assez péniblement sa vie en ciselant des couronnes de fleurs, des arabesques, et au besoin des figures de nymphes pour les vaisseaux. La première chose qui frappa les regards de Bertel, quand il commença à réfléchir, ce fut un ciseau d'artiste, et quelques ouvrages qui ressemblaient à de la sculpture. Il alla fort peu de temps à l'école et n'y apprit presque rien (1). A l'âge de onze ans, il commença à fréquenter les cours gratuits de dessin, et il ne tarda pas à s'y distinguer par son application. Il passa successivement par l'école linéaire, par l'école de bosse et de dessin. En 1787, il concourut et gagna une médaille d'argent. Il était à cette époque d'une nature excessivement calme, très sérieux, parlant peu et travaillant avec ardeur. Lorsqu'il avait une fois pris son crayon, ses camarades essayaient en vain de le distraire. Il restait la tête penchée sur son ouvrage et ne répondait à leurs questions que par des monosyllabes. Malgré les éloges qu'il avait plus d'une fois reçus, son ambition fut lente à s'éveiller. Son père voulait l'associer à ses travaux de ciseleur, et il n'avait rien à objecter à la volonté de son père. Souvent il allait lui porter à dîner sur quelque navire en construction, et tandis que le pauvre ouvrier se reposait de son labeur du matin, l'enfant prenait le ciseau et achevait de découper une fleur, ou de modeler une figure. Cependant les succès qu'il avait obtenus à l'académie avaient déjà fait quelque bruit, à en juger par une anecdote que rapporte M. Thiele (2). Bertel s'était présenté à l'église pour être confirmé. Le prêtre, le voyant assez mal habillé et fort peu instruit, ne fit d'abord pas grande attention à lui ; mais quand il eut entendu prononcer son nom, il lui demanda si c'était son frère qui avait remporté un prix à l'académie de dessin. — Non, monsieur, dit Bertel, c'est moi. — Dès ce moment le prêtre le traita avec une sorte de distinction et ne l'appela plus que *monsieur Thorvaldsen*.

En 1789, il gagna un second prix. Son père, le trouvant alors aussi instruit qu'il pouvait le désirer, voulait le faire sortir de l'é ole; mais ses professeurs s'y opposèrent, et il consacra une partie de la journée à ses études, le reste du temps il l'employait à travailler pour sa famille. On voit encore à Copenhague plusieurs sculptures de lui qui datent de ce temps-là. L'époque du grand concours approchait. Thorvaldsen n'avait d'abord pas envie de s'y présenter. Il était retenu tout à la fois par un sentiment d'orgueil et par un sentiment

(1) On raconte qu'à l'âge de dix-sept ans, se trouvant mêlé à une société de jeunes gens qui voulaient jouer la comédie, il fut obligé de renoncer au rôle qui lui avait été confié, parce qu'il ne pouvait le lire.

(2) *Thorvaldsen og hans Værker*, 4 vol. in-4°. Copenhague, 1831.

de modestie. Il ne se croyait pas en état de remporter le prix, et il ne voulait cependant pas avoir la honte d'échouer. Mais ses amis s'efforcèrent de vaincre ses répugnances, et pendant plusieurs mois les plus intimes ne l'abordaient jamais sans lui dire · Thorvaldsen, songe au concours.

Quand le jour solennel fut venu, le pauvre Bertel traversa, avec de grands battemens de cœur, le vestibule de l'académie. Les élèves devaient d'abord se réunir dans une salle commune pour y recevoir le programme du concours, puis après se retirer chacun dans une chambre à part, pour faire leur esquisse. C'était d'après ces esquisses que les professeurs jugeaient ceux qui devaient être admis à concourir, et c'était justement là ce qui effrayait Thorvaldsen. Quand il se vit seul dans sa cellule, en face de son programme, sa frayeur redoubla, il ouvrit la porte et s'enfuit par un escalier dérobé. Au moment où il exécutait ainsi sa retraite, il fut rencontré par un professeur qui lui reprocha si éloquemment son peu de courage, que Thorvaldsen, honteux, retourna à ses crayons. Le sujet du concours était un bas-relief représentant Héliodore chassé du temple. Le jeune artiste acheva en deux heures son esquisse, et gagna la seconde médaille d'or.

En 1793, il y eut un nouveau concours. Cette fois il s'y présenta avec plus de résolution et remporta le grand prix. A ce grand prix était attaché le titre de pensionnaire de Rome et une rente de 1200 fr. pendant trois ans. Mais les fonds n'étaient pas disponibles, et Thorvaldsen les attendit trois années. Il passa ce temps à continuer ses études, à donner des leçons de dessin, et il fit quelques travaux pour le palais du roi.

Enfin, en 1796, il reçut son stipende de voyage. Il se crut alors si riche, qu'il alla trouver un de ses amis, qui aspirait aussi à devenir artiste, et lui offrit de l'emmener à Rome et de partager avec lui sa pension. Mais son ami savait mieux que lui ce que valaient quatre cents écus, et il refusa. Thorvaldsen partit le 20 mai 1796, sur une frégate qui devait faire voile pour la Méditerranée.

Ce qui était triste alors, c'était de voir sa malheureuse mère qui pleurait et s'écriait qu'elle ne reverrait jamais son fils. En partant, il lui avait fait remettre par un ami une petite boîte pleine de ducats. Mais elle la garda, en disant qu'elle n'y toucherait pas, car un jour son pauvre Bertel pourrait en avoir besoin. Elle gardait aussi avec une sorte de sentiment religieux un vieux gilet qu'il avait porté. Souvent on l'a vue presser ce gilet sur son cœur et le baigner de larmes, en invoquant le nom de son fils bien-aimé. Elle est morte, la bonne mère, sans connaître toute la gloire de celui qu'elle avait tant pleuré.

La frégate sur laquelle était Thorvaldsen fit un long voyage. Elle s'arrêta plusieurs mois dans la mer du Nord. Elle aborda à Malaga, à Alger, à Tripoli, à Malte. A la fin Thorvaldsen n'eut pas le courage de continuer plus longtemps cette expédition maritime. Il s'embarqua sur un bateau qui allait à Naples, et arriva à Rome le 8 mars 1797.

Les premières années qu'il passa dans cette ville furent plus d'une fois traversées par d'amères inquiétudes. Toute l'Europe était alors dans un état d'agitation qui devait se faire sentir jusque dans la retraite du savant et l'atelier de l'artiste. Les grandes questions politiques étouffaient le sentiment poétique. Thorvaldsen travailla avec dévouement, avec enthousiasme, mais sans être encouragé comme il avait le droit de s'y attendre. Le terme de sa pension était expiré, et il n'avait pas encore appris à compter sur la puissance de son génie. En 1803, il venait de modeler une statue de Jason pour payer sa dette au Danemark, il avait épuisé toutes ses ressources, et il se préparait à retourner dans son pays. Il devait partir avec le statuaire Hagemann de Berlin. Dejà les malles étaient faites, le *veturino* attendait devant la porte, quand tout à coup Hagemann annonça qu'il ne pouvait partir, parce que son passeport n'était pas en règle. Une rencontre providentielle avait sauvé Thorvaldsen au moment où il abandonnait le concours; une rencontre non moins heureuse le sauva une seconde fois. Le banquier Hope entra par hasard dans son atelier, aperçut la statue de Jason, et en fut émerveillé. — Combien voulez-vous avoir, dit-il, pour exécuter cette statue en marbre? — Six cents scudi, répondit le modeste artiste. — J'en donne huit cents, s'écria Hope. La somme fut immédiatement payée, et Thorvaldsen resta à Rome. C'est depuis ce temps que son génie a pris l'essor. J'ai essayé de dire quelle fut sa vie. L'avenir dira quelles furent ses œuvres.

En 1819, Thorvaldsen fit un voyage en Danemark. Il y fut reçu avec des témoignages d'affection et d'enthousiasme sans bornes. C'était à qui courrait au-devant de lui; c'était à qui pourrait le voir. Dans l'espace de vingt-cinq ans, dit son biographe, il était bien changé; mais il avait gardé toute la fraîcheur, toute la jeunesse de ses premières affections. Son imagination ravivait tous ses souvenirs, et son cœur se dilatait à la vue des lieux où il avait vécu dans son enfance. On lui avait fait préparer une demeure et un atelier dans l'édifice de l'Académie. Quand il y entra, un homme l'attendait sous le vestibule. C'était le vieux portier qui l'avait vu venir là tant de fois. Thorvaldsen lui sauta au cou. Pendant un an il fut encensé, chanté, béni; et quand il s'en alla, il avait une escorte comme un roi.

Depuis 1820 il est resté à Rome, mais ses compatriotes veulent le revoir. Une souscription a été ouverte en Danemark pour élever un musée où seraient placées toutes ses œuvres. Encore quelque temps, et ce monument national sera bâti, et l'on espère que Thorvaldsen viendra l'inaugurer.

X. Marmier.

Copenhague, 5 décembre 1837.

POETES

ET

ROMANCIERS DE LA FRANCE.

XXVIII.

ANDRÉ CHÉNIER.

On a dit que le nom d'André Chénier était promis à la gloire, et ce mot a passé de bouche en bouche comme l'expression concise d'une idée vraie. La lecture attentive des œuvres d'André Chénier, loin de confirmer l'opinion aujourd'hui accréditée, assigne à l'auteur de *l'Aveugle* et de *la Jeune Captive* un rang glorieux et irrévocable. Bien que les poèmes que nous connaissons soient peu nombreux, ils sont empreints d'une telle beauté, d'une si harmonieuse élégance, que l'admiration ne les abandonnera jamais. Toutefois il convient d'ajouter que cette admiration ne se transformera pas en popularité; car le talent d'André Chénier, exclusivement consacré à la pureté de la forme, n'excite aucune sympathie chez les esprits qui n'ont pas fait de la poésie une étude assidue. Les sentimens qu'il exprime sont généralement vrais; mais comme ils ne se distinguent ni par l'animation, ni par la nouveauté, comme c'est à la forme surtout qu'ils

doivent leur valeur et leur charme, il n'est guère probable que la foule consente à reconnaître et à proclamer un pareil mérite; pour le comprendre, pour l'apprécier dignement, il lui faudrait se résigner à des études préliminaires. André Chénier s'adresse donc principalement aux hommes lettrés; mais l'opinion unanime de ses admirateurs voit en lui un homme du premier ordre.

La naissance et l éducation d'André Chénier s'accordent merveilleusement avec les œuvres qu'il nous a laissées; sa mère était Grecque, d'une beauté remarquable, et d'un esprit ingénieux; son père était consul de France à Constantinople. André, troisième fils de la famille, fut amené de bonne heure en France, et resta jusqu'à l'âge de neuf ans confié aux soins d'une tante qui habitait le Languedoc. Après avoir nourri son enfance de promenades, de rêveries et de liberté, il entra au collége de Navarre, et s'y distingua bientôt par son application. A seize ans, il lisait familièrement Homère et Sophocle; il avait retrouvé par l'étude la patrie de sa mère. A vingt ans il entra comme sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, en garnison à Strasbourg; mais bientôt, las de l'oisiveté, il revint à Paris pour reprendre ses études et continuer, sans maître et sans guide, la lecture des modèles sur lesquels il voulait se former. Levé avant le jour, il n avait d'autre ambition que de parcourir le cercle entier de la science humaine, et semblait croire qu'il ne fût pas permis d'aborder la poésie sans ce noviciat encyclopédique. Il n'avait pas mesuré ses forces, l'étude compromit sa santé; et les frères Trudaine, liés avec lui d'une étroite amitié, l'emmenèrent en Suisse pour le soustraire aux dangers d'un travail excessif. Il a consigné les différens épisodes de ce voyage dans quelques notes confuses; mais sa famille, par une discrétion jalouse, a refusé de les publier. Pour notre part, nous regrettons de ne pas les connaître, car lors même qu'elles n'offriraient aucune ordonnance, et qu'elles ne contiendraient aucune description précise des lieux parcourus par André Chénier, ce ne serait pas une raison pour les dédaigner. Il serait curieux d'étudier dans les notes confidentielles du voyageur les germes qui, plus tard, se sont épanouis en idylles, en élégies. Les œuvres que nous possédons forment tout au plus le tiers des manuscrits que l'auteur avait achevés; et peut-être le voyage en Suisse d'André Chénier a-t-il servi à préparer des œuvres ignorées. Il manquerait alors à ces notes un complément important, le poème dont elles auraient fourni les élémens. Toutefois nous pensons que cette lecture ne serait pas sans profit, car il serait possible d'y découvrir la ma-

nière dont André Chénier envisageait la nature. Il a chanté la Grèce qu'il ne connaissait que par les livres; nous voudrions savoir comment il comprenait le paysage de la Suisse, comment il associait la réalité placée sous ses yeux à la réalité qui lui était révélée par les livres. C'est pourquoi ces notes, confuses ou précises, présenteraient au lecteur un intérêt certain.

Revenu en France, André Chénier interrompit bientôt, pour la seconde fois, les études qu'il venait à peine de reprendre. Il partit pour l'Angleterre avec le comte de la Luzerne, nommé ambassadeur. A Londres, il connut l'isolement dans toute son amertume, et il nous a laissé un éloquent témoignage de sa tristesse. Il a tracé, en quelques pages d'un style négligé, mais poignant, le tableau de ses souffrances. Enfin, en 1790, à l'âge de vingt-huit ans, il revint se fixer à Paris; et sans doute il se fût voué sans relâche au culte de la poésie, s'il n'eût pensé qu'il devait à son pays autre chose que la gloire. Il abandonna sans hésitation, mais non sans regret, la langue harmonieuse qu'il avait si laborieusement étudiée, pour s'engager dans la discussion des intérêts publics. Associé à MM. de Pange, à Roucher, il combattit tour à tour les égaremens de la démocratie et de la cour. Il serait aujourd'hui difficile de reconnaître et de rassembler tout ce qu'il a écrit sur la lutte et les espérances des partis. Mais l'*Avis aux Français* offre un ensemble assez développé pour nous permettre de caractériser les vues politiques d'André Chénier. En lisant cette brochure, où respire à chaque ligne un amour sincère du bien public, il est impossible de ne pas sentir que l'auteur se fie trop à l'excellence de ses sentimens, et qu'il ne s'est pas préparé par des études suffisantes à la solution des problèmes qu'il discute : il veut le bien, il espère, il appelle de ses vœux la conciliation des partis; mais il exprime confusément ses vœux et ses espérances; il marche au hasard, sans aucun plan arrêté. A chaque instant il revient sur ses pas, et il semble oublier la déduction de ses idées pour s'abandonner à des plaintes vertueuses, mais inutiles. Je ne parle pas du style de cette brochure, qui est loin d'égaler en correction les vers de l'auteur; mais, à ne considérer que la pensée prise en elle-même, il est impossible de ne pas reconnaître que l'intention qui a dicté l'*Avis aux Français* est plus louable que l'avis lui-même, car cet avis se réduit à prêcher la paix; et si c'est là l'œuvre d'un philanthrope, assurément ce n'est pas celle d'un publiciste. La lettre adressée par Louis XVI à la Convention trois jours avant sa mort, et rédigée par André Chénier, politiquement jugée, vaut mieux que

l'*Avis aux Français*, car elle est à la fois précise dans son but et dans son expression; elle est empreinte de résignation et de dignité. Le roi condamné demande à ses juges l'appel au peuple, et il accepte la mort comme un juste châtiment de ses fautes, dans le cas où les nouveaux juges auxquels il se confie, réunis en assemblées primaires, en casseraient pas la condamnation prononcé contre lui. Cette lettre demeura inutile, et il était facile de le prévoir; mais du moins elle n'était ni humiliante pour le condamné ni injurieusse pour les juges; elle exprimait noblement les seules pensées que Louis XVI pût faire entendre.

Le 7 thermidor 1794, André Chénier expiait sur l'échafaud la lettre qu'il avait rédigée pour Louis XVI.

Il est facile de surprendre les transformations laborieuses que le poète a volontairement imposées à son talent. Dans les quelques années qu'il a pu donner au développement et à l'expression de ses pensées, il n'a rien négligé pour atteindre la perfection. La valeur très inégale des œuvres qu'il nous a laissées doit être pour les hommes studieux un sujet d'encouragement et d'émulation; car il y a entre la pièce adressée au peintre David sur *le Serment du Jeu Paume*, et les élégies à Camille un intervalle immense, tel qu'il a fallu, pour le franchir, un travail opiniâtre. Envisagée sous ce point de vue, la lecture d'André Chénier est à la fois un exemple et un conseil; et lors même que l'auteur de *la Jeune captive* ne serait pas le précurseur de la nouvelle école poétique dans toutes les questions qui se rattachent à la forme proprement dite, au déplacement de la césure, à l'enjambement, à la richesse de la rime; lors même que ses œuvres publiées pour la première fois en 1819, c'est-à-dire vingt-six ans après la mort de l'auteur, ne seraient pas la préface naturelle du mouvement littéraire accompli sous la restauration, il serait encore utile de le relire souvent, pour apprendre comment la volonté peut assouplir la parole et faire d'un esprit inexpérimenté un poète consommé. Assurément le serment du jeu de paume offrait à André Chénier un thème riche en développemens de toute sorte. Depuis l'émotion patriotique, depuis l'orgueil du triomphe jusqu'à l'espérance d'un avenir pacifique et glorieux, l'auteur avait à parcourir une route vivante et variée. Mais la première condition d'une pareille entreprise était d'accepter franchement le sujet et de ne pas chercher à l'esquiver. Cet épisode, si populaire et si justement admiré, de la révolution française ne pouvait se prêter aux allusions mythologiques; toutes les ruses de la diction devaient échouer contre la

nature même de cet épisode, si le poète tentait de l'encadrer dans les souvenirs de l'antiquité grecque. Cependant André Chénier, plein de la lecture des poètes antiques, n'a pas craint de tenter ce qui, sans doute, quelques années plus tard, lui eût semblé contraire aux lois du goût et de la raison. Au lieu de célébrer le courage civil, et d'associer au simple récit d'une résistance héroïque les sentimens éveillés dans son ame par le souvenir du serment qu'il voulait chanter, il semble s'être efforcé d'effacer la couleur de son sujet. Il parle de Délos et de Latone, d'Apollon et de Diane, comme si l'histoire n'était pas cent fois plus éloquente et plus riche en émotions que toutes ces comparaisons lointaines et laborieuses. Si le rapprochement était indiqué avec brièveté, je ne le blâmerais pas, et même j'insisterais sur l'ingénieuse opposition des deux termes que le poète a choisis; encadré dans une multitude de rapprochemens du même ordre, je ne puis l'accepter, et je déclare en toute franchise, malgré la vive admiration que je professe pour André Chénier, qu'il me paraît avoir complètement méconnu le genre d'images qui convenait au serment du jeu de paume.

Le rhythme de cette pièce échappe à toute définition, c'est un mélange singulier de mesures diverses; mais ce mélange est conçu de telle sorte que l'œil et l'oreille sont à chaque instant déroutés. A proprement parler, il n'y a ni strophes, ni stances; seulement la pièce est divisée en morceaux de dix-neuf vers, et, sans les chiffres qui marquent cette division, le lecteur ne saurait où faire une pause. Mieux vaudrait assurément l'ampleur monotone de l'alexandrin que ce perpétuel changement de mesure qui ne réussit pas à se régulariser en se répétant vingt-deux fois; car l'alexandrin, malgré son uniformité apparente, peut, entre les mains d'un poète habile, s'assouplir et se varier. Mais dès que l'auteur tentait autre chose que le récit du serment, le sujet semblait naturellement appeler la strophe pindarique; car jamais aucune des victoires célébrées par le lyrique Thébain ne s'offrit sous un aspect plus digne et plus majestueux. La strophe était la forme naturelle et nécessaire qu'André Chénier devait adopter. S'il se fût arrêté à ce dernier parti, je suis sûr qu'il eût rencontré la clarté, et que toute la pièce eût été inondée d'une lumière pure et abondante. Telle qu'elle est, l'obscurité n'est pas son seul défaut, mais elle est assurément le plus évident de tous. A travers les nombreux ambages du rhythme indéfinissable que l'auteur a choisi, l'esprit trébuche à chaque pas et ne sait où finit, où commence la pensée de l'auteur. Arrivé au deux-centième vers, le lec-

teur n'est pas plus avancé qu'au premier; car jusqu'à la fin de la pièce, c'est pour lui une nécessité de renoncer à comprendre complètement ce que le poète a voulu exprimer.

Un autre défaut de cette pièce sur lequel je crois utile d'insister, d'autant plus qu'il se rencontre bien rarement dans les autres œuvres d'André Chénier, c'est l'usage ou plutôt l'abus de la périphrase. Je ne crois pas qu'il y ait dans le poème des *Jardins* ou de *l'Imagination* une seule périphrase capable d'exciter autant d'impatience que la façon détournée, je devrais dire inintelligible, dont André Chénier caractérise *le Jeu de Paume*. Il semble que la paume n'ait pas droit de bourgeoisie dans la versification française, et qu'il soit indispensable de transformer la raquette en réseau noueux, en élastique égide. Il est curieux de voir André Chénier, le plus virgilien et souvent le plus homérique de nos poètes, lutter en cette occasion de gaucherie et de pusillanimité avec l'abbé Delille. Lui qui se distingue habituellement par la franchise et la simplicité hardie de l'expression, il s'épuise en efforts pour déguiser sa pensée, pour envelopper d'un nuage l'objet qu'il n'ose nommer. En vérité, il faut plus que de la bonne volonté pour deviner qu'il s'agit du jeu de paume, et sans le titre de la pièce, un lecteur, même clairvoyant, serait tenté d'abandonner la partie. Il serait permis, sans injustice, de chercher parmi les jeux de la Grèce antique celui qu'André Chénier a voulu désigner.

Abstraction faite du rhythme et du langage, à ne considérer que la nature et le mouvement des pensées qui se succèdent dans cette pièce, il nous est impossible de voir dans cette œuvre rien qui se puisse comparer aux idylles ou aux élégies du même auteur. Lors même en effet que ces pensées seraient clairement exprimées, lors même que la périphrase serait absente et laisserait voir nettement les objets que le poète a voulu désigner, les sentimens qu'il s'est proposé de traduire, l'émotion éprouvée par le lecteur demeurerait encore assez tiède; car c'est à peine s'il est permis d'attribuer au poète une émotion sincère. Préoccupé du soin de l'expression qu'il torture laborieusement et qu'il s'efforce de rendre singulière, il n'a guère le temps de ressentir l'enthousiasme qu'il veut chanter. Il a vu dans le serment du jeu de paume le sujet d'une ode, et, dédaignant les routes vulgaires, il a cherché dans le mélange de mesures diverses le moyen d'être majestueux. L'emphase a remplacé l'émotion.

Nous devons regretter qu'André Chénier n'ait pas employé plus souvent la forme de l'iambe, car les quatre pièces auxquelles il a imprimé cette forme se distinguent par une grande franchise, et

témoignent clairement que l'auteur maniait l'iambe avec une entière liberté. Quoiqu'il soit possible de noter çà et là quelques mots qui ne sont pas employés dans leur sens vrai, cependant il est juste de reconnaître que ces taches n'obscurcissent pas la splendeur des pièces où l'œil les aperçoit. L'iambe adressé aux Suisses révoltés du régiment de Chateauvieux est empreint d'une puissante ironie. Le poète célèbre le triomphe des soldats fêtés sur la motion de Collot-d'Herbois, avec une joie pleine d'emphase, et paraît d'abord prendre au sérieux la gloire des triomphateurs; il ne tiendrait qu'au lecteur de croire qu'André Chénier sympathise avec Collot-d'Herbois, et voudrait se mêler à la foule pour applaudir et féliciter les soldats du régiment de Chateauvieux. Mais tout à coup il lance le trait qu'il avait préparé; il laisse aller la corde qu'il avait tendue, et la flèche va frapper droit au cœur des triomphateurs. Il demande quand il lui sera donné de contempler un aussi beau jour; il interroge l'avenir d'une voix inquiète, et il se répond avec assurance : « Un jour égal au jour que je célèbre sera celui où je verrai Jourdan coupe-tête marcher à la tête de nos armées, et Lafayette monter à l'échafaud. » Certes, ce dernier vœu, cette dernière espérance, expriment nettement l'ironie au nom de laquelle le poète apostrophe les triomphateurs. Peut-être André Chénier eût-il bien fait d'ajouter à cette pièce quelques nouveaux développemens; peut-être cette raillerie sanglante qui termine cet iambe eût-elle acquis une valeur nouvelle, si l'auteur eût pris soin de prolonger pendant quelques vers de plus les louanges adressées aux Suisses révoltés. Mais telle qu'elle est, cette pièce répond dignement à l'intention dont elle est née. Elle est simple de pensée, hardie dans l'expression, et peut servir de modèle à tous ceux qui voudront flétrir les injustes popularités. Il y a loin du style de cet iambe à la prose indécise et embarrassée de l'Avis aux Français. Autant le poète semble gêné quand il n'a pas la rime à satisfaire, autant il paraît à l'aise quand il est forcé de compter les syllabes de sa phrase et de croiser la rime à des intervalles déterminés. Il parle naturellement la langue des vers, et dès qu'il est libre de toute contrainte, dès qu'il tente la prose, il a l'air de bégayer un idiome étranger,

L'iambe où il se plaint de l'oubli et de l'abandon où le laissent ses amis, et qui se termine par des paroles de résignation, est supérieur au précédent, sinon par la franchise de la pensée, du moins par la continuité des images. Les moutons promis au charnier populaire, parmi lesquels le poète n'hésite pas à se compter, nous emportent

bien loin des riantes images que l'auteur a puisées dans la lecture des poètes païens, et qu'il sait si habilement naturaliser dans notre langue. Mais une fois en possession de cette comparaison, il la poursuit, et ne l'abandonne qu'après l'avoir épuisée. Grace à l'emploi laborieux de ce procédé, sa pensée prend un corps et devient véritablement visible; puis, par une transition à peine sentie, l'auteur se demande s'il n'est pas injuste envers ceux qu'il accuse, si l'or n'eût pas été sans pouvoir sur ses geôliers, si l'oubli n'est pas la seule chance de salut qui lui reste; il fouille le passé, il interroge ses années de bonheur et de paix. N'a-t-il rien à se reprocher? n'a-t-il jamais détourné sa vue des malheureux, et l'indifférence dont il se plaint n'est-elle pas un juste châtiment infligé au dédain qu'autrefois il a témoigné aux douleurs d'autrui? Chacun des sentimens que j'indique est sculpté dans l'iambe d'André Chénier avec une admirable précision. Les vœux qui servent de conclusion à cette pièce, les souhaits de bonheur et de sérénité que le poète adresse à ses amis oublieux, respirent à la fois la tristesse et la résignation. C'est à peine si le prisonnier conserve l'espérance d'une liberté lointaine; c'est à peine s'il entrevoit la chance d'échapper à la hache qui a déjà tranché tant de têtes. Pourtant il ne maudit pas ceux qui l'abandonnent; il ne renonce pas à la vie, si amère qu'elle soit pour lui, et il leur dit de vivre dans la paix et la sécurité. Les reverra-t-il jamais? Qui le sait? Mais qu'importe? libre ou prisonnier, réservé à la mort ou promis à l'air pur des champs, le bonheur de ses anciens compagnons de joie est encore pour lui une pensée consolante. Près de quitter la terre, séparé du monde des vivans, il aurait honte de conserver dans son cœur un sentiment d'égoïsme et d'envie; seul avec ses espérances défaillantes, il n'est pas jaloux du bonheur de ceux qu'il attendait, et qui ne sont pas venus. Loin de là, il se console dans la pensée qu'ils auront encore des jours nombreux et prospères.

L'iambe adressé aux bourreaux barbouilleurs de lois n'a pas toute la pureté de la pièce précédente. Ici les développemens ne manquent pas, mais ils se pressent confusément, et les images entassées par le poète n'ont pas toute la valeur qu'elles pourraient avoir, parce qu'elles n'ont pas assez d'air pour se déployer librement. Cette remarque s'applique surtout à la première partie de la pièce; car dès que le poète entreprend de prouver que sa plume vaut une épée, sa pensée s'éclaire rapidement d'un jour abondant, et se dessine avec une grande précision. Son indignation, qui d'abord défendait aux paroles de s'ordonner, se transforme sans se calmer, et trouve

moyen de s'exprimer clairement. Le moment vient même où l'entassement des images peut être appelé beauté. Quand le poète s'écrie qu'il ne veut pas mourir sans flétrir, sans percer de ses flèches, sans pétrir dans la fange les bourreaux qui moissonnent les têtes comme les épis d'un champ, sans tracer pour la postérité des portraits qui éternisent l'infamie de ses modèles, personne ne peut songer à lui reprocher la confusion des images qu'il appelle à son secours. L'apostrophe à la Vertu qui termine cette pièce a droit d'être placée parmi les plus beaux mouvemens de la poésie lyrique. Dire à la Vertu : « Pleure si je meurs avant d'avoir achevé mon œuvre de vengeance, avant d'avoir châtié selon leurs mérites les bourreaux qui m'ont condamné, » n'est-ce pas l'expression sublime de l'orgueil et de la colère? Le poète sent toute la dignité de sa mission; il n'hésite pas à se proclamer l'interprète de la justice, et il recommande sa vie à la justice, au nom de laquelle il parle. Dans l'exaltation qui le domine, il ne craint pas de nommer sa mort un malheur public, et il dit à la Vertu de pleurer, s'il n'a pas le temps d'achever sa tâche. Un pareil orgueil porte en lui-même son excuse, et se justifie par son évidente sincérité.

Parlerai-je des derniers vers d'André Chénier, de cet iambe inachevé qu'il murmurait sous les verroux, et qui semble destiné à compter les minutes qui le séparent du supplice? Il y aurait plus que de la puérilité à tenter l'analyse d'un tel monologue. Cependant je ne crois pas inutile d'appeler l'attention sur la coquetterie empreinte dans cette pièce. On dirait que le poète essaie de consoler, d'embellir ses derniers momens par la mélodie de ses plaintes; il retrouve pour ce chant funèbre une grace athénienne. Rien de confus ou d'indécis; les paroles s'ordonnent avec une merveilleuse précision, et semblent défier le temps qui va leur échapper.

Entre les odes d'André Chénier il en est deux qui ont acquis une popularité méritée, l'ode à *Charlotte Corday* et *la Jeune Captive*. La dernière est aujourd'hui dans toutes les mémoires, et résume, pour le plus grand nombre des lecteurs, tout le talent du poète. Sans partager cette opinion, nous pensons cependant que nulle part André Chénier n'a montré plus d'élégance et de souplesse, plus d'abondance et de pureté. L'ode à *Fanny malade* se distingue aussi par une mélancolie vraie et par une grace toute particulière. Le sujet de cette pièce est d'une extrême simplicité; mais le poète en a su tirer un excellent parti. Sa maîtresse a été malade, et il chante la pâleur de sa maîtresse. Il remercie le ciel d'avoir respecté la beauté de

Fanny, et il célèbre en même temps la pieuse charité qui appelle sur sa tête la bénédiction des pauvres. Souvent il l'a vue s'attendrir sur la souffrance et panser les plaies du pauvre; le ciel, en lui rendant la santé, a voulu, sans doute, récompenser sa pitié généreuse, et l'encourager dans son œuvre sainte. Le poète se réjouit de la guérison de Fanny et va même jusqu'à trouver dans la pâleur de sa maîtresse un charme qu'il préfère à sa beauté première. Puis, par un retour imprévu sur lui-même, par un mouvement d'égoïsme bien pardonnable assurément, il lui demande de garder pour lui une part de la pitié qu'elle accorde à la pauvreté souffrante. Puisqu'elle compâtit si tendrement aux douleurs qu'elle n'a pas faites, sera-t-elle moins généreuse pour les souffrances qui sont nées d'elle seule? Épuisera-t-elle sur les pauvres toute la ferveur de son ame, et ne tiendra-t-elle pas en réserve, pour celui qui l'aime et qui la bénit chaque jour, une compassion plus active et plus dévouée? Refusera-t-elle de récompenser, par une fidélité persévérante, une affection sans limites? A mon avis, la série des pensées qui se succèdent dans cette pièce est pleine de grace et de naturel. Peut-être faut il regretter que le rhythme adopté par André Chénier, dans l'ode à *Fanny malade*, n'ait pas une précision suffisante; mais ce défaut, qui frappe à une seconde lecture, est à peine aperçu lorsque l'esprit parcourt pour la première fois les idées exprimées par le poète; une sympathie rapide et involontaire ne permet pas de saisir sur-le-champ ce qu'il y a de vague et d'incomplet dans la forme que l'auteur a choisie; et si cette ode n'est pas une œuvre accomplie de tout point, il faut reconnaître cependant qu'elle mérite de sincères éloges, car elle est d'une grande vérité.

L'ode à *Charlotte Corday* respire un enthousiasme qui n'a rien de factice. On sent à chaque strophe que l'auteur, en écrivant, cède à l'irrésistible entrainement de sa pensée, et qu'avant de se préoccuper de la beauté littéraire de son œuvre, il écoute la voix d'un devoir impérieux. Il ne chante pas pour chanter; pour lui, la tâche du poète ne vient qu'après la tâche du citoyen, et, grace aux sentimens patriotiques dont il est animé, toutes les paroles qu'il adresse à Charlotte Corday ont une signification précise; la rime obéit, mais ne commande jamais. Les souvenirs de la Grèce antique viennent se fondre heureusement dans le portrait de l'héroïne, et se marient à l'histoire contemporaine d'une façon si naturelle que l'esprit s'aperçoit à peine de la distance qui sépare Charlotte Corday d'Harmodius. C'est ainsi seulement qu'il est permis d'associer à l'histoire moderne

les glorieux épisodes de l'histoire antique; pour que les rapprochemens ajoutent au relief de la pensée, il faut qu'ils se présentent d'eux-mêmes et comme attirés par un aimant irrésistible. Mais pour satisfaire à cette condition impérieuse, il est indispensable que le poète soit familiarisé depuis long-temps avec les souvenirs qu'il évoque, qu'il ait vécu dans l'intimité des hommes dont il emprunte le nom, afin d'éclairer sa pensée. Or, ces études préliminaires sont aujourd'hui trop dédaignées, et lorsqu'il arrive aux poètes contemporains d'associer aux évènemens qu'ils célèbrent le souvenir d'un épisode antique, c'est presque toujours avec une sorte d'ostentation. On dirait qu'ils ont hâte de montrer ce qu'ils savent, et qu'ils craignent de ne pas retrouver l'occasion de mettre leur science en lumière. De là naît souvent une obscurité volontaire; ils prodiguent les allusions, suppriment à plaisir les idées intermédiaires, et mettent le lecteur dans la nécessité de deviner. Pas une strophe de l'ode à *Charlotte Corday* ne mérite un pareil reproche. Chénier, en parlant de la Grèce, parle encore de sa patrie, et les noms qu'il choisit, pour honorer le courage viril d'une jeune fille, arrivent sur ses lèvres sans qu'il ait besoin de feuilleter ses souvenirs. Il est permis de reprocher à quelques parties de cette pièce une tension voisine de l'emphase; la jeunesse de l'auteur explique suffisamment ce défaut, et je crois même qu'il est difficile de célébrer le dévouement héroïque de Charlotte Corday sans mériter le même reproche qu'André Chénier. Mais lors même qu'il serait possible d'éviter l'emphase, l'ode d'André Chénier serait encore une œuvre digne d'étude; car elle concilie heureusement la personnalité de la pensée et le respect des traditions; elle est naturelle avec un air antique.

Louer *la Jeune Captive* est une tâche qui paraîtra sans doute bien inutile aux admirateurs d'André Chénier. Les sentimens exprimés par Mlle de Coigny sont si vrais, et se succèdent dans un ordre si logique; les images qui servent de vêtement aux pensées de la jeune captive ont tant de grace et de pureté, qu'il semble superflu d'appeler l'attention sur cet ensemble harmonieux; cependant je crois devoir signaler dans cette ode si justement populaire un mérite qui jusqu'ici a passé inaperçu. Le germe de cette pièce, qui défie la louange et qui échappe à toute analyse, tant le poète s'est identifié avec son personnage, se trouve dans une élégie de Tibulle; mais quel autre qu'André Chénier aurait su tirer de ce germe la moisson dorée qui s'appelle *la Jeune Captive?* Avec deux vers de Tibulle, André Chénier a composé une œuvre dont personne ne voudra ni ne pourra con-

tester l'originalité. C'est là, si je ne m'abuse, un des secrets du génie. Dérober ainsi que l'a fait l'interprète mélodieux de Mlle de Coigny, ce n'est pas commettre un plagiat ni se parer d'une richesse étrangère, c'est conquérir, et légitimer sa conquête en la fécondant. Je ne crois pas qu'il y ait dans notre langue un morceau d'une mélancolie plus touchante, d'une chasteté plus gracieuse que *la Jeune Captive*, et pourtant le germe de cette ode est contenu dans deux vers de Tibulle. Mais la lecture de l'élégie latine, loin de diminuer mon admiration pour André Chénier, ajoute encore à ma sympathie pour ce génie heureux et privilégié; car s'il m'est impossible de méconnaître dans Tibulle l'origine de l'ode française, je suis forcé en même temps d'avouer qu'il y a entre l'élégie latine et l'ode française un immense intervalle, et qu'il fallait, pour le combler, une pénétration et une puissance singulières. Envisagée sous ce point de vue, *la Jeune Captive* mérite une étude sérieuse; car il ne faut pas admirer seulement la grace qui respire dans toutes les strophes de cette pièce, mais bien aussi l'habileté persévérante avec laquelle André Chénier a su développer l'idée à peine indiquée par Tibulle. La comparaison attentive de l'idée première et de l'œuvre n'entame pas d'une ligne la valeur de l'ode française, et peut servir à montrer comment les génies originaux comprennent la lecture des poètes antiques, comment ils choisissent et métamorphosent la substance dont ils se nourrissent, comment ils encadrent une parole oubliée dans leurs impressions personnelles, et trouvent dans le rajeunissement du passé un caractère indépendant et nouveau.

Les épîtres d'André Chénier inspirent le même regret que ses iambes; les quatre que nous connaissons, et qui sans doute ne sont pas les seules qu'il ait écrites, ont toutes les qualités du genre, et concilient, avec une heureuse variété, les épanchemens familiers et les retours vers le passé, que le poète ne perd jamais de vue. La première, adressée à MM. Lebrun et de Brazais, offre un touchant éloge de l'amitié. Quoique plusieurs couplets de cette épître rappellent par la forme les maîtres chéris d'André Chénier, la pièce entière est empreinte d'une sensibilité vraie, et le thème choisi par l'auteur pourra paraître nouveau à bien des lecteurs; car André Chénier ne se borne pas à célébrer les charmes de l'amitié, il insiste avec une conviction éloquente sur les relations étroites du cœur et de l'intelligence, sur la nécessité d'aimer pour comprendre. L'amitié, telle qu'il la conçoit, telle qu'il la célèbre, n'est pas seulement une consolation pour la tristesse, mais une leçon indispensable. Non seulement les affections

rendent la vie plus douce, mais il n'y a pas de poésie possible pour l'homme qui vit sans amis. Celui qui vit seul, qui renferme toutes ses pensées dans le cercle étroit de sa destinée individuelle, ne prendra jamais rang parmi les poètes du premier ordre. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il étudie, les paroles lui manqueront lorsqu'il voudra peindre les sentimens qu'il n'a pas éprouvés. Il aura beau graver dans sa mémoire les vers consacrés à l'expression de l'amitié, il n'atteindra jamais à la véritable éloquence; toutes les fois qu'il voudra parler d'après sa mémoire, le lecteur devinera que l'homme qui lui parle n'a jamais eu d'amis. Le thême choisi par André Chénier nous offre donc l'amitié sous une face toute nouvelle, et peut se résumer en un conseil très significatif : se dévouer pour peindre le dévouement. Ce précepte poétique est aujourd'hui généralement méconnu. La plupart des écrivains, prosateurs ou poètes, qui célèbrent le dévouement, consultent les livres au lieu de consulter leurs souvenirs personnels. Non seulement leur vie est mauvaise, mais les œuvres qu'ils produisent sont nécessairement incomplètes; le conseil d'André Chénier arrive à propos pour leur montrer qu'ils ont tenté l'impossible, et que la première condition de la véritable éloquence est la sincérité. Parler de l'amitié et vivre seul avec soi-même, c'est décrire une terre inconnue, c'est bégayer au hasard un idiome ignoré. Lors même que l'épître adressée à MM. Lebrun et de Brazais ne se distinguerait pas par une rare éloquence, il serait encore sage d'en recommander la lecture aux hommes qui pratiquent la poésie.

L'épître suivante, où André Chénier raconte sa répugnance pour la satire, peut passer à bon droit pour une satire excellente. Il paraît que, dans les dernières années du XVIIIe siècle, comme au temps où nous vivons, les salons étaient peuplés de vanités impatientes, et qu'alors comme aujourd'hui nombre de poètes croyaient leur journée perdue s'ils n'avaient recueilli, entre le lever et le coucher du soleil, les applaudissemens d'un auditoire dévoué. Alors comme aujourd'hui, au lieu de consacrer à l'achèvement d'une œuvre long-temps méditée des veilles laborieuses, au lieu de ne solliciter les suffrages qu'après les avoir mérités par leur persévérance, les hommes qui prétendaient vivre pour la gloire ne travaillaient en réalité que pour la vogue. A toute heure de la journée ils étaient prêts à réciter leurs vers pour être applaudis. André Chénier, tout en refusant de traiter la satire, ne peut taire cependant les nombreuses sollicitations qu'il a eu à subir, et il excuse de son mieux la lenteur volontaire, l'apparente stérilité de son imagination. Il n'improvise pas pour le plaisir

des salons oisifs; il n'écrit qu'à son heure, et il ne poursuit pas toujours la même pensée. Il commence à la fois et il mène de front plusieurs compositions. A l'exemple du statuaire qui ébauche dans la même journée un athlète et un dieu, et qui taille tour à tour dans le marbre le front de Jupiter et la jambe d'Ajax, il va d'un poème à un autre, d'une ode à une idylle, et songe à se contenter avant d'espérer les applaudissemens. Peut-être ferait-il mieux de concentrer toutes ses facultés sur une œuvre unique et de ne pas quitter le poème commencé avant de l'avoir achevé. Mais quoi! il n'a pas toujours pour cette première ébauche la même sympathie, la même ferveur. Il se défie de ses forces, et il n'essaie pas de ramener par une volonté violente son esprit emporté en d'autres régions. Que d'autres achèvent en une semaine des poèmes qui seront oubliés le lendemain du jour où ils auront été applaudis; il ne partage ni leur impatience, ni leur avide vanité. Il ne lira rien avant d'avoir donné à sa pensée la forme désirée, avant d'avoir dit ce qu'il veut dire. Il attendra la gloire et se passera de la vogue. Cette profession de foi n'est pas seulement un acte de modestie; car, en présentant son apologie, André Chénier instruit le procès des poètes qu'il n'imite pas, et chacune des excuses qu'il invoque en sa faveur est un grief articulé contre les improvisateurs de son temps et du nôtre. J'ai donc eu raison de voir dans cette épître une satire excellente.

L'épître adressée à M. de Pange, sans mériter la même attention que les deux précédentes, offre cependant une lecture pleine d'intérêt. Le sujet n'est pas neuf, mais l'auteur a su le rajeunir, et c'est précisément ce rajeunissement que j'admire. Il chante le bonheur de l'étude et le bonheur de l'amour, et certes il n'est guère possible de choisir une idée plus vieille. Mais il parle de ses livres et de sa maîtresse avec tant d'élégance et de pureté, il trouve pour les antiques doctrines et pour les yeux de son amie des couleurs si belles et si harmonieuses, que l'idée paraît nouvelle et vous charme comme un spectacle inattendu. En quoi consiste la beauté de cette épître? Comment l'auteur a-t-il renouvelé une pensée qui a traversé toutes les langues, qui appartient à tout le monde, et qui semble défier la poésie par sa vulgarité? Il serait vraiment bien difficile de le dire. Mais, à mon avis, rien ne marque mieux que cette épître la ligne qui sépare le vers de la prose; car chacun des sentimens exprimés dans cette pièce emprunte à la versification la meilleure partie de sa valeur. Dérangez les mots, et chacun de ces sentimens deviendra trivial; lisez les vers d'André Chénier, et vous avez devant vous un

tableau complet. Si la doctrine qui veut estimer les vers en les décomposant, et qui prend la prose comme terme suprême de comparaison, avait besoin d'une réfutation, si les esprits les plus étrangers à l'étude de la poésie ne trouvaient pas dans la lecture des vers un plaisir incontesté, l'épître à M. de Pange démontrerait victorieusement la différence qui sépare le vers de la prose. Il n'y a pas, dans toute l'histoire de notre langue, un poète plus concis qu'André Chénier; personne ne se complaît moins que lui dans l'éclat et le nombre des mots; comment donc expliquer le charme de cette épître? Par le choix sévère des expressions, par l'ordonnance heureuse des images. Il y a dans la forme du vers une vertu singulière, que la critique française du dernier siècle semble avoir complètement méconnue, qui condense la pensée et lui rend à peu près le même service que la trempe au fer rouge qu'elle convertit en acier. De même que certaines figures conviennent au marbre, tandis que d'autres conviennent à la toile, il y a certaines pensées qui, exprimées en prose, demeurent à peu près sans valeur, et qui, resserrées dans le moule du vers, étreintes par la rime, acquièrent une beauté, une précision inattendue. C'est surtout dans les maîtres du premier ordre qu'il faut chercher la démonstration de cette vérité; or, je ne crois pas qu'un seul poète de notre langue, pas même l'auteur d'*Athalie*, connaisse les ruses et les ressources de la versification française mieux qu'André Chénier.

D'après les fragmens que nous avons, il serait impossible de conjecturer ce qu'auraient été le poème d'*Hermès* et *l'Art d'aimer*. Nous savons seulement qu'André Chénier se proposait de refaire l'œuvre de Lucrèce en empruntant le secours de la science moderne. Malgré le talent du poète français, malgré la souplesse de son langage et son ardeur pour l'étude, il est permis de douter que cette entreprise eût été couronnée de succès; car les récentes divisions de la science, en soumettant à une analyse plus rigoureuse les différens phénomènes de la nature, ont singulièrement compliqué la tâche d'un nouveau Lucrèce. Quant à *l'Art d'aimer*, c'eût été probablement pour André Chénier l'occasion d'une lutte victorieuse avec Ovide. Le poème de *l'Invention*, qui nous est parvenu tout entier, offre l'alliance heureuse de l'imagination et de la raison. Rarement est-il arrivé à la langue française de parler plus nettement et en termes plus colorés des devoirs de la poésie. Chacune des idées exprimées par André Chénier a le double mérite d'être vraie, d'être applicable, et de se présenter sous une forme vivante. Parfois la déduction de la pensée est brus-

quement interrompue par un élan du poète vers l'avenir glorieux qu'il a rêvé ; mais il n'y a pas une de ces interruptions qui ne tourne au profit du lecteur, car l'auteur descend des cimes de son ambitieuse espérance plus libre, plus sûr de sa pensée, plus habile à traduire ce qu'il veut, à formuler les lois qu'il a découvertes en feuilletant studieusement les monumens de l'art antique. Malgré sa prédilection avouée pour la poésie grecque, il s'en faut de beaucoup qu'il circonscrive les devoirs de l'imagination moderne dans l'imitation de Sophocle et d'Homère. Loin de là; personne n'a jamais distingué l'invention et l'imitation plus franchement qu'André Chénier; personne n'a senti plus vivement en quoi la liberté diffère de la servitude. Pour marquer comment il comprend l'étude d'Homère et de Virgile, il affirme qu'Homère et Virgile, s'ils fussent nés de nos jours, n'auraient écrit ni *l'Iliade*, ni *l'Enéide*. La seule manière de marcher sur leurs traces, de lutter avec eux, est donc de faire ce qu'ils auraient fait, en s'inspirant du génie qui anime leurs ouvrages. Certes un pareil conseil n'a rien de commun avec l'enseignement universitaire, car il ouvre une large voie à toutes les tentatives de l'intelligence, et les déclare d'avance légitimes, pourvu qu'elles demeurent fidèles aux lois éternelles de la beauté.

Entre les idylles d'André Chénier, il en est trois qui méritent une égale admiration, *le Mendiant*, *la Liberté* et *l'Aveugle*. Le charme de ces trois pièces est si étroitement uni à l'élégance continue de l'expression, que l'analyse, en essayant de les faire comprendre, s'exposerait à les obscurcir. Cette remarque s'applique surtout au *Mendiant* et à *l'Aveugle*. Quant au dialogue sur la *Liberté*, outre le mérite d'expression qui le caractérise aussi bien que les deux autres pièces, il possède un mérite moins évident au premier aspect, mais, à mon avis, beaucoup plus précieux, je veux parler de l'enchaînement des idées. Le dialogue des deux bergers se compose de phrases courtes et vives; mais chacune de ces phrases porte coup. Le poète a trouvé moyen de rajeunir l'éternelle opposition de l'espérance dans la liberté, et du désespoir dans la servitude. Il a montré, avec une délicatesse ingénieuse, comment la souffrance engendre l'injustice, combien la générosité est facile au bonheur. Il n'y a pas une des reparties placées dans la bouche du berger esclave ou du berger libre qui ne renferme une leçon pleine de sagesse. L'idylle ainsi comprise, malgré l'opposition de la vie pastorale et de la vie moderne, n'a rien de factice ni de puéril; car les pensées exprimées par le poète s'adressent à tous les âges de la

biographie humaine. De la région sereine où il s'est placé, il domine toutes les passions, tous les intérêts de la vie actuelle; et, tout entiers au plaisir de l'écouter, c'est à peine si nous prenons la peine de demander le nom des interlocuteurs qu'il a choisis pour interprètes. Les idylles du *Mendiant* et de *l'Aveugle* sont appelées à un succès plus général que l'idylle de *la Liberté*. Jamais notre langue ne s'est montrée plus mélodieuse et plus riche que dans les périodes qu'André Chénier prête à Homère. Cependant je crois que l'idylle sur *la Liberté* révèle chez le poète une plus grande maturité de pensée.

Les élégies consacrées aux joies et aux souffrances de l'amour semblent dérobées tantôt à Properce, plus souvent encore à Tibulle. A parler franchement, l'amour, tel que nous le comprenons aujourd'hui, tel que nous le voyons, non-seulement dans les romans et au théâtre, mais dans la vie réelle, paraît à peine dans les élégies d'André Chénier. Le poète admire et célèbre la beauté de sa maîtresse; il lui arrive de redouter l'infidélité, de pleurer l'absence; mais ses doutes sont les doutes de l'orgueil, et ses pleurs ne s'adressent qu'au plaisir. Rien chez lui ne témoigne l'exaltation et le dévouement qui semblent inséparables de l'amour. Cette manière de comprendre les femmes appartient précisément à l'élégie latine. Properce et Tibulle ne voient dans leurs maîtresses que le plaisir et la beauté; le dévouement et l'abnégation n'entrent pour rien dans les joies ou dans les souffrances qu'ils expriment. Mais ce qui était naturel et nécessaire sous l'empire du polythéisme nous semble singulier chez un poète né dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. A cette époque, il est vrai, le sentiment religieux était peu développé; le scepticisme, qui avait envahi la société française, ne permettait guère à la passion de s'élever jusqu'à l'extase. Aussi n'est-ce pas l'absence du sentiment religieux qui nous étonne dans les élégies d'André Chénier, mais bien la sincérité de son paganisme. Jamais il ne lui arrive d'associer l'idée de sa maîtresse à l'idée d'une vie future; cet oubli s'explique naturellement par le milieu où vivait le poète. Mais jamais non plus il ne raille les croyances qu'il ne partage pas; et, par cette modération, il se détache de son siècle. Il chante la beauté de sa maîtresse, et le plaisir qu'il goûte dans ses bras; mais il parle du plaisir et de la beauté comme un païen, et son vers respire une admiration si sincère, une joie si naïve, que son amour, si incomplet qu'il soit, a quelque chose de sérieux. La jeunesse d'André Chénier ne suffit pas à expliquer le caractère païen de ses élégies; car, de vingt à trente ans, il avait eu sans doute l'occa-

sion de connaître l'amour autrement que par le plaisir. Je crois plutôt que sa prédilection pour l'art antique transformait à son insu les impressions qu'il avait éprouvées. Il ne trouvait ni dans Properce ni dans Tibulle l'expression de l'amour sincère; et, par respect pour ses modèles, il se bornait à chanter le plaisir. Mais cette soumission touchait à son terme. Maître absolu de la langue qu'il avait étudiée avec une patience monastique, André Chénier, s'il eût vécu plus long-temps, aurait trouvé pour l'amour une expression supérieure à l'expression païenne. Cependant ses élégies, telles qu'elles sont, vouées tout entières au plaisir et à la beauté, sont un excellent sujet d'étude, car elles offrent aux poètes de notre temps le modèle accompli de la précision dans l'abondance.

GUSTAVE PLANCHE.

LETTRES

SUR L'ÉGYPTE.

RÉTABLISSEMENT
De l'ancienne Route de l'Inde.

La prise de Constantinople par les Turcs, en rendant à l'islamisme quelque énergie guerrière, et en fermant l'Orient aux Européens, poussa leurs courses aventureuses vers l'Océan Indien. Ils découvrirent la route du Cap de Bonne-Espérance, par laquelle ils pénétrèrent dans l'Inde, et dans toute l'extrémité orientale de l'Asie, que l'islamisme n'avait fait qu'effleurer, et où il n'avait pu établir sa puissance. Lassés des obstacles que leur présentait le croissant dans la Méditerranée, et ne pouvant se détacher de l'Orient, pour lequel la communion violente des croisades leur avait inspiré encore plus d'amour, les Européens firent un circuit énorme pour aller le retrouver, et furent amplement dédommagés de leurs périlleuses fatigues, en nouant avec lui des relations plus intimes et plus larges, en connaissant mieux l'Orient de l'Inde et de la Chine. Depuis trois siècles, la route que suit le commerce européen est encore celle du Cap de Bonne-Espérance.

Cependant l'aspect du monde a bien changé; l'empire turc est en décadence; la race arabe tend les bras aux Européens, et leur redemande les arts, la science et la richesse. Déjà Bonaparte, préoccupé de l'établissement des Anglais dans l'Inde, avait voulu reprendre la voie la plus directe et la plus franche vers l'Orient, afin de donner à la France un rôle prépondérant dans cette grande question. La France, maîtresse de l'Égypte, allait rouvrir le canal des deux mers; la possibilité en fut constatée par la science moderne; tous les travaux préparatoires furent exécutés par les ingénieurs français; l'Europe crut un instant que ses navires allaient franchir l'isthme de Suez, et que l'Inde allait être de nouveau conquise par l'Alexandre moderne. Mais vous savez comment il échoua en Syrie.

L'invention des bateaux à vapeur et des chemins de fer a prodigieusement transformé le système des communications humaines. Ce puissant moyen de locomotion, qui ne fut d'abord appliqué qu'à de petites distances, tend aujourd'hui à devenir général, et à être employé au parcours des plus grandes lignes ud globe. Pendant que la France est occupée de ses débats intérieurs, l'Angleterre, plus cosmopolite, songe activement à appliquer la vapeur au rétablissement de la ligne commerciale d'Orient, traduction matérielle de la régénération de ces contrées célèbres, et de leur union définitive avec les nations occidentales.

Entre l'Inde et l'Europe, il y a quatre routes différentes. La première, par l'Indus, l'Oxus, la mer Caspienne et la mer Noire; la seconde, par le golfe Persique, le Tigre, l'Euphrate et l'Oronte; la troisième, par la mer Rouge et l'isthme de Suez; la quatrième, par le Cap de Bonne-Espérance. La première est celle du commerce de Constantinople, celle que suit la Russie pour aller dans l'Inde. La seconde ne sert guère qu'à la Perse, à la Syrie et à l'Asie Mineure. La troisième route est entièrement abandonnée, mais elle était la plus fréquentée dans l'antiquité et dans le moyen-âge. La quatrième est aujourd'hui à peu près la seule qui soit suivie par toutes les nations de l'Europe.

De ces quatre routes, celle qui convient le mieux pour l'établissement d'une ligne de vapeur, c'est évidemment la troisième. C'est la plus courte et la plus commode, non seulement pour l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, mais encore pour la Russie, qui a aujourd'hui des ports et une marine sur la mer Noire. La route de l'Indus est trop orientale, et offre de trop grands intervalles de terre. La route de l'Euphrate, outre qu'elle est plus longue que celle de la mer Rouge, exigerait un canal de jonction entre l'Oronte et l'Euphrate; et les Anglais, qui l'avaient destinée à recevoir une ligne de vapeur, ont constaté, par l'insuccès de leur tentative, que Suez est la véritable voie sur laquelle il faut appeler l'attention générale des peuples occidentaux pour l'établissement de la ligne de vapeur qui doit les conduire dans l'Inde.

Quant à la route du Cap de Bonne-Espérance, elle est un non-sens commercial et géographique; elle ne peut être justifiée, dans le passé, que par les dispositions hostiles de l'Orient, et dans le présent, par les difficultés politiques qu'offrent le rétablissement et la pratique commune de la ligne de Suez.

L'appel doit venir de la France, car elle est la plus désintéressée dans le débat. La France doit proclamer hautement la nécessité politique et commerciale de la ligne de vapeur de l'Inde. Jalouse de ses possessions indiennes, l'Angleterre cherche à résoudre le problème, sans oser ostensiblement le poser. Mais, croyant travailler pour elle seule, l'Angleterre travaille pour tout le monde; car une loi fatale veut aujourd'hui que, soit que l'on prenne pour point de départ la personnalité, soit que l'on puise ses inspirations dans le dévouement, on arrive toujours au progrès et à l'association. Ainsi nous de-

vons rendre justice à ce que l'Angleterre a déjà fait; la carte de la mer Rouge, fruit des travaux de cinq années d'une escadrille envoyée par la compagnie des Indes, est un jalon précieux; l'établissement des paquebots à vapeur de Bombay à Suez est déjà un commencement de pratique. Les Anglais ont aussi fourni à Mohammed-Ali un paquebot à vapeur en fer, pour la navigation du Nil. Matériellement, la question est donc très avancée, puisqu'il ne reste plus que l'isthme de Suez pour compléter la ligne de vapeur.

Ici est le nœud de la difficulté. 1° Comment l'isthme de Suez doit-il être traversé? Est-ce par un canal de navigation? est-ce par un chemin de fer? 2° Le genre de travail arrêté, quel est le mode à suivre pour son exécution? Qui doit en fournir les fonds, et en retirer les profits? qui doit en être propriétaire et administrateur?

La question de préférence entre les canaux et les chemins de fer, qui a été agitée pour beaucoup d'autres localités, se présente aussi pour Suez d'une manière bien plus large et bien plus neuve. Pour la résoudre, examinons d'abord le système de canalisation; nous le comparerons ensuite au chemin de fer.

CANAL DES DEUX MERS.

D'après les plans et les études des ingénieurs français de l'expédition d'Egypte, la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée résultait d'un système de canalisation intérieure dans l'isthme et le Delta, jusqu'à Alexandrie. Ce système consistait: 1° dans le canal actuel du Kaire *el kalidj,* éclusé, et versé dans l'*Ouâdi-Toumlâh,* avec un bassin de partage à *Senekah;* le surcroît des eaux, après avoir rempli l'Ouâdi, aurait servi à entretenir les canaux de *Bubaste* et de *Moezz;* la pente du canal étant le double de celle du fleuve, devait fournir une bien plus grande quantité d'eau, avec moins de dépôts; 2° à gauche du bassin de partage, on établissait le premier bief, de 19,490 mètres, rempli à la fois par les eaux du Nil entrant dans le canal de Moezz à *Atryb*, et par les eaux du bassin; 3° à droite, un second bief dans l'Ouâdi, de 72,500 mètres, rempli par les eaux du bassin; 4° un troisième bief, formé par l'excavation naturelle des lacs amers, de 40,000 mètres, rempli par les eaux du Nil, et entretenu à la hauteur correspondante des basses eaux de la mer Rouge; 5° le canal entre les lacs amers et le golfe de Suez, de 21,439 mètres, rempli par les eaux de la mer Rouge, entretenu au niveau des basses eaux de cette mer, et ayant alors 10 pieds environ de profondeur, et dans les hautes eaux pouvant avoir jusqu'à 16 et 17 pieds.

Voilà ce qu'on appelait le *canal des deux mers.* A Atryb, on aurait pris le canal de *Faraounieh,* qui traverse le Delta, et conduit dans la branche de Rosette, où l'on serait entré dans le canal de *Rhamanieh,* pour arriver à Alexandrie. Ces canaux auraient été recreusés et restaurés. D'Atryb, on pouvait encore se rendre à Damiette ou au Kaire, en descendant ou en remontant la branche de Damiette.

Mais, indépendamment de ce système de canaux intérieurs, il y avait encore un canal de dérivation par l'isthme vers la Méditerranée, entre les lacs amers et l'ancienne Péluse. Cet appendice, comme on voit, était la partie la plus importante du projet, puisqu'il formait le véritable canal de jonction de la Méditerranée à la mer Rouge, et qu'il aurait pu être assez profond, par l'affluence des eaux des lacs amers, pour donner passage à de forts navires. Les ingénieurs du projet l'avaient bien senti, quand ils s'exprimaient ainsi : « Nous pensons qu'un canal ouvert sur cette direction présenterait un avantage que n'aurait pas le canal de l'intérieur. En effet, la navigation pourrait y être constante, puisqu'il serait facile d'y entretenir une profondeur plus considérable que celle du premier canal, au moyen d'un courant alimenté par l'immense réservoir des lacs amers, d'où les eaux, par leur chute, pourraient acquérir une vitesse capable de prévenir les dépôts de sable que les vents y apporteraient du désert. On n'aurait point à craindre qu'il s'y formât de barre, parce que les eaux de la mer, qui alimenteraient les chasses, n'y déposeraient pas de limon, et que l'énergie du courant, qu'on pourra resserrer entre deux jetées, devra entretenir un chenal constamment ouvert et profond. Ce canal restant toujours navigable, on pourrait plus souvent profiter des vents favorables à la sortie de la mer Rouge. J'ajouterai que, si je ne voyais quelques difficultés à recreuser et à entretenir à la profondeur convenable le chenal entre Suez et sa rade, je proposerais d'établir, à l'usage des corvettes et même des frégates, la communication directe des deux mers par l'isthme; ce qui deviendrait le complément de cette grande et importante opération. »

Comme il ne s'agit point maintenant d'établir un système de canalisation intérieure, nous pouvons, dans le projet actuel, élaguer le canal de Rhamanieh, celui de Faraounieh, celui de Moezz, le bief à droite et le bief à gauche du bassin de partage, et le canal du Kaire lui-même. Il nous restera donc : 1° les lacs amers; 2° le recreusement du canal qui conduit les eaux de la mer Rouge dans les lacs amers; 3° le canal de dérivation des lacs amers à la Méditerranée vers Thyneh; 4° les travaux accessoires d'écluses, ponts, jetées, etc. D'après le devis des ingénieurs français, ces différens travaux ont été estimés :

Recreusement du canal d'eau de mer, sur 11,000 toises de développement.	1,287,000 francs.
Canal de dérivation des lacs amers à la Méditerranée, sous l'ancienne Péluse, 14,000 toises.	2,500,000 —
Écluse double et pont à l'entrée du bief d'eau de mer sur les lacs.	350,000 —
Écluse de chasse et de navigation, bassin et pont, au débouché du canal dans la mer Rouge, à Suez. . . .	450,000 —
Écluse de chute à sas, et grand déversoir à la prise d'eau du canal de dérivation des lacs amers.	1,200,000 —

Deux jetées et ouvrages accessoires au débouché du canal sous Péluse.	1,000,000 —
Travaux de creusement, écluses, digues, balises, dans le chenal et la rade de Suez.	2,500,000 —
Coût total. . .	9,287,000 francs.

Sur un développement de :

Canal de la mer Rouge aux lacs amers. . .	11,000 toises.
Lacs amers.	20,500 —
Canal de dérivation à la Méditerranée. . . .	34,000 —
Développement total. . .	65,500 toises ou 130,500 mètres.

CHEMIN DE FER DU KAIRE A SUEZ.

Des ingénieurs français avaient fait le projet du canal; des ingénieurs anglais se sont occupés de celui du chemin de fer. En 1833, le pacha d'Égypte, animé par ses triomphes récens contre le sultan, et parvenu au faîte de sa puissance, conçut le projet de deux grandes entreprises, car, dans l'esprit des musulmans, les triomphes guerriers doivent toujours être le prélude de quelque victoire contre la nature extérieure. Mohammed-Ali voulut dompter le Nil et le désert; il résolut d'exécuter le barrage et le chemin de fer de Suez. Le pacha, qui a l'intelligence des choses d'Occident, et qui sait bien que l'industrie métallurgique est plus avancée en Angleterre qu'en France, voyant d'ailleurs que les Anglais offraient les fers à meilleur marché, confia l'exécution du chemin de fer de Suez à un ingénieur anglais, Galloway-Bey, dont le frère, négociant à Alexandrie, obtint la fourniture des rails. On se contenta d'indiquer quelques travaux de déblai et de remblai; d'après la distance généralement admise entre le Kaire et Suez, on évalua le nombre de rails, et l'on présenta le devis au pacha, qui l'agréa.

Nous avons parcouru le désert du Kaire à Suez, et il nous semble que la possibilité du chemin de fer ne peut plus aujourd'hui être l'objet d'aucun doute; vous verrez même, par la topographie que nous allons donner, qu'il n'est pas de localité plus propre à recevoir une ligne de chemin de fer, et qui exige moins de travaux pour son installation.

En sortant du Kaire par *Bab-el-Touloun*, on traverse des jardins; on laisse à gauche l'emplacement où campent les caravanes de pélerins; on se détourne, au nord, pour faire des provisions d'eau à un petit village sur la lisière du désert; l'on traverse ensuite une plaine dont l'inclinaison est du sud-est au nord-ouest, et qui se termine au sud-est par de petites collines derrière lesquelles passe la route plus élevée, mais plus courte, que suivent ordinaire-

ment les Arabes du désert (1). Après deux heures de marche, les collines s'abaissent, et on longe une série de dunes de sable situées au nord. On les appelle *El-Dama*. Ces sables sont poussés et amoncelés là par les vents du sud, par les *kamsins*. Ils paraissent mobiles. La nuit nous ayant surpris en cet endroit, nous nous détournâmes de la route, et nous allâmes nous coucher contre les dunes, dont le sable nous offrait un lit assez mou. Nous dormîmes enveloppés de nos couvertures, ayant le ciel étoilé pour pavillon, et nos quatre dromadaires pour remparts. — En établissant le chemin de fer dans cette direction, on n'aurait rien à craindre de ces dunes dont la situation au nord de la ligne ne permettrait pas que les sables fussent poussés sur elle par les vents du midi, les seuls qui les soulèvent. Les sables chassés par le kamsin passeraient au-delà de la ligne, et iraient s'agglomérer contre les dunes; car ils ne s'arrêtent que là où ils trouvent un point de résistance.

La veille, au soir, nous avions suivi les dunes pendant deux heures environ; le lendemain, au matin, nous les suivîmes encore pendant une heure, puis nous passâmes au lieu nommé *El-Bab*. C'est une roche calcaire qui traverse la route du sud au nord, et qui est coupée naturellement en cet endroit. Là le sol est moins sablonneux, et on commence à y apercevoir des graviers et des cailloux roulés. Sur ce point il y aurait à faire quelques travaux de déblai, afin de niveler le sol. Après avoir passé cette espèce de gorge fort courte, on entre dans une autre plaine dont le terrain est plus solide, et où l'on aperçoit, dans de légers enfoncemens (vallons en germe qui courent du sud au nord, selon la pente des eaux pluviales), des rudimens de végétation, des herbes, des plantes grasses, des broussailles épineuses. Aux endroits plus élevés, on voit une quantité considérable de graviers, de cailloux, de jaspe veiné, de silex : la surface du sol en est comme parsemée. Il y a aussi quelques pétrifications de palmiers.

Après quatre heures de marche on trouve, sur la route, un arbuste épineux nommé *El-Hamra* (c'est le *mimosa nilotica*). Au bout d'une heure, on rencontre un puits creusé dans le roc, mais qui est sans eau. Il est situé à un quart d'heure de la route, au sud : aux environs se trouve un tombeau de cheyk. La route prend ici le nom de *Darb-el-Homar*, et on voit un autre *mimosa nilotica*, taillé en forme d'arbre, de six à sept pieds de hauteur. C'est véritablement le seul arbre qui existe entre le Kaire et Suez, le seul qui donne un peu d'ombre. Les Arabes disent qu'il partage la route en deux parties égales. A six heures de distance de cet arbre la plaine se rétrécit, les montagnes du sud s'élèvent, celles du nord s'abaissent vers le nord-ouest. On passe à côté de collines abruptes, et que l'on dirait démolies par le marteau de l'homme. Nous couchâmes près d'une de ces collines, en nous détournant un peu de la route. Il y aurait là divers remblais à exécuter, le sol offrant quelques dépressions,

(1) Cette route se nomme *Darb-el-Tarabin;* nous l'avons prise au retour. Elle est plus inégale que l'autre, plus montueuse, et moins propre à un chemin de fer.

mais peu considérables. — Le lendemain matin, après avoir marché encore une heure dans la vallée, et avoir aperçu au nord, à un quart de lieue de la route, le fort d'*Adjeroud*, nous entrâmes dans la plaine à l'extrémité de laquelle se trouve Suez. Cette plaine est légèrement inclinée vers la mer. A une lieue avant d'arriver à la ville, on voit le puits nommé *Bir-Suez*, dont l'eau est saumâtre.

Le relevé de cet itinéraire donne :

De *Bab-el-Touloun* au village où l'on s'arrête pour faire les provisions d'eau.	1 heure.
Plaine terminée au sud-est par des collines peu élevées. . . .	2 —
Plaine longée au nord par les dunes de sable.	3 —
Depuis *El-Bab* jusqu'à *El-Hamra*, terrain solide et caillouteux.	4 —
Depuis *El-Hamra* jusqu'à *Darb-el-Homar*.	1 —
Depuis *Darb-el-Homar* jusqu'aux collines abruptes.	6 —
Depuis les collines abruptes jusqu'à la hauteur d'*Adjeroud*. . .	1 —
Depuis la hauteur d'*Adjeroud* jusqu'au *Bir-Suez*.	1 —
Depuis le *Bir-Suez* jusqu'à la ville.	1 —
	21 heures.

L'allure du dromadaire est presque aussi régulière que le pendule; elle peut très bien servir à mesurer la distance, et cette mesure, pratiquée par les Arabes, est d'une exactitude rigoureuse. Par heure, le dromodaire fait une lieue et un tiers, ce qui donne 28 lieues, ou 125,000 mètres, pour la distance totale du Kaire à Suez. Cette distance est aussi celle qui est donnée par les meilleurs géographes, notamment par la grande carte d'Égypte. En suivant la direction ci-dessus indiquée, le chemin de fer n'exigerait que quelques travaux de terrassement très peu coûteux. On peut donc évaluer à 400,000 fr. la lieue de chemin de fer à double voie, ce qui porte la dépense à 11,200,000 fr. Ajoutez à cette somme 600,000 fr. pour l'achat des locomotives, le coût total s'élèvera à 11,800,000 fr. Le chemin n'offrirait que deux courbes d'un immense rayon, et sa pente du Kaire à Suez serait de 0^{m} 107 par lieue, chiffre donné par les ingénieurs de l'armée française.

On a fait deux objections au chemin de fer de Suez : 1° les attaques des Bédouins; 2° la mobilité des sables. A la première objection, Mohammed-Ali s'est chargé depuis long-temps de répondre en établissant une police sévère au désert, et en purgeant ces vastes mers de sable des pirates qui les infestaient. C'est un des bienfaits incontestables de son administration. Autrefois, on ne pouvait parcourir la route du Kaire à Suez, qu'en nombreuse caravane; aujourd'hui, les voyageurs n'ont rien à redouter dans ce trajet. Il est donc peu probable que la cupidité des Arabes du désert fût tentée par quelques rails de fer, que l'on peut d'ailleurs aisément faire garder. Que Mohammed-Ali confie la garde du chemin à une tribu, dont le chef en répondra sur sa tête; cette mesure suffira pour garantir les rails contre toute attaque. La tribu

gardienne sera fidèle, non-seulement par nature et par religion, mais encore parce qu'elle n'ignorera pas qu'aujourd'hui le désert n'est plus une retraite impénétrable aux soldats de Mohammed-Ali.

Quant à l'objection de la mobilité des sables, nous y avons déjà répondu en partie. L'itinéraire que nous avons tracé, ne fait que confirmer l'opinion déjà émise par tous ceux qui ont exploré le désert du Kaire à Suez, touchant la possibilité d'établir un chemin de fer entre ces deux points. En effet, ce chemin ne rencontre dans son trajet aucune montagne, aucun fleuve, aucune forêt; il n'y a point de percées à faire, point de voûtes à construire. La mobilité du sol ne saurait être un obstacle; car la route actuellement pratiquée est tellement solide, qu'elle est indiquée, sur presque tous ses points, par un large ruban composé de trente ou quarante sentiers parallèles, tracés par les pieds des bêtes de somme. Ces sentiers ne sont jamais recouverts par les sables; ils sont suivis invariablement par les dromadaires; ce sont des espèces de rails étendus dans le désert, sur lesquels passent ces locomotives vivantes (1). Au reste, tout ce terrain se durcit et se solidifie de jour en jour, par les herbes qui y croissent, et les pluies qui deviennent plus fréquentes. En étudiant le désert, et le travail d'organisation qui s'y fait, on est convaincu qu'il n'est point condamné à rester éternellement stérile et infécond.

COMPARAISON DES DEUX MODES DE COMMUNICATION.

La comparaison du canal au chemin de fer, sous le rapport de l'étendue et de la dépense, donne le résultat suivant :

Développement du canal.	130,500 mètres.
Développement du chemin de fer. . . .	125,000 —
Différence. . .	5,000 mètres.
Coût du chemin de fer.	11,800,000 francs.
Coût du canal.	9,287,000 —
Différence. . .	2,513,000 francs.

Vous voyez que le chemin de fer aurait 5,500 mètres de moins de développement, et coûterait cependant 2,513,000 francs de plus que le canal.

Comparons aussi les deux voies sous le rapport des autres avantages, tels que la célérité et l'économie de transport, soit pour les personnes, soit pour les marchandises.

(1) Nous avons vu sur la route, dans les endroits sablonneux, les traces des roues de la voiture d'une princesse égyptienne, que nous retrouvâmes ensuite aux sources de Moïse, où elle prenait les eaux. On rencontre aussi fréquemment sur le sable des empreintes de pieds de gazelles.

LIGNE DE VAPEUR PAR LE CANAL.

De Bombay à Suez.	390	heures.	
Trajet du canal par les vapeurs.	24	—	
De l'embouchure du canal à Malte.	78	—	
De Malte à Marseille.	79	—	
	561	heures.	

LIGNE DE VAPEUR PAR LE CHEMIN DE FER.

De Bombay à Suez.	390	heures.	
De la rade de Suez au chemin de fer.	1	—	
De Suez au Kaire.	3	—	
De Bab-el-Touloun à Boulak.	1	—	30 m'.
Du Kaire à l'Atfé, par bateau à vapeur. . . .	24	—	
De l'Atfé à Alexandrie.	8	—	
D'Alexandrie à Malte.	73	—	
De Malte à Marseille.	79	—	
	569	heures	30 m'.

Ce tableau vous montre que, bien que le chemin de fer puisse être parcouru en 3 heures, tandis qu'il en faut 24 pour traverser le canal, à cause des écluses, le trajet total de Bombay à Marseille donne encore 8 heures 1/2 en faveur du canal.

Il y a en outre une considération puissante. La ligne que nous venons d'indiquer par le chemin de fer, suppose quatre déplacemens : 1° un débarquement à Suez, au moyen d'une chaloupe, et le trajet de la rade à la ville, qui peut quelquefois durer plus d'une heure, si le vent est contraire; 2° un transport à dos de chameau ou de cheval, de *Bab-el-Touloun* à Boulak; 3° le débarquement à l'Atfé, et l'embarquement sur le canal d'Alexandrie; 4° le débarquement à Alexandrie et l'embarquement pour Malte. Pour le transport des voyageurs et des lettres, cela offre peu d'inconvéniens, et ne cause pas un très grand retard; mais pour les marchandises, la chose devient plus grave. Ces déplacemens successifs entraîneraient non seulement des retards considérables, et détruiraient entièrement le calcul ci-dessus établi, mais encore ils occasionneraient des frais de commission, de débarquement et d'embarquement, de transport par terre à dos de chameau, de hangar et de magasinage. Il est évident que cela nécessiterait des entrepôts à Suez, au Kaire et à Alexandrie, entrepôts qui prendraient une extension énorme, si tout le commerce de l'Inde passait par cette ligne, et qui seraient aussi coûteux qu'inutiles, puisqu'il ne s'y ferait aucun travail de division ou de préparation.

La ligne du chemin de fer ne convient donc qu'aux passagers, aux lettres, aux marchandises qui doivent rester en Égypte pour y être consommées,

ou pour y subir une opération de division et de distribution. On ne pourrait tout au plus transporter par cette voie que les produits précieux, tels que les valeurs d'or et d'argent, les perles, les châles, les cafés, le thé et autres denrées de l'Inde et de la Chine.

Il y a des personnes qui pensent que là doit se borner le fruit d'une ligne à vapeur par Suez, et qu'il ne faut pas songer au transport des grosses marchandises. Elles estiment que la communication par l'isthme ne doit servir qu'aux voyageurs, aux dépêches, aux objets que l'on porte avec soi, et que les denrées de poids doivent continuer à suivre la route du Cap de Bonne-Espérance. Elles se fondent: 1° sur les difficultés de la navigation de la mer Rouge; 2° sur l'obstacle des moussons; 3° sur la cherté du transport des marchandises par la vapeur. Dans cette pensée, elles poussent à l'établissement du chemin de fer, persuadées qu'aucune autre voie ne saurait être tentée, et qu'il remplit le but que l'on doit se proposer. En cela, leur zèle est louable. Il convient pourtant d'examiner leur opinion, et les trois points sur lesquels elle s'étaie; car elle ne tend à rien moins qu'à détruire la possibilité de ramener le commerce de l'Inde à sa route naturelle, par le moyen d'une ligne de vapeur.

Il est vrai que la mer Rouge passe pour difficile et dangereuse; mais c'est à l'inhabileté des navigateurs, plutôt qu'à des dangers réels, que cette réputation doit être attribuée. Les Arabes surtout, ignorans dans l'art de la navigation, et n'ayant que des navires mal construits, ont contribué à présenter la mer Rouge comme la plus périlleuse de toutes les mers. Il n'en est rien cependant; le Golfe Arabique n'a pas plus d'écueils et de tempêtes que les autres mers du globe. Ses côtes, il est vrai, ont des bancs de sable et des bas-fonds; mais quelles côtes n'en ont pas? Au reste, ce préjugé était déjà discrédité lors de l'expédition française en Égypte, puisque les auteurs du mémoire sur le canal des deux mers, invoquant le témoignage et l'autorité de l'amiral Rosily, qui avait parcouru cette mer en 1787, s'exprimaient en ces termes : « Ces dangers, enfantés seulement par l'ignorance des navigateurs anciens et modernes, ont été accrédités par l'erreur générale. En jetant les yeux sur la nouvelle carte de cette mer, on voit que la route tenue par la frégate *la Vénus* en embrasse la largeur dans tous les sens; on doit donc rester convaincu que tous les bâtimens de commerce n'y trouveront pas des difficultés d'une autre nature que celles qui sont communes à toutes les mers étroites. Les côtes seules offrent des dangers; mais le nombre des bons mouillages est si considérable, que les marins du pays jettent l'ancre tous les soirs, parce qu'ils ne naviguent jamais de nuit. » Les travaux exécutés depuis par la compagnie des Indes confirment l'opinion des ingénieurs français, et doivent effacer jusqu'à la dernière trace du préjugé qui voudrait faire de la mer Rouge un gouffre inabordable, une véritable Charybde engloutissant navires et navigateurs.

L'objection tirée des moussons n'est pas moins dépourvue de fondement. La régularité des vents qui soufflent sur la mer Rouge, ne saurait être un obstacle à la navigation. La direction de ces vents pousse tantôt de Suez à

Moka, tantôt de Moka à Suez. La mer Rouge peut être divisée en deux grandes zones atmosphériques : depuis Djedda jusqu'à Moka, la prédominance des courans est pendant neuf mois du sud au nord; depuis Djedda jusqu'à Suez, elle est pendant neuf mois du nord au midi. Au reste, depuis que la vapeur permet de naviguer contre le vent, cette objection des moussons n'a plus aucune valeur. En fait, les paquebots de la compagnie des Indes arrivent à Suez et en partent plusieurs fois par mois, par conséquent avec et contre la mousson. Les départs et les arrivées ont été combinés avec ceux des paquebots-postes de la Méditerranée. Cette entreprise, qui fait honneur à M. Waghorn, et qui prouve que toutes les susceptibilités d'amour-propre national s'effacent peu à peu devant les grands intérêts du commerce et de la richesse générale, a été annoncée, pour ainsi dire, officiellement par le gouvernement français. Voici en effet ce qu'on lit dans *le Moniteur* du 20 juillet 1837 : « Une ligne régulière de paquebots à vapeur s'établit, sous la direction de M. Waghorn, entre Suez et Bombay. Les départs de Suez auront lieu trois fois par mois; ces départs se rapporteront à l'arrivée des paquebots français à Alexandrie. » Dans l'état actuel de la ligne, le résultat offert par M. Waghorn est 38 jours entre Paris et Bombay :

De Paris à Marseille.	4 jours.
De Marseille à Alexandrie. . . .	10 —
D'Alexandrie à Suez.	4 —
De Suez à Bombay.	20 —
	38 jours.

Pour les marchandises, il serait facile d'établir un système de paquebots remorqueurs, ce qui apporterait une grande économie de frais. Les procédés et les avantages offerts par la Compagnie Générale de Navigation trouvent ici naturellement leur place. Ces procédés, aussi simples qu'ingénieux, consistent à former des convois de bateaux-wagons, amarrés les uns à la suite des autres, et traînés par un ou plusieurs bateaux à vapeur. On voit que c'est le système des locomotives appliqué à la marine. Un bateau à vapeur muni d'une machine de 150 chevaux peut faire marcher ainsi dix bateaux-wagons de 200 tonneaux chaque; et sa vitesse n'en est que très peu diminuée. Déjà, aux États-Unis, ce système existe pour de grands cours d'eau, où l'on remorque même contre le courant avec une vitesse de 3 lieues à l'heure. On choisit ordinairement, pour bateaux-wagons, des brigantins ou cutters de construction légère, munis de voiles en cas de mauvais temps. Malgré la longueur des amarres, lorsque les vents seront trop violens, ou qu'ils souffleront dans plusieurs sens opposés (ce qui arrive quelquefois dans la Méditerranée), il deviendra nécessaire de se séparer, pour éviter des chocs dangereux; mais on se réunira après la bourrasque. Dans l'antiquité, les navires voyageaient aussi en compagnie, comme on le voit par les flottes d'Énée, par celles des

Grecs, des Romains et des Carthaginois, et ils étaient également forcés de se séparer quand venait la tempête. Cette association de navires, liés entre eux et obéissant au même moteur, est encore plus complète que la fraternité maritime des anciens, et il sera bien plus facile de se retrouver et de se rejoindre, même dans la nuit la plus orageuse, au moyen de signaux ou de détonations que les anciens ne connaissaient pas. Les avantages qu'offre la Compagnie Générale de Navigation, sont : 1° la périodicité et la régularité des transports; 2° la diminution d'un tiers sur les dépenses actuelles; 3° la réduction de moitié au moins sur la durée des parcours. — On établirait donc des convois de ces bateaux-wagons, formant comme un chapelet de navires, et traînés par une force suffisante de chevaux, qui partiraient de Bombay, traverseraient le canal de Suez, et arriveraient à Marseille, ou dans d'autres ports de la Méditerranée. Ce système, qui tend à faire une révolution complète dans la navigation, serait surtout adopté avec fruit pour le trajet de la mer Rouge et de la Méditerranée. La vapeur doit faire abandonner la navigation isolée pour la navigation sociale, principalement sur les lignes où il y a une grande quantité de marchandises à transporter, comme celle de l'Inde.

Ainsi, le même procédé qui fait disparaître la difficulté des moussons, résout la troisième objection, tirée de la cherté du transport des marchandises par la vapeur.

CONCLUSION.

Vous voyez, d'après cet exposé, que loin de renoncer à ramener le commerce de l'Inde dans sa voie naturelle, les bons esprits doivent hâter le moment où les travaux nécessaires à cette réinstallation seront effectués. Il ne saurait plus maintenant y avoir aucun doute sur le choix de ces travaux, et sur la question de préférence entre le canal et le chemin de fer. En mettant en parallèle, comme nous l'avons fait, le coût et les avantages de ces deux modes de communication par la vapeur, nous sommes arrivés à démontrer : 1° que, pour les passagers et les lettres, le canal et le chemin de fer donnent à peu près la même célérité; 2° que, pour les marchandises, le chemin de fer exige plus de frais et de temps, et que, sous ce rapport, le canal lui est bien supérieur; 3° que le canal coûte deux millions de moins que le chemin de fer, quoiqu'il demande un peu plus de temps pour sa confection.

Enfin, il est une considération politique que nous ne devons pas omettre, et qui sera toute-puissante aux yeux de la nation anglaise. En effet, nous avons vu que le chemin de fer exige, comme complément, une navigation intérieure en Égypte, et même des entrepôts dans ce pays. Or, convient-il à l'Angleterre de laisser ainsi tous ses trésors de l'Inde à la merci du souverain d'Égypte? La prudence n'exigerait-elle pas, ou qu'elle fût maîtresse du pays, ou qu'elle y eût du moins des forces suffisantes pour assurer la libre circulation de ses marchandises, et garantir leur propriété? Aussi, l'Angleterre, qui a proposé récemment au pacha de faire le chemin de fer pour son compte, y mettait

pour première condition de bâtir trois forteresses, une à Suez, une autre au Kaire, et une troisième à Alexandrie, forteresses qui auraient reçu garnison anglaise. Le pacha a refusé, car il redoute extrêmement la présence des troupes européennes en Égypte, et la regarde comme une sorte de prise de possession de ses états. Ainsi, l'Angleterre ne peut espérer que le souverain d'Égypte lui laisse garder le chemin de fer et la navigation intérieure qui le complète. Quant à la conquête et à l'occupation du pays, la pensée ne peut pas même en venir à l'esprit; les nations occidentales, et surtout la France et la Russie, ne permettraient jamais une pareille perturbation dans l'équilibre politique du monde. Le cabinet anglais est trop prévoyant pour n'avoir pas pris depuis long-temps son parti sur ce point. Il convient donc à l'Angleterre d'opter pour la canalisation de l'isthme, car alors il ne serait plus nécessaire d'avoir des dépôts de marchandises sur le sol égyptien; la navigation du canal serait tout-à-fait indépendante du souverain d'Égypte; et d'ailleurs l'Angleterre, par ses flottes de la Méditerranée et de la mer Rouge, serait plus à même qu'aucune autre nation de veiller à la garde du canal.

Le chemin de fer convient plutôt à l'Égypte et à son commerce intérieur qu'au grand commerce des nations européennes. C'est une œuvre égyptienne, très utile sans doute, dont les Européens pourraient profiter, en l'absence du canal, pour leurs passagers et leurs dépêches. Mais ce n'est pas la solution du problème que nous cherchons, le rétablissement de l'ancienne route du commerce de l'Inde par une ligne de vapeur.

Le canal de Péluse à Suez, telle est la véritable solution du problème. Ce canal sera le complément naturel de la ligne de vapeur actuellement existante; il présente trois grands avantages sur le chemin de fer : 1° avantage physique, puisque la communication sera de même nature, c'est-à-dire par eau; 2° avantage économique et commercial, puisque les frais d'établissement seront moins considérables, qu'il n'y aura pas de transbordemens, et que la célérité sera plus grande; 3° avantage politique, puisque le passage appartiendra à toutes les nations, et sera indépendant du souverain d'Égypte. Dans l'intérêt politique du monde, comme dans l'intérêt général du commerce, il vaut mieux pousser les paquebots à travers l'isthme que de faire rouler des wagons au désert.

Ainsi, le genre de travail une fois arrêté, il nous reste à examiner les bénéfices auxquels l'entreprise donnera lieu, et le mode à suivre pour son exécution.

AUGUSTE COLIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1838.

La discussion de l'adresse a rempli seule toute la durée de cette quinzaine. Cette discussion est chaque année un évènement d'une gravité réelle. Elle offrait, cette fois, un intérêt plus vif et plus puissant que jamais. Le ministère du 15 avril se présentait devant une nouvelle chambre, et, par un incident qu'il était facile de prévoir, il devait provoquer une décision de cette chambre sur un point de politique qui avait déjà causé la dissolution d'un cabinet. Et à combien d'influences diverses se trouvait livrée, en cette circonstance, une chambre en partie inexpérimentée, et qui n'avait pas eu le temps de se connaître elle-même; influence des hommes et influence des évènemens! Double et triple complication, dont la chambre, le ministère, et, il faut le dire, l'opposition (l'opposition modérée), se sont tirés avec un rare bonheur.

D'abord les élections portaient le caractère du centre gauche, où M. Thiers a placé son avenir et sa fortune. Or, quand M. Thiers s'était noblement retiré du ministère à l'occasion d'une dissidence politique, cette dissidence avait porté sur la question de l'intervention en Espagne. Un ministère qu'on est convenu de regarder comme appartenant, par une partie de ses membres, au centre droit, avait succédé au ministère que présidait M. Thiers. La question se présentait de nouveau en présence d'un autre ministère, qui a donné un nouveau caractère à la situation par une politique conciliante, aimable, et il ne faut pas le taire, par une politique qui s'est trouvée heureuse. Cette chambre, née dans les colléges électoraux sous l'influence des idées du centre gauche, avait donc, dès les premiers jours de son existence, à se prononcer sur la question qui avait fait sortir M. Thiers des affaires, c'est-à-dire qu'elle se trouvait dans la nécessité de l'en tenir encore écarté ou de l'y faire rentrer. Elle avait encore à prononcer entre le ministère et M. Thiers, à les juger sur le point, peut-être unique, où leur politique diffère. Il s'agissait, chose délicate pour de nouveaux députés sortis des élections de 1837, de voter par un premier

vote, par un vote décisif, par un vote qui engage presque toute la session, de voter avec M. Guizot et ses amis contre M. Thiers et les siens; en un mot, de faire pencher la balance parlementaire du côté droit, aux œuvres encore toutes récentes du côté gauche dans les élections.

Et quelle question que cette question de l'intervention, qui touche à tout, qui est devenue plus brûlante que jamais, par les sollicitations du gouvernement espagnol, par les progrès du prétendant et par les espérances que ces progrès ont fait naître au nord et au midi de l'Europe, au sein des cabinets qui ne nous sont pas favorables! D'un côté, l'honneur et l'intérêt de la France, sa sécurité intérieure, sa considération au dehors, ses engagemens avec ses alliés; de l'autre, l'éventualité d'une démarche immense, la suspension de ses réformes et de ses améliorations pacifiques, et un surcroît de dispositions défavorables chez ses adversaires, secondé peut-être par nos embarras; sans compter la responsabilité pour la chambre d'un ministère renversé par ceux-là même qui veulent son maintien. — Jamais, on en conviendra, une législature ne se vit placée, dès son début, sur un terrain plus glissant.

Les devoirs du ministère envers lui-même étaient plus pressans, mais aussi moins difficiles à remplir. M. Casimir Périer avait laissé une sorte de tradition politique que n'ont certainement oubliée ni M. de Montalivet, ni M. Guizot, ni même M. Thiers, qui a dû comprendre aussitôt la marche qu'on se disposait à suivre. Ceci consiste à s'avancer droit sur une chambre nouvelle, comme avait fait M. Périer, et à la forcer d'accorder une éclatante approbation, — ou à frapper un de ces coups décisifs que les chambres nouvelles ne frappent guère, à moins que ce ne soit à leur insu. Le ministère actuel avait d'autant moins à hésiter, que, malgré ses actes, qui parlent assez haut, on était convenu en quelque sorte qu'il n'a pas de politique, que son système n'est pas seulement la négation de tout système (ce qui en serait déjà un), mais que son système participe de tout, de la droite, de la gauche, ou du centre, selon l'occasion.

M. Guizot et ses amis, dont la politique conservatrice a pris l'engagement de ne pas troubler l'esprit d'accommodement que chacun semble vouloir apporter dans les affaires, et qui s'étaient d'ailleurs assez mal trouvés, dans la session dernière, d'une vivacité que leurs amis du second ordre traduisaient en rudesse, M. Guizot et ses amis avaient leur rôle tracé dans la mêlée qui se préparait: soutenir le ministère dans une question de politique où ils se trouvaient, par exception, penser comme lui, donner ainsi des gages d'esprit de conciliation, et enfin, on nous permettra cette petite supposition, prendre du terrain chez lui, et le saisir au corps, en combattant coude à coude avec lui dans le même rang.

Une seule nuance d'opinion dans la chambre, et nous serions plus exacts en disant un seul homme, n'avait pas d'intérêt positif à faire tracer nettement la situation, et à tout dire en deux séances. C'était M. Thiers. Et cependant qui a abordé la question avec plus de franchise que M. Thiers? qui s'est

montré plus loyal à ne laisser aucun doute dans la question? qui s'est plus généreusement exposé? qui s'est plus entièrement sacrifié à ses convictions, dans un débat où tout le monde apportait les siennes? Jamais homme n'a répondu par un acte de conscience plus net et plus ferme à ceux qui l'avaient un jour méconnu. Nous le disons sans embarras.

Voilà donc, en deux mots, de quelle manière cette discussion s'est engagée, et cette discussion a appris à la France beaucoup plus de choses qu'on n'en a dites. A savoir, d'abord, que le ministère est loin d'avoir méconnu la nécessité qui appelle la France à exercer une action constante sur la révolution espagnole, comme à empêcher le *malheur immense* de la contre-révolution en Espagne; et secondement, qu'au centre gauche ne siégent pas des partisans effrénés d'une expédition militaire, des esprits avides de mouvement, qui s'embarqueraient autrement qu'au dernier jour, et à la dernière heure, dans les périls et les conséquences d'une intervention. Et pour tout résumer sous deux noms, M. Molé a montré, en cette occasion, une résolution et un parti pris qui ne permettent plus de le taxer d'incertitude, tandis que M. Thiers a fait assez de concessions aux temps et aux circonstances pour éviter le reproche d'opiniâtreté que lui adressaient quelques-uns de ses adversaires.

Les détails de cette mémorable discussion sont déjà de l'histoire. Il n'en est pas un qui ne soit un acte décisif dans la vie politique de celui qu'il intéresse. M. Saint-Marc Girardin avait été nommé rédacteur de l'adresse, avec l'assentiment du ministère; il avait été nommé à la majorité de six voix contre quatre. Par conséquent M. Boissy-d'Anglas lui avait donné la sienne, et formé ainsi une majorité dans la commission, qui semblait partagée en deux fractions égales. D'après le nom du rédacteur et les circonstances de sa nomination, on ne devait guère s'attendre à une adresse qui embarrassât le ministère et l'obligeât à chercher sur les bancs d'amis équivoques un éditeur responsable pour un amendement au projet. Ce fut pourtant ce qui arriva. M. Saint-Marc Girardin lut à la chambre une adresse où la conscience publique signala aussitôt un passage qui, rapproché du discours de la couronne, semblait indiquer, à propos de l'Espagne et du traité de la quadruple alliance, le vœu, la possibilité, la nécessité éventuelle d'une politique plus efficace que par le passé. Or c'était évidemment là la question politique de l'adresse, la seule sur laquelle pût s'engager un débat sérieux, celle qui depuis quelque temps, grace à des circonstances nouvelles, préoccupait le plus vivement l'esprit public. Comment s'expliquer une pareille dissidence entre le ministère et une commission dont la majorité lui était favorable, une pareille surprise faite à l'opinion, un résultat si différent de ce qu'on s'était promis de la nomination du rédacteur? L'explication est bien simple. Il y avait majorité dans la commission pour le ministère du 5 avril : il n'y avait pas majorité pour le système de la non-intervention absolue; il n'y avait pas majorité pour l'approbation sans réserve de ce qui s'était fait en vertu du traité de la quadruple alliance, en ce sens qu'il n'y aurait, en aucun cas, ni plus ni mieux à faire pour atteindre le but de ce traité. A l'article des relations avec les puissances étrangères, le rédacteur de l'adresse

proposa d'abord une phrase insignifiante, écho inoffensif du même passage dans le discours de la couronne. Mais aussitôt on se récria dans le sein de la commission même; l'expression des sympathies de la France pour la cause de la reine Isabelle « était trop faible, dit-on, dans le projet du rédacteur; il fallait quelque chose de plus; il fallait, sans rien compromettre, sans rien imposer, combiner une rédaction qui présentât plus d'espoir aux amis de l'Espagne, et qui fût d'un plus grand appui moral pour la cause constitutionnelle. — Et vous ne pouvez pas vous y opposer, disait-on avec raison à M. Saint-Marc Girardin; vos opinions sont connues, et si vous ne parliez qu'en votre nom, vous iriez certainement beaucoup plus loin, vous demanderiez beaucoup plus; vous ne seriez satisfait de rien moins que l'intervention, et peut-être même de l'intervention immédiate; à travers toutes les vicissitudes de la question espagnole, vous êtes resté fidèle à la cause de la reine Isabelle II, qui n'a pas cessé d'être, à vos yeux, la cause même de la France, de la révolution de juillet et de la nouvelle dynastie! » M. Saint-Marc Girardin, avec la loyauté qui le caractérise, reconnut que c'était vrai, qu'il pensait aujourd'hui comme il pensait il y a deux ans, et comme il l'écrivait alors avec tant d'énergie, de conviction et de talent : aussi laissa-t-il substituer une autre rédaction à la sienne. Nous ne savons pas précisément qui s'en chargea; on assure que ce fut l'honorable président de la chambre. Voilà comment le ministère se trouva embarrassé par la commission où ses amis étaient en majorité, et par un projet d'adresse dont il avait, en quelque sorte, fait nommer le rédacteur.

Au reste, dans cette affaire, tout a roulé sur des interprétations et des subtilités de mots que le sens qu'on est convenu d'y attacher a relevées et agrandies. De ce que la rédaction primitive de la commission recommandait au gouvernement d'exécuter fidèlement le traité de la quadruple alliance, on en a conclu que la commission n'était pas bien sûre que ce traité eût été jusqu'alors fidèlement exécuté. La commission protestait au contraire, et par la bouche de M. Saint-Marc Girardin, et par celle de M. Dufaure, qu'elle n'avait pas entendu s'occuper du passé, qu'elle ne le condamnait ni ne le flattait, et qu'elle laissait au gouvernement toute liberté sur les moyens d'atteindre le but qu'elle lui indiquait bien nettement. Une autre difficulté d'interprétation, une autre subtilité de mots s'est développée parallèlement sur l'amendement de M. Hébert. — Vous engagez le gouvernement à continuer, disaient les adversaires de cet amendement, à continuer l'exécution donnée au traité de la quadruple alliance; c'est lui conseiller de ne pas l'exécuter autrement. — Non, répondaient M. Hébert et le ministère, l'amendement approuve le passé, il est vrai, et nous avons besoin de cette approbation du passé; mais il respecte l'indication d'un but auquel nous reconnaissons qu'il faut tendre, et dont l'accomplissement pourrait en effet exiger d'autres mesures, des ré olutions différentes.

Tel était le débat; mais ces difficultés, presque grammaticales, étaient tout un monde. Le ministère, l'opposition, les circonstances, l'avaient ainsi

voulu. Cela est si vrai, que la supposition du refus de cette rédaction par la chambre eût entraîné la chute du ministère, et la formation d'un cabinet, qui, n'importe sous quel nom, eût été forcé, pour obéir à son origine, d'intervenir en Espagne, à la première demande de M. d'Ofalia. Aussi M. Thiers, qui eût voulu être le maître de choisir et le temps et les circonstances, ne se souciait probablement pas de renverser le cabinet, et encore moins de l'éloigner à son profit.

On a cru grandir ce débat, qui n'avait pas cependant besoin d'être grandi, en disant qu'il s'agissait là d'une question de cabinet. Il s'agissait de bien plus encore, n'en déplaise à personne. Il s'agissait, pour M. Thiers, de ne pas se jeter sur un pouvoir dont la possession immédiate, avec les vues qu'on lui prêtait, l'eût forcé d'aller plus vite et plus loin qu'il ne voulait; et il s'agissait pour le ministère, pour M. Molé surtout à qui se trouve confiée notre sécurité extérieure, de rester ministre, non pas pour rester ministre, mais pour ne pas livrer le pays à un système dont l'exécution intempestive doit, selon lui, le mettre en péril. Chacun a bien rempli sa tâche, et dût-on voir ici une naïveté, et se tromper à notre dire, nous ajouterons que chacun est bien arrivé à son but.

Ce qui serait une naïveté réelle, ce serait de louer M. Thiers du magnifique talent qu'il a déployé dans la discussion de l'adresse. Comme orateur, M. Thiers est depuis long-temps au-dessus des éloges. Cette discussion a valu aussi à M. Molé, dans la chambre des députés, ce titre d'orateur qu'on ne lui avait jamais contesté dans la chambre des pairs, qualité qui ne comprend pas seulement une parole lumineuse et brillante, mais la distribution habile des moyens de défense et des argumens, ce qui n'était pas de pratique facile dans la double situation où se trouvait le président du conseil, ministre des affaires étrangères.

En cette double qualité, M. Molé était obligé de défendre deux situations toutes différentes en ce moment-là. La chambre ne voulait pas de l'intervention, il est vrai; mais sa répugnance n'était pas encore très nette, et surtout elle n'était pas entière. En un mot, elle ne voulait pas s'engager, se rendre responsable d'une entreprise aussi grave. La chambre des députés est ainsi faite de tous les temps. Sauf quelques époques d'enthousiasme et d'ivresse, époques toujours fatales, qui marquent quelque funeste crise dans le pays, la chambre est timide comme les intérêts individuels qu'elle représente par-dessus tout, toute fiction constitutionnelle à part. La chambre se fût peut-être entendue sur l'intervention avec un ministère qui ne l'eût pas consultée. — « C'est la prérogative du roi de faire la paix ou la guerre, et non celle de la chambre, » disaient quelques députés. — Et en effet, c'est peut-être la seule prérogative royale sur laquelle la chambre est très disposée, vu les suites, à ne pas vouloir exercer une prétention d'omnipotence. Le tableau des inconvéniens et des périls qu'il y aurait à se jeter en Espagne, que M. Molé s'est vu forcé de faire à la chambre, n'était donc pas de trop, sa-

n'ignorait pas cependant qu'en montrant à découvert aux puissances étrangères tous les obstacles qu'il trouve à aller étouffer la contre-révolution espagnole, il se liait les mains de plus d'une manière dans ses négociations; mais c'était à la chambre qu'il avait affaire. En ce moment, c'était le président du conseil, le ministère entier qu'il fallait secourir. M. Molé crut bon d'aller au plus pressé. Il rappela les jours de puissance de Napoléon à l'époque du traité de Tilsitt, quand il se décida à entrer en Espagne, et il montra comment le conquérant en était sorti. Il étendit la main vers l'Orient, où la vigilance la plus habile nous fait tenir nos flottes en mouvement depuis plusieurs mois; vers l'Afrique, où le sol est encore ébranlé de sa dernière secousse sous le pied de nos soldats; vers le Rhin, où deux cent mille hommes suffiraient à peine en cas d'une collision, qu'une campagne malheureuse en Espagne pourrait rendre possible. Enfin, il montra les nécessités de tous les genres qui nous entourent, parmi lesquelles il faut placer en première ligne, comme l'a répété M. Guizot, celle de nous tenir prêts à intervenir partout où il serait besoin, repoussant ainsi, comme par la méthode homéopathique, l'intervention par l'intervention.

Et qu'on ne dise pas que M. Molé cherchait, en parlant ainsi, d'autre but que celui de faire passer ses appréhensions dans la chambre; qu'on n'allègue pas qu'il voulait se concilier quelques cabinets étrangers, qui redoutent notre intervention en Espagne, tout en la désirant peut-être, dans l'espoir qu'elle nous attirera des embarras. M. Molé sait que l'Italie est ébranlée de la question espagnole, c'est-à-dire que les gouvernemens italiens se montrent plus difficiles dans leurs relations avec nous, selon les succès ou les défaites de don Carlos, et qu'ils ne seraient pas maniables, une fois que le prétendant serait entré à Madrid. Le ministre des affaires étrangères sait cela mieux que personne, et cependant le président du conseil n'en craint pas moins l'intervention. M. Molé, pour citer un exemple contraire, sait aussi que la Russie ne verra dans l'adresse que le passage relatif à la Pologne, et que le ministère qui ne l'a pas combattu, ou combattu en termes qui équivalaient presque à l'insertion du passage, ne sera pas vu d'un œil plus favorable que par le passé à Saint-Pétersbourg, qu'il veuille ou non l'intervention. Les raisons de M. Molé étaient donc toutes françaises, toutes prises dans des considérations intérieures; c'est aussi dans ce sens qu'elles ont été reçues et goûtées. Ceci fait, ce point gagné par le président du conseil, il restera au ministre des affaires étrangères à s'arranger avec les puissances; et il est assez habile et consommé pour remplir cette tâche qui le regarde, sans appeler la chambre à son secours.

M. Thiers nous a montré l'autre face de cette médaille : l'affaiblissement de notre alliance avec l'Angleterre, la force donnée aux puissances du nord par une contre-révolution au midi, le Portugal arraché à la quadruple alliance, la rupture de la ligue constitutionnelle du sud. M. Thiers a vu en Europe, et d'un long coup d'œil, toutes les conséquences de la non-intervention; M. Molé y a vu celles de l'intervention avec toute la sagacité d'un esprit non moins pratique. On peut dire que sous ce double point de vue, les deux dis-

cours complètent l'ensemble de notre situation diplomatique, et que leurs auteurs, vigies attentives, placées au nord et au midi, nous ont signalé tous les dangers qui leur apparaissent de la position élevée qu'ils ont prise. C'est ainsi que nous entendons le pouvoir, mais c'est surtout ainsi que nous entendons l'opposition, non plus déclamatoire et aveugle, mais utile au pays, et lui prodiguant sans amertume ses conseils, même quand le pays ajourne ou écarte ses conclusions.

Nous sera-t-il permis de répondre par un mot à ces deux cris d'alarme, qu'une prévoyance un peu sinistre a fait jeter dans deux directions différentes, à M. le comte Molé et à M. Thiers?

On est, il nous semble, bien près de s'entendre sur la question de la répression de la contre-révolution espagnole, qu'on la nomme comme on voudra, ou *la guerre*, ou *l'intervention*, ou *la coopération;* ceux qui la veulent, avouant qu'ils ne la voudraient pas tout de suite, et ceux qui ne la veulent pas, déclarant qu'ils pourraient y consentir dans un jour peu éloigné. Nous nous en tiendrons, comme tant d'esprits éminens, à cet état d'option qui semble plaire à tout le monde, en leur faisant observer toutefois, que quel que soit le parti que l'on adopte, l'Europe n'est pas si préparée qu'on a bien voulu le dire, à nous faire payer cher l'une ou l'autre de ces résolutions. Qu'on veuille bien déployer une carte d'Europe, on verra un chancre rongeur attaché au sein de chacune des puissances qui la composent, une plaie qui la condamne à l'immobilité si elle ne veut l'agrandir. La Russie venir au Rhin! dites-vous? Mais la côte de Circassie, mais la ligne du Caucase, mais les provinces de la Russie-Blanche, et la Pologne! Et avec qui viendrait la Russie, s'il vous plaît? Avec la Prusse, qui laisserait derrière elle le duché de Posen, ses provinces saxonnes, et qui nous appellerait ainsi dans ses provinces rhénanes? Avec l'Autriche, dont la surveillance suffit à peine au royaume lombardo-vénitien? Craindriez-vous la réunion des états secondaires de l'Italie à cette ligue? Celle de Naples, par exemple, qui vient de s'engager plus que jamais dans une neutralité forcée, en poussant à bout la Sicile? La Sardaigne n'a-t-elle pas à veiller sur Gênes et même sur Turin? le saint-père sur la Marche d'Ancône? Est-il un seul état marqué sur cette carte qui puisse se dire libre dans ses mouvemens, et notre alliée l'Angleterre n'a-t-elle pas autre chose à faire qu'à se brouiller avec nous pour la non-intervention, comme d'autres pourraient le faire pour l'intervention, ne fût-ce qu'à pacifier le Canada, et à contenir l'Irlande?

Non, la France est moins gênée qu'on le pense dans ses allures; sans doute, elle s'exposerait à de grands périls et à des périls mérités, j'ose le dire, si elle troublait, par son ambition, l'ordre public européen, et un *statu quo* qu'elle a consenti elle-même et qu'elle consent encore, après chaque changement qui le dérange, soit qu'il nous satisfasse ou non! Mais la France n'est pas même exposée à de pareils soupçons; elle a donné assez de garanties de ses intentions pacifiques pour être regardée avec crainte, et, disons-le bien haut, avec respect, chaque fois qu'elle se croit forcée de faire un geste

menaçant. En cette affaire d'Espagne, ce qu'elle jugera devoir faire, elle ne le fera que pour veiller à sa propre conservation, et elle pourra, nous le croyons, ne se décider que d'après un ordre d'idées prises dans ses intérêts directs. L'Europe ne se placera pas entre la France et l'Espagne, et les *embarras du Rhin* n'auront pas lieu tant que la France sera gouvernée par le système de politique générale actuel qui est à la fois, à quelques nuances près, celui des deux ou trois partis modérés qui se livraient bataille dans la discussion de l'adresse.

M. Molé a défendu avec talent la position que le cabinet voulait prendre; il a été constamment sur la brèche, où l'appelaient à chaque instant des interpellations pressantes, des provocations chaleureuses. C'est à lui que le ministère doit sa victoire dans cette grande lutte, dont l'issue a même dépassé toutes ses espérances. La chambre a voté, à une majorité considérable, l'amendement de M. Hébert, qui contenait l'approbation du passé, et le ministère a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voyait là ni l'engagement ni le conseil de rien faire de plus dans l'avenir pour atteindre le but du traité de la quadruple alliance. Pour notre compte, nous acceptons de grand cœur cette interprétation de l'amendement et du vote de la chambre; nous avons fait plus, nous avons essayé de prouver, d'après tous les incidens et toutes les péripéties de la discussion, que c'était ainsi qu'il fallait interpréter l'un et l'autre. Maintenant nous nous demandons avec anxiété si l'opinion publique de l'Europe, si l'Espagne constitutionnelle, si la cour et le camp de don Carlos, si la diplomatie carliste accréditée auprès de la plupart des cabinets étrangers, ne seront pas autrement affectés, et si l'on ne verra pas dans l'adoption de l'amendement la confirmation sans réserve, à tout hasard, d'une politique qui a certainement fait plus que des vœux, qui a donné plus que des sympathies, mais qui n'a pas encore sérieusement embarrassé don Carlos. A cet égard l'avenir seul peut répondre. Cependant le principal organe du parti légitimiste a déjà anticipé sur sa décision, et le même soir il s'est formellement emparé du vote de la chambre, pour la remercier d'avoir renoncé, au nom de la France, à empêcher une restauration carliste en Espagne, si l'accomplissement de ce but exigeait d'autres mesures que le rigoureux blocus de la frontière des Pyrénées. C'est un grand malheur assurément que la possibilité d'une interprétation pareille; mais nous avons trop de confiance dans les lumières et la loyauté de M. Molé, pour ne pas croire qu'il lui donnerait, au besoin, un démenti solennel. Nous dirons plus, nous croyons que le ministère est obligé, dès aujourd'hui, à faire quelque chose pour l'Espagne, plus ou moins, ceci ou cela; mais quelque chose de nouveau, quelque chose de suffisamment efficace, et c'est un conseil que lui donnent maintenant plusieurs de ceux qui ont adopté l'amendement Hébert. Et comment ne le lui donnerait-on pas? Il y a dans le parti doctrinaire, qui a voté en masse pour le ministère, des noms très compromis sur l'intervention et pour l'intervention; il y a des hommes qui restent convaincus que ç'a été une faute de ne pas intervenir en 1835, et qui ont cent fois dit, écrit, imprimé, comme M. Du-

faure. « L'intervention le plus tard possible, l'intervention à la dernière extrémité, l'intervention pour dernière ressource; mais la contre-révolution, jamais. »

On se flatte, nous le savons bien, de ne pas voir arriver cet extrême danger pour la cause d'Isabelle II, de ne pas voir la contre-révolution imminente en Espagne. On croit que la guerre civile peut encore durer des années sans approcher sensiblement d'une solution favorable à don Carlos; on espère qu'au moins ces tristes vicissitudes se prolongeront assez au détriment des deux partis, avec un égal affaiblissement des deux côtés, pour qu'ils transigent d'eux-mêmes sans médiation et sans garantie étrangère. Eh bien! on se trompe peut-être; le ministère modéré qui avait si imprudemment compté sur notre assistance, est aux abois. Il reconnaît que si la France n'accorde pas quelque secours à la cause de la reine, il sera bientôt obligé de faire place à une opinion différente, au parti anglais. Le ministère d'Ofalia, plus sincère que les administrations précédentes, dit encore que l'épuisement des finances est arrivé à son dernier terme, que les carlistes ont réorganisé leurs forces sur tous les points, et que les armes et les généraux de la reine sont profondément découragés. Et tout cela est rigoureusement vrai! Une expédition carliste vient en effet de passer l'Èbre; elle a opéré sa jonction avec Cabrera, et elle est entrée dans Catalayud, tandis que le général en chef de l'armée qui devait la combattre et qui aurait dû poursuivre Cabrera, donne sa démission!

Voilà donc la situation dans laquelle le vote et la discussion de la chambre des députés vont trouver les deux parties belligérantes. Du côté de la reine, un ministère modéré, un ministère ami de la France, qui se décourage; du côté de don Carlos, des bandes que l'on disait vaincues et démoralisées, qui reprennent cœur, qui tentent, au milieu de l'hiver, de nouvelles entreprises et qui agrandissent derechef le théâtre de la guerre, momentanément resserré dans ses anciennes limites. Le sort de l'Espagne peut dépendre, dans une pareille situation, du sens qu'elle attachera au vote de l'amendement Hébert, réclamé par le ministère avec tant d'insistance; et comme nous craignons qu'après tout l'Espagne interprète mal ce vote, nous disons que le ministère devrait, dans son intérêt et dans un intérêt plus grand que le sien, chercher à en fixer le sens par une combinaison quelconque, de nature à servir la cause constitutionnelle. S'il ne le fait pas, tout est à redouter du désespoir des uns, et d'un redoublement d'audace chez les autres.

Mais, encore une fois, nous avons confiance dans le ministère. M. Molé a dit d'abord, en parlant de la contre-révolution espagnole, que ce serait un *grand* malheur; puis, frappé des réflexions de M. Thiers, la justesse de son esprit lui a fait ajouter que ce serait un malheur *immense*. Ce mot est le fait qui est résulté de la discussion. La France ne se résignera pas, sans de grands efforts pour le détourner, à subir un malheur immense; et si le danger ne paraît pas assez immense pour le repousser par une coopération active, le ministère aura sans doute quelque moyen à proposer à cette chambre si disposée à l'aider en tout ce qu'il demandera. Un journal dont les opinions ne sont pas toujours les

nôtres, le *Journal des Débats*, a prononcé le mot *subsides*, et l'a appuyé de raisons d'une justesse parfaite, alléguant qu'en fait de subsides, on peut s'arrêter où l'on veut, et rester seulement dans la mesure du sacrifice qu'on s'est imposé. Il n'y a pas là, ajoute cette feuille, de cylindre où passe tout le corps dès qu'on y a mis le doigt. La proposition nous semble à la fois honorable et judicieuse, et les raisons qu'on en donne de nature à être discutées avec avantage dans la chambre. Elle ne verrait pas dans cette proposition, comme elle l'a cru voir dans la discussion, une sorte de tendance à l'entraîner sur le terrain d'une guerre de principes, et à lui arracher un vote qui serait accueilli par les agitateurs de tous les pays comme le fameux décret de la Convention du 19 novembre 1791, qui promettait appui à tous les peuples révoltés ou prêts à se révolter contre leur gouvernement. De son côté, le gouvernement espagnol verrait assurément dans cette mesure une haute marque d'intérêt, et l'Europe saurait que si nous n'accordons que notre secours pécuniaire, c'est qu'il n'y a pas encore lieu d'accorder autre chose. Il y aurait un autre avantage dans ce mode de coopération : c'est que l'Angleterre pourrait y prendre part avec d'autant moins d'opposition qu'il se trouve conforme à tous ses antécédens.

Nous répéterons, au sujet de cette mesure mixte, qu'il ne faut pas alarmer l'Europe, mais qu'il ne faut pas non plus s'alarmer de ce qu'elle pourrait faire contre nous. L'Europe nous craint; mais les peuples eux-mêmes ne sont pas tels que beaucoup de personnes les supposent en France. On ne sait pas assez de quelles mesquines concessions la plupart d'entr'eux se contenteraient! Ne mettons donc en ligne de compte dans nos calculs politiques ni l'aversion des gouvernemens, ni l'affection des peuples pour nous. Toutes ces choses sont beaucoup moindres qu'on ne pense. Ne comptons que sur nous-mêmes, et reposons-nous aussi un peu sur la sagesse que notre gouvernement a montrée depuis sept ans. Dans l'origine de l'établissement de juillet, on se berçait, en Europe, de l'espoir de notre chute prochaine. Le caractère de stabilité que prend le gouvernement de la France a réveillé de fâcheuses dispositions, et le défaut de bienveillance s'accroît en raison du sentiment qu'on a de notre durée et de notre force. C'est une seconde phase à passer, pour arriver à la troisième, qui sera peut-être tardive, mais qui viendra, nous n'en doutons pas. On rend hommage à notre force par les mauvais vouloirs même qu'on nous porte; en n'abusant pas de son influence, la France atteindra bientôt à son ancienne et immense position qu'elle regagne chaque jour dans la société européenne. La discussion de la question d'Espagne est faite pour servir notre cause et nous avancer dans cette voie; couronnée par une résolutiun généreuse et pacifique à la fois, comme un vote de subsides, elle aura l'approbation de tous les hommes éclairés.

Quant à l'alliance prétendue du ministère avec M. Guizot et ses amis, nous dirons, sans craindre d'être démentis, qu'elle n'existe pas, du moins de la part du cabinet. Nous avons dit plus haut les raisons qui avaient décidé M. Guizot et ses amis à appuyer, par circonstance, le ministère, dans la

question d'Espagne. Ces raisons font honneur à leur sagacité, et montrent l'esprit de conduite de ceux qui y ont obéi; mais il y a loin d'une rencontre fortuite d'intérêts à une alliance. M. de Montalivet, qui a montré un si beau talent dans les discussions de l'adresse à la chambre des députés et à la chambre des pairs, a parfaitement défini la situation actuelle en disant : « C'est une ère de maintien et de consolidation des droits politiques. » Or, je le demande, est-ce là le système qui a présidé aux derniers actes politiques de M. Guizot et de ses amis quand ils étaient au pouvoir, aux écrits qui se publiaient sous leur patronage, entre autres à la rédaction du *Journal de Paris?* Non, sans doute. Or, sur quelle base se ferait l'alliance annoncée? Nous estimons trop M. Molé et M. Guizot pour supposer qu'ils puissent se joindre ailleurs que sur le terrain des principes; et encore une fois, il y a à peine un an que les principes les ont séparés.

Nous parlera-t-on des avances publiques de M. le comte Jaubert? Mais ne sait-on pas que M. Jaubert, qui unit l'humeur et les caprices d'une jolie femme à la malice d'un homme d'esprit, jouit, dans son parti, d'une indépendance qui l'en sépare presque sans cesse? A la fin de la session, ne faisait-il pas seul, de tous les siens, la guerre au ministère? Serait-il donc bien étonnant qu'il fît seul la paix aujourd'hui? sans compter qu'il pourrait bien trouver quelque secret plaisir à afficher le ministère et à le compromettre par ses embrassemens.

— La mort de M. le comte Reinhart laisse deux places vacantes à l'Institut, l'une à l'Académie des sciences morales, qui paraît destinée à M. Michelet; l'autre à l'Académie des inscriptions, qui fournira sans doute à ce corp l'occasion de réparer une grave injustice. On n'a pas oublié comment l'intrigue a égaré, à la dernière vacance, le choix de l'Académie des inscriptions. La place de M. Raynouard appartenait naturellement à son successeur au secrétariat de l'Académie française; mais une majorité assez faible montra comment une coterie politique peut l'emporter sur une réputation européenne et sur des titres aussi variés qu'ils sont solides. Nous reviendrons sur cette élection, quand les candidats au fauteuil laissé par M. Reinhart seront définitivement connus.

— M. Théodore Jouffroy a ouvert, il y a quelques semaines, son cours de psychologie à la Faculté des lettres, avec une clarté d'exposition, une rigueur d'analyse et un ton de supériorité digne et calme, qui font regretter que la santé du professeur interrompe aussi souvent ses leçons. Après avoir exposé l'état actuel d'une science qui a déjà trouvé, en France, deux interprètes bien divers, dans MM. Laromiguière et Royer-Collard, dont l'un finissait noblement l'école du XVIIIe siècle, et dont l'autre posait hardiment les bases de la théorie nouvelle, M. Jouffroy a indiqué, à l'aide de ce procédé fin et délié qui le distingue, les différences et les rapports de la physiologie et de la psychologie, ainsi que le parallélisme et les variations de la méthode de ces deux sciences. Nous reviendrons sur les leçons de M. Jouffroy, quand elles

présenteront un ensemble susceptible d'analyse et d'examen. Le cours de M. Patin sur la poésie latine, devant présenter de grandes divisions qu'il importe de suivre, nous attendrons aussi, pour en reproduire les plus gracieuses parties, qu'une notable portion du programme soit remplie. Il en sera de même des leçons de M. Fauriel sur la littérature espagnole et du cours de M. Ampère. L'ingénieuse excursion que M. Geruzez fait cette année dans une époque qui nous est assez familière, la littérature du règne de Louis XIII, nous sera une occasion de parler quelquefois d'hommes assez peu connus, et dont l'étude pourtant ne manque pas d'intérêt. La publication des leçons de M. Geruzez sur l'éloquence religieuse et politique du XVIe siècle, ne peut manquer non plus de donner lieu, dans ces comptes rendus de l'enseignement, à un examen détaillé où l'approbation trouvera sa place à côté de la critique. Enfin, si nous ne nous arrêtons guère devant les vieilles déclamations de M. Lacretelle, devant les communes et pâles improvisations de M. Tissot, si nous ne parlons pas de l'histoire du XVIIIe siècle faite dans une chaire d'histoire ancienne, et de l'archéologie phénicienne enseignée dans une chaire d'histoire moderne, il nous restera pourtant encore assez d'opinions à réfuter, assez de nobles paroles à reproduire.

— Depuis dix ans, on peut le dire, toute une révolution s'est accomplie dans la manière de construire les pianos. A mesure que les grands artistes trouvaient dans l'exécution des ressources nouvelles, l'instrument se développait comme sous leurs doigts. A la tête des hommes qui sont parvenus, à force de persévérance et de travail ingénieux, à élargir ce champ donné au génie des maîtres, il faut citer M. Pape. M. Pape a long-temps fabriqué ses pianos en employant le mécanisme ordinaire. Les succès qu'il a obtenus pouvaient suffire à sa fortune; mais l'art demandait plus. Les marteaux qui touchaient la corde en dessous et la poussaient hors du sillet la frappent maintenant par-dessus et l'attaquent avec bien plus de force et de soudaineté, cette manière de procéder n'exigeant pas autant de complication dans le système de l'échappement. La corde, qui formait un angle au point du sillet, afin de résister aux efforts du marteau, qui tendaient à l'en détacher, est droite et vibre dans toute sa longueur. M. Pape avait déjà donné ce mécanisme aux pianos à queue, mais le piano carré devait en tirer de bien plus grands avantages, puisque l'on peut livrer à la table d'harmonie toute l'étendue de l'instrument. On sait que cette table est échancrée en triangle et perd un quart de sa largeur quand il faut donner passage aux marteaux placés sous la corde. Dans les nouveaux pianos carrés de ce facteur, la table d'harmonie occupe tout le plafond du piano. Le mécanisme qui règne au-dessus, indépendant, frappe les cordes avec plus de vigueur, les affermit sur le sillet, et la table vibre dans tous les sens. Ces deux raisons contribuent également à augmenter les moyens sonores dont les résultats sont admirables. La corde attaquée par en haut éprouve une pression plus régulière et tient plus long-temps l'accord. Le tirage, ne portant plus à faux,

n'exige pas qu'on lui oppose autant de résistance, et l'instrument, moins grand et beaucoup moins lourd, donne des résultats plus brillans. Cette découverte renverse de fond en comble le système du piano, on peut le dire sans figure, puisque ce qui était dessous se trouve maintenant en dessus, et augmente dans une progression immense les moyens sonores de l'instrument. En 1832, la société d'encouragement apprécia les avantages de ce nouveau système; le rapport fait en 1833, à l'Académie des Beaux-Arts, par M. Berton, n'est pas moins favorable à M. Pape. Son nouveau système y est approuvé sous tous les points, et ce rapport était signé par Boïeldieu, Lesueur, MM. Cherubini, Auber, Paer et Berton. Cette invention de M. Pape méritait d'être signalée, et on ne saurait trop recommander les nouveaux pianos qui sortent de ses ateliers.

— L'auteur de *Volberg*, dans sa préface, essaie de nous démontrer que la poésie est encore de ce monde et que notre époque n'est pas stérile en grands écrivains; il discute gravement l'influence du progrès matériel sur les développemens variés de la pensée et de la fantaisie, et après un laborieux raisonnement, il nous assure, avec le cri de surprise qu'arrache une découverte, que la poésie doit survivre à notre siècle et qu'elle ne cessera pas d'être florissante, en dépit de la science et de l'industrie. Ce sont là, sans doute, de bien grandes vérités; mais nous engageons M. Pécontal à employer, pour nous les dire, moins de phrases prétentieuses et de périodes solennelles. En consacrant vingt pages de préface à amplifier un texte rebattu, M. Pécontal a fait preuve de maladresse ou de vanité. Ou il a cru nécessaire de prouver l'évidence, et sa préface est insignifiante au point de vue de la logique; ou il a cru pouvoir racheter la pauvreté du fond par les richesses de la forme, et alors il est coupable de vanité. Dans les deux cas, M. Pécontal aurait bien fait, puisqu'il combattait des chimères, de défendre la cause des poètes avec plus de calme et de mesure. Nous ne savons où il a entendu nier l'existence de la poésie dans les temps modernes; mais nous croyons bien que plus d'une fois on a pu, devant lui, déplorer qu'elle se manifestât si rarement dans une œuvre digne de la représenter et ranger parmi les essais médiocres ou insignifians, la plupart des recueils lyriques ou des poèmes qui se publient de notre temps. Ceux qui pensent ainsi, ne méritent point d'être traités d'esprits *chagrins, inquiets ou aveugles*. M. Pécontal devra au contraire, s'il est juste, reconnaître leur impartialité et leur clairvoyance.

Nous ne rangeons pas le poème de *Volberg* parmi les livres dont nous parlons. S'il a de commun avec eux une mauvaise préface et des prétentions démesurées, il les dépasse dans certaines parties par l'exécution. Quelque reproche que méritent le choix du sujet et les réminiscences du style, on ne peut contester à l'auteur de *Volberg* la supériorité que nous lui accordons. Il exprime avec assez d'éclat et de facilité, des pensées graves et d'énergiques convictions. A quelques égards, *Volberg* se distingue donc de la foule des débuts poétiques.

La donnée du poème est la lutte du scepticisme et de la foi. M. Pécontal n'a pas reculé devant un sujet aussi vaste et tant de fois traité avec magnificence.

Il est nécessairement tombé dans l'imitation ; et malheureusement il n'a pas toujours imité avec talent. On excuserait volontiers l'imitation en elle-même; il est bon peut-être de préférer, en commençant, l'étude d'un modèle à une recherche ambitieuse de la nouveauté. Mais si l'imitation est maladroite, la critique peut justement se plaindre et reprocher à l'écrivain non un défaut d'originalité, mais un manque de goût.

La création de Volberg, le héros du poème, n'a rien coûté à M. Pécontal. En traçant ce caractère, il s'est souvenu du René de M. de Châteaubriand, du Faust de Gœthe et du Manfred de Byron. Nous ne voulons pas nous arrêter sur les nombreuses imperfections de la copie. Une fois décidé à personnifier le doute, M. Pécontal ne pouvait guère mettre en oubli les types dont nous parlons, et presque involontairement il devait chercher à les reproduire. L'ironie, le désespoir et l'orgueil s'expriment donc tour à tour par la bouche de Volberg; mais c'est, nous l'avons dit, une imitation sans chaleur et sans portée. Il y a aussi quelques vers sur la pâleur de Volberg, sur les rides de son front et sur la tristesse de son sourire, qui rappellent tout ce que des copistes maladroits ont pu dire sur le même sujet. M. Pécontal n'a eu que la peine de traduire ou de consulter sa mémoire. Nous eussions mieux aimé qu'il se confiât en ses forces.

Le second personnage du drame est une personnification de la foi. Pour celui-là, M. Pécontal ne s'est souvenu que de Jocelyn. Ce personnage est un curé de campagne qui emploie volontiers la parabole pour rendre plus clairement sa pensée et qui prodigue les dissertations pieuses sur la poésie du christianisme. Mais dans le beau livre de M. de Lamartine, c'est l'amour qui égare le prêtre; dans *Volberg*, c'est le voltairianisme qui joue le rôle de l'amour. La passion, en se purifiant, ramène Jocelyn au sentiment religieux; l'ami de Volberg ne comprend le christianisme que lorsque sa raison est convaincue comme son cœur. C'est la lecture de l'évangile, ou plutôt c'est le raisonnement appliqué à cette lecture qui le ramène à la foi. A part cette différence, le prêtre dans Volberg est une réminiscence évidente du pasteur de Valneige.

Nous ne parlerons pas du troisième personnage qui figure sans doute dans le poème, l'amour méconnu et sacrifié. Noëmi n'a d'autre emploi que de servir au dénouement. Nous serions embarrassé de lui assigner un meilleur rôle et d'expliquer autrement sa brusque apparition, au milieu des pieux entretiens de Volberg et du prêtre. Pourtant M. Pécontal paraît attacher à cette création une certaine importance. En traçant le portrait de Noëmi, il s'écrie avec un naïf enthousiasme : « C'est Ophélia, c'est Anna; c'est Elvire; » on aurait tort cette fois de s'en rapporter au jugement du poète. Ni Shakespeare, ni Mozart n'ont rien à revendiquer dans la création de Noëmi.

Il y avait assurément dans la personnification du doute, de la foi et de l'amour, tous les élémens d'une tragédie solennelle; l'action pour être vraisemblable et attachante n'avait qu'à se déduire de la philosophie. L'auteur de *Volberg* a-t-il su disposer avec art les matériaux précieux qu'il avait choisis? a-t-il satisfait à toutes les exigences d'une donnée aussi vaste? Nous ne le croyons pas, et pour justifier notre assertion il nous suffira sans doute d'exposer rapidement l'action de *Volberg*.

Au début du poème, le sceptique, découragé, veut chercher dans la

mort un remède à ses tourmens. Un prêtre rencontre Volberg fort à propos et relève avec indignation ses blasphèmes. Volberg ému, se résigne à vivre et assure au prêtre en le quittant, qu'il viendra le revoir. Il tient parole, et alors s'établit entre Volberg et le pasteur une controverse animée. Celui-ci réfute complaisamment toutes les attaques renouvelées de Voltaire et de l'encyclopédie, que Volberg dirige contre la bible et l'évangile. L'action est suspendue au milieu de ces doctes entretiens et on pourrait croire que le poème entier se réduit à un dialogue philosophique. Il n'en est pas ainsi pourtant, et les conversations de Volberg et du prêtre sont interrompues par l'arrivée de Noëmi. Cette jeune fille a été aimée de Volberg, qui l'a abandonnée après l'avoir séduite. L'amour a troublé son esprit et elle ne vit que dans l'espoir de revoir un jour celui qui l'a trahie. Volberg en retrouvant Noëmi sent son amour renaître, et il veut réparer sa faute. Noëmi revient à la raison dans les bras de son amant; mais cette émotion trop vive a brisé son cœur, et au moment où le prêtre bénit le mariage de Noëmi et de Volberg, la jeune fille meurt en priant Dieu pour son époux. Volberg ne voit dans la perte de sa bien aimée qu'une raison pour nier devant le prêtre la bonté divine et pour maudire encore une fois la vie. Heureusement le prêtre ferme la bouche au sceptique en lui exposant le dogme de l'immortalité de l'ame. Volberg convaincu, se résigne et déclare, devant le lit de mort de Noëmi, que le doute est sorti pour jamais de son cœur

Il est superflu de faire ressortir l'insignifiance de cette conception. Les parties du poème qui devaient être les plus développées, sont précisément celles que l'auteur a traitées avec une concision irréfléchie. Il n'a consacré que quelques pages au triomphe de l'amour et de la foi sur le doute, et s'est plû à développer sous toutes les formes l'antithèse du savant et du prêtre. A-t-il pu croire que les raisonnemens du pasteur étaient de force à convaincre Volberg et que cette controverse religieuse préparait le dénouement? S'il en est ainsi, que n'a-t-il fait de Volberg un esprit humble et crédule! On concevrait peut-être alors qu'il se rendit sans trop de peine à des explications sans valeur et sans portée; mais un homme qui a sondé tous les systèmes, épuisé toutes les jouissances, un rêveur qui a vieilli avant l'âge dans la poursuite de ses chimères, orgueilleux comme Manfred, savant comme Faust, blasé comme don Juan, peut-il se laisser convaincre par un curé de village, qui lui traduit dans un langage sans pompe et sans énergie la prose du *Génie du Christianisme*? On comprendrait le pouvoir qu'exerceraient sur une imagination jeune et tendre des preuves puisées à cette source poétique, mais Volberg devrait depuis long-temps avoir réfuté des raisonnemens aussi frivoles. Il n'a pas demandé inutilement le secret de son origine et de sa fin aux religions de l'Inde, de la Chaldée, de l'Égypte et de la Grèce, pour trouver une solution de cette énigme dans une démonstration poétique du christianisme. Quoi qu'en dise M. Pécontal, nous ne pouvons consentir à voir dans ce Volberg un nouveau Manfred; c'est un écolier maladroit qui n'a de commun avec son maître que les rides du front et la tristesse du sourire. Mais pour peu qu'on le presse et qu'on lui expose un peu vivement des preuves insignifiantes, il reste interdit et trouve à peine dans sa mémoire les premiers mots d'une leçon mal étudiée.

L'erreur de M. Pécontal vient de ce qu'il n'a pas composé logiquement son œuvre. Il ne s'est pas bien rendu compte de ce qu'il voulait démontrer.

Deux manières s'offraient à lui de traiter la question du doute. Il pouvait comprendre ce mot dans son acception la plus large et attaquer le scepticisme non pas seulement dans ses rapports avec une foi déterminée, mais dans son influence universelle qui s'applique à l'amour, à la philosophie, à la science aussi bien qu'au dogme chrétien. Il pouvait aussi limiter sa tâche et ne combattre que le doute religieux ou le doute du cœur. M. Pécontal s'était arrêté à ce point de vue moins vaste de la question. Son livre avait pour but de réfuter le doute religieux. Pour réaliser cette donnée, il lui fallait personnifier la foi chrétienne et le doute chrétien. L'un de ses personnages représente en effet la foi chrétienne; c'est le prêtre. Mais Volberg ne figure pas avec une égale exactitude le doute chrétien. Volberg est au contraire une personnification du doute universel. Aussi le dénouement n'est-il pas vraisemblable. Il est absurde, que des raisonnemens tirés de Jocelyn réussissent à convaincre Manfred.

Le style de Volberg prouve que M. Pécontal a déjà quelque habitude de la forme poétique; en général, il est supérieur à celui des poèmes ou des odes qui révèlent chaque année au public indifférent une ambition ridicule et promptement déçue. Mais M. Pécontal fera bien de traiter désormais de moins vastes sujets, de s'imposer une tâche plus facile et qui l'expose moins à imiter maladroitement de belles œuvres. L'ode ou l'élégie conviendraient peut-être mieux au talent de M. Pécontal que le poème philosophique. Ainsi contenue, sa pensée s'exprimerait sans doute avec plus d'éclat et d'originalité.

Nous ne passerons point de la critique d'ensemble à la critique de détails. Nous ne croyons pas devoir insister sur les taches du style, sur les rimes hasardées, et autres incorrections. Le mépris des poètes pour ces minuties, est un fait bien connu. Toutefois nous recommandons à M. Pécontal de ne plus confondre, comme il l'a fait dans sa préface, M. Casimir Delavigne avec Gœthe et lord Byron. L'élégante versification du *Paria* et des *Messéniennes*, ne peut valoir en aucune manière à M. Delavigne le rang que lui accorde si complaisamment M. Pécontal parmi les premiers poètes du siècle. Une semblable erreur, si elle se répétait, ferait mettre en doute l'instinct poétique de l'auteur de *Volberg*, et le public serait fondé cette fois à traiter son œuvre avec indifférence.

— Une des parties les plus intéressantes et les moins connues de l'histoire de notre littérature dramatique vient d'être traitée par M. Onésime Leroy dans un livre intitulé : *Etudes sur les mystères dramatiques et sur les manuscrits de Gerson*. M. Leroy est remonté aux meilleures sources, et son ouvrage est presque entièrement rédigé d'après des manuscrits d'un haut intérêt. Les qualités d'une œuvre littéraire s'y allient d'ailleurs à celles d'un bon travail historique. Une critique judicieuse accompagne les recherches savantes et un style élégant leur prête un attrait de plus. Nous reviendrons sur ce livre intéressant, auquel le Roi vient de souscrire pour ses bibliothèques.

F. BULOZ.